

Articles extraits de la revue en ligne : The conversation

« Les Revenants » : pour comprendre les djihadistes français

19 décembre 2016, 23:05 CET

Auteur



Arnaud Mercier

Professeur en Information-Communication à l'Institut Français de presse, Université Paris II Panthéon-Assas

Déclaration d'intérêts

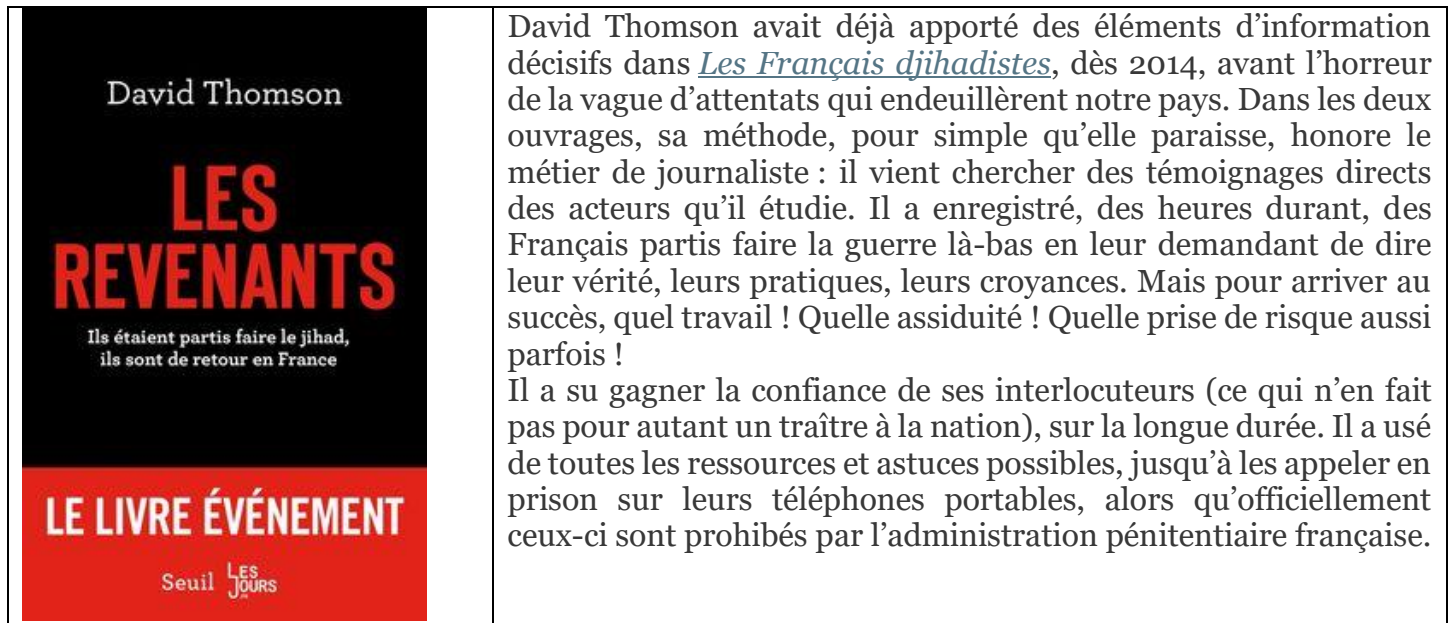
Arnaud Mercier ne travaille pas, ne conseille pas, ne possède pas de parts, ne reçoit pas de fonds d'une organisation qui pourrait tirer profit de cet article, et n'a déclaré aucune autre affiliation que son poste universitaire.

Partenaires



Début 2015 : le temps du « Lol Djihad » (image extraite d'une émission de télévision du 10 février 2015 : « Daech, naissance d'un état terroriste »). Alatele.fr/Flickr, [CC BY-SA](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/)

Le deuxième ouvrage du reporter de RFI et du site [Les Jours](#), David Thomson, sur ceux vivant sur notre sol et ayant choisi de partir faire le djihad en Irak et en Syrie, est un livre à lire si on veut vraiment essayer de comprendre ce qu'il est si difficile de comprendre : le fanatisme assassin de Daech ou d'Al Qaïda.



Il donne à voir la réalité des perceptions et des discours que tiennent ces (souvent jeunes) endoctrinés, qui ont la rage au cœur, souvent du sang sur des mains, ou qui rêvent d'en avoir, hélas.

L'époque du « LOL djihadisme »

Dans la situation conflictuelle qui nous est imposée de vivre, certains ont juré notre perte à tous, de tuer le maximum de « croisés », connus ou anonymes, Français depuis des générations ou issus de l'émigration, catholiques, juifs, athées ou musulmans (car continuer à vivre en France en étant musulman c'est déjà, à leurs yeux, être apostat et donc digne d'être exécuté). Ils le disent, le justifient.

Sans manichéisme, David Thomson offre aux lecteurs une galerie de portraits allant du repentir sincère (qui collabore même avec les autorités pour venir témoigner auprès des jeunes et leur dire l'horreur qu'est Daech) ; au traumatisé de retour sur le sol français pour fuir les bombes après avoir vécu la belle vie de l'avancée triomphale de Daech... l'époque qualifiée par eux de « LOL djihad » :

« Des fois on roulait à 200 km/h sur la route en pick-up entre amis en train de manger des glaces. On rigolait. C'était pas du tout l'ambiance djihad. C'était plus une ambiance de colonie de vacances. Un djihad où on peut tirer sur les gens et manger une glace en même temps. »

Jusqu'aux revenants qui ont plus ou moins bien dissimulé aux autorités leur rage intacte contre la France et qui sont là, inquiétantes grenades pré-dégoupillées.

À l'époque du déni des intellectuels du risque terroriste

Ce livre commence par le récit (un peu traumatique pour l'auteur, on le devine) d'une émission de télévision du 25 avril 2014 (« Ce soir. Ou jamais ! »), où dans un climat de franche hostilité idéologique, les invités (écrivains, avocats, sociologues...) sont tombés à bras raccourcis, avec une folle arrogance, un mépris souverain, une morgue que l'histoire leur aura fait ravalier, on l'espère, sur ce « petit journaliste » qui osait dire, sur un plateau de télévision, en termes modérés, que parmi les Français partis en Syrie, la majorité jugeaient légitimes de frapper la France par des attentats terroristes.

Il faut entendre les cris d'orfraies de cet aréopage qui dénonce alors unanimement un discours politiquement incorrect, un risque de stigmatiser tous les musulmans. Passe encore, le dédain de l'avocat gauchiste, défenseur de djihadistes, puisque la vérité n'a pas à être le fond de commerce d'un avocat. Mais les deux sociologues, estampillés, trahissent eux totalement l'esprit scientifique, l'éthique du chercheur, niant le témoignage de sources premières parce qu'il ne correspond pas à leur vision du monde.

On songe au vieux livre de Julien Benda, *La trahison des clercs*, on se désespère de tant de cris pour faire taire le journaliste qui rapporte juste la parole d'autrui, en l'accusant d'alimenter un « fantasme », oui un fantasme, fantasme qui a fait depuis des centaines de morts. On peut revoir ces échanges, entre les vingtième et vingt-cinquième minutes, ici :

C'est donc avec une soif lucide de comprendre, avec l'acceptation préalable de lire ce qu'on n'aimerait pas lire, qu'il faut se jeter sur cet ouvrage salvateur, car il permet de croiser les explications sobres et éclairantes de David Thomson avec les propos bruts de ses interlocuteurs.

Les Revenants nous donne accès au vocabulaire de ces activistes. Leur terminologie n'est pas neutre, elle dit bien des choses sur leur vision du monde et sur l'endoctrinement qu'ils ont reçu. On le savait déjà, mais on retrouve toute une terminologie d'emprise sectaire, où toute personne déviante par rapport à la ligne idéologique de Daech se voit affublée d'une série de qualificatifs très dépréciatifs qui justifient leur exclusion, je veux dire... physique !

On y retrouve, bien documenté, le [rôle des réseaux socionumériques](#) dans l'embrigadement initial, et la jouissance qu'ont éprouvé de minables petits caïds des quartiers difficiles connaissant leur quart d'heure de célébrité sur You Tube ou sur Facebook, en relatant leur vie là-bas et en lançant des anathèmes par dizaines. Comme l'écrit David Thomson :

« Le djihad se conçoit comme la réponse la plus radicale à la détermination sociale, à des failles psychologiques, familiales ou identitaires, au travers d'une expérience libératoire magnifiée par un projet à la fois ludique et transcendantal ».

Des récits ahurissants

Ce livre se lit, osons le dire, comme un roman, car il fourmille de récits étonnants et improbables. Comme ces pages dédiées à un couple de médecins français partis vivre en Syrie avec leurs deux adolescentes (qu'il a fallu là-bas protéger des demandes en mariage plus que pressantes), pour rechercher leur fils blessé à la guerre. Un récit hallucinant, qu'un scénariste d'Hollywood n'oserait pas proposer.

Parmi tous ces récits, retenons deux exemples. Un repenté raconte une scène ahurissante, dont le grotesque le dispute à la bêtise. Il concerne un point peu abordé habituellement dans les motivations du djihad islamiste : la sexualité, et la recherche de la vie en couple (hommes et femmes confondus). On sait bien que dans l'imaginaire djihadiste, un des pousse-au-crime est un pousse-à-jour : les fameuses *houris*, ces 72 vierges promises au Paradis à tout martyr qui se sera fait joyeusement exploser pour la cause.

Or, après la mort d'un djihadiste, un combattant revint vers les autres en apportant la preuve de la vérité de cette fadaise :

« Il disait qu'il avait vu des traces blanches sur ses sous-vêtements. Il disait qu'il avait éjaculé après sa mort parce qu'il avait vu les 'houris'. Il a dit 'Hashakoum', les frères, il a éjaculé, ça veut dire que c'est la vérité ! Il y a bien des 'houris' au Paradis ! » Et les gens y ont cru, à cette histoire » ajoute, désabusé, ce repenté.

Femmes djihadistes : la menace à venir ?

Retenons, également pour finir, un point très inquiétant de ce récit brut, coup de poing salutaire pour regarder avec lucidité la menace face à nous. Le chapitre consacré aux femmes, aux revenantes. David Thomson pointe que les autorités ont d'abord sous-estimé la menace dont elles sont porteuses. Les traitant avec condescendance, plutôt en jeunes dindes enamourées, pathétiques Shéhérazade des cités, parties chercher le sultan charmant, qu'en passionnaires ayant envie d'en découdre (alors que l'engagement de femmes dans la radicalité terroriste est documenté depuis longtemps). On a toléré leur retour (souvent avec enfants en bas âge) en leur infligeant peu ou pas de peines, et en instaurant une molle surveillance. Pourtant les quelques phrases qui sont livrées ici, sans fard, glacent le sang.

À propos de *Charlie Hebdo* :

« J'aimerais tellement que ça se repasse. Et j'espère que la prochaine attaque ciblée, ce sera une sœur qui la fera ».

Mais le pire est à venir. Celles qui sont passées par Daech, avec la rage au cœur, reviennent avec une frustration de plus : Daech les a empêchées de combattre.

En bons machistes qui se respectent, les dirigeants de Daech considèrent que les femmes sont là pour épouser, cuisiner, écarter les jambes et enfanter. Donc pas pour combattre ! Même si, un premier camp d'entraînement a été ouvert récemment, car quand les bombes tuent à tout vent les djihadistes, on devient moins regardant avec les principes pour combler les rangs décimés. Les femmes revendiquent donc le droit à l'attentat suicide. Oui, oui, vous avez bien lu, elles jugent injustes que l'attentat suicide soit permis aux hommes et pas aux femmes (même si au Nigéria, la secte islamiste Boko Haram n'a pas ces pudeurs, faisant même exploser des fillettes de 7 ou 8 ans). Et certaines semblent sérieusement songer à réparer l'affront subi en Syrie, chez nous. L'explosion kamikaze sur le sol français comme stade ultime de l'égalité hommes/femmes, en quelque sorte !

Un livre à lire, vraiment.

Un an après : la prévention des risques terroristes à l'ère des réseaux socionumériques

10 décembre 2015, 06:40 CET • Mis à jour le 8 décembre 2016, 13:15 CET

Auteur



1. [Mohamed Sakho Jimbira](#)

Doctorant, ATER, en Sciences de l'information et de la communication, Université de Lorraine

Déclaration d'intérêts

Mohamed Sakho Jimbira ne travaille pas, ne conseille pas, ne possède pas de parts, ne reçoit pas de fonds d'une organisation qui pourrait tirer profit de cet article, et n'a déclaré aucune autre affiliation que son poste universitaire.

Partenaires



[Université de Lorraine](#) apporte des fonds en tant que membre fondateur de The Conversation FR.

[Voir les partenaires](#) de The Conversation France

[Republier cet article](#)



Reproduisez nos articles gratuitement, sur papier ou en ligne, en utilisant notre licence Creative Commons.

menace copie.

Un an après, Rémi Malingrèy a porté un regard graphique et personnel sur cet article. C'est l'occasion pour l'auteur de revenir sur l'une de ses premières contributions à The Conversation France

« Depuis les événements tragiques du 13 novembre 2015, les attaques terroristes se sont multipliées en France et à l'étranger. Après Nice, Saint-Étienne-du-Rouvray, les dangers liés au terrorisme font partie de notre quotidien. Même si des mesures ont été prises pour lutter efficacement contre ce mal, il faut bien avouer que la tâche demeure immense. Hélas, comme le suggère le dessin de Rémi Malingrèy, toutes les menaces sont à prendre au sérieux, d'autant plus que leurs formes ne cessent d'évoluer ».

Plus de cinq millions d'utilisateurs ont utilisé l'outil de contrôle d'absence de danger « Facebook Safety » lors des attentats de Paris pour informer leurs proches et amis qu'ils étaient en sécurité. Inutile de revenir sur l'origine de cet outil inauguré en octobre 2014 par Mark Zuckerberg. Ce dispositif a indéniablement montré son utilité depuis sa création, en particulier dans un contexte où le lien social s'est beaucoup effiloché.

Des réseaux ouverts à toutes les dérives

Depuis quelques années, Facebook a fait l'objet de plusieurs critiques dénonçant ses pratiques de profilage et de captation des données personnelles à des fins commerciales et lucratives par le moyen d'algorithmes très sophistiqués. Dans le même temps, on observe que les menaces qui guettent les individus dans l'espace hors ligne sont également présentes en ligne. Les recherches que nous avons menées sur le sujet ont montré que le réseau social comporte également des espaces au sein desquels circulent des discours qui peuvent avoir un caractère pernicieux voire qui pourrait tomber sous le coup de la loi. Mais, la difficulté de lutter contre ces dérives réside dans le fait que ces utilisateurs potentiellement dangereux endossent de fausses identités et mettent en place des stratégies et tactiques de braconnage pour contourner le système de surveillance de Facebook.

L'absence de présence physique et l'anonymat augmentent les possibilités de falsification identitaire. Parmi ces dérives on trouve autant des discours à caractère pédophile, pornographique, raciste et autres, que des discours religieux radicaux voire extrêmes. Toutefois, soulignons que ces dérives ne sont pas propres à une religion, même si nos travaux de recherche portent essentiellement sur l'islam. D'ailleurs, les travaux de Gabriel Weimann professeur de communication à l'université de Haifa (Weimann, 2011, 2012) et de Namosha Veerasamy (Veerasamy, 2012) ont mis en relief la manière dont les groupes terroristes tirent profit des réseaux sociaux numériques.

Comme nous le savons, les mouvements radicaux se réclamant de l'islam utilisent également les réseaux sociaux numériques et y transposent leur propagande extrémiste. D'un autre côté, les 1616 perquisitions menées dans certains milieux et lieux de cultes musulmans qualifiés de radicaux, les 266 armes saisies, et les 290 assignations à résidence prononcées – chiffre du ministre de l'Intérieur – ont permis, selon les experts, de prévenir d'autres actions terroristes. Aussi, des mesures préventives similaires en collaboration avec les différents médias sociaux, en particulier Facebook, devraient pouvoir se faire selon des modalités à définir, quand il est avéré que certains profils, groupes ou pages comportent des discours radicaux extrêmes.

Des règles pour Facebook

Nous pensons que, compte tenu du danger à dimension planétaire que constitue le terrorisme, il devient nécessaire pour un réseau social comme Facebook, partie intégrante de la vie de millions de Français, de participer davantage à la lutte contre toutes les dérives, notamment extrémistes et fanatiques présentes en son sein. Ces espaces devraient pouvoir être soumis, au même titre que ceux du monde hors ligne, aux mêmes procédures de contrôle quand ils s'y trament parfois des actions dont la réalisation peut mener malheureusement à des centaines de morts, comme lors des récents attentats de Paris.

Bien entendu, Facebook étant régi par la législation américaine, il se pose des questions d'harmonisation des lois quant à la protection des libertés individuelles. Toutefois, des problématiques comme celle du terrorisme devraient faire l'objet d'un traitement spécial quant aux contradictions juridiques entre les États-Unis et la France. Néanmoins, il faut rappeler qu'en avril 2015 des mesures avaient été prises lors d'une réunion entre le ministre de l'Intérieur et les différents représentants des médias sociaux et des fournisseurs d'Internet, débouchant sur la création d'une plateforme de bonnes pratiques dans la lutte contre le terrorisme.

L'indispensable coordination avec les autorités

C'est dans ce même cadre, qu'une séance de travail sur la lutte contre la radicalisation et le terrorisme qui réunissait le Premier ministre Manuel Valls, la secrétaire d'État à la numérique Axelle Lemaire et les représentants de Facebook, Twitter, Google, Apple et Microsoft s'est tenue à Matignon le 3 novembre dernier. Les différents protagonistes se sont engagés à mener dans les deux prochains mois des travaux visant notamment : • « À définir et mettre en œuvre une stratégie offensive de contre-discours qui cible spécifiquement les activités de Daech en ligne ». • « À apporter le concours des développeurs et experts des entreprises du numérique pour élaborer des outils qui faciliteront l'implication de la société civile dans la lutte [contre la propagande terroriste](#) ».

Le rôle indispensable des chercheurs

Toutefois, ces actions ne sauraient être suffisantes face à une menace aussi sérieuse, et cette collaboration devrait franchir un palier supplémentaire. Il va sans dire qu'il s'agit d'une tâche très compliquée, ne serait-ce que dans la définition des termes et des concepts. Par exemple, à partir de quel moment un utilisateur peut-il être qualifié de terroriste ou faisant l'apologie du terrorisme ? Il y a là un vaste travail à conduire, afin de combler les vides juridiques liés à la nature propre des espaces numériques tels que Facebook.

Il incombe dès lors à l'État et aux représentants des différents médias sociaux d'associer dans cette réflexion les chercheurs universitaires compétents pour la tâche. Ces derniers sont plus à même de proposer des outils pour comprendre les enjeux liés à la complexité des problématiques inhérentes à la lutte contre le terrorisme dans les espaces numériques. Le terrorisme soulève des questions d'ordre historique, sociologique, philosophique et juridique, etc., qu'il convient d'étudier avec l'objectivité scientifique pour mieux voir, comment une meilleure compréhension de celles-ci peut aider à lutter efficacement contre ce mal. Par exemple, plusieurs chercheurs (dont Noam Chomsky) n'ont pas manqué de souligner le problème que pose l'absence de consensus dans la définition du terme de terrorisme. In fine, notons qu'il existe sur nombre de termes (Jihad, Jihadisme, Islamisme, Salafisme, Terrorisme, etc.) des ambiguïtés sémantiques qui empêchent une bonne compréhension des enjeux liés au terrorisme.

Terrorisme : un risque territorial sous-estimé ?

24 novembre 2016, 21:41 CET

Auteur



1. [Ludovic Jeanne](#)

Directeur de l'Institut du Développement Territorial (IDÉT), Laboratoire Métis, École de Management de Normandie

Déclaration d'intérêts

Ludovic Jeanne ne travaille pas, ne conseille pas, ne possède pas de parts, ne reçoit pas de fonds d'une organisation qui pourrait tirer profit de cet article, et n'a déclaré aucune autre affiliation que son poste universitaire.

Partenaires



[École de Management de Normandie](#) apporte un financement en tant que membre adhérent de The Conversation FR.

[Voir les partenaires](#) de The Conversation France

[Republier cet article](#)



Reproduisez nos articles gratuitement, sur papier ou en ligne, en utilisant notre licence Creative Commons.



Promenade des Anglais, Nice, 18 juillet 2016. Valéry Hache/AFP

Le risque terroriste est désormais un [enjeu et un sujet territorial](#). Malgré la nature et la localisation des attentats commis par [Mohammed Merah](#) en 2012 (à Toulouse et Montauban), [il n'a jamais été analysé pleinement comme tel](#).

On pourrait formuler le postulat de départ simplement : n'importe qui n'agresse pas n'importe qui, n'importe où. Les attentats de 2015, qui ont fait appel à une logistique plus lourde et internationale, sont plutôt l'exception dans la macabre liste des occurrences terroristes. Mais ils sont si marquants psychologiquement et symboliquement qu'ils nous encouragent à penser l'attaque terroriste comme un phénomène national, voire international. Bref, comme un phénomène qui reste « distant ».

Pourtant, la majorité des attaques terroristes depuis 2012 sont marquées par la proximité et des stratégies ou des tactiques territoriales locales. D'ailleurs, de remarquables spécialistes du sujet ont commencé à l'analyser, comme Gilles Kepel qui recourt de nombreuses fois au terme « proximité » [dans son dernier ouvrage](#).

Un risque de proximité

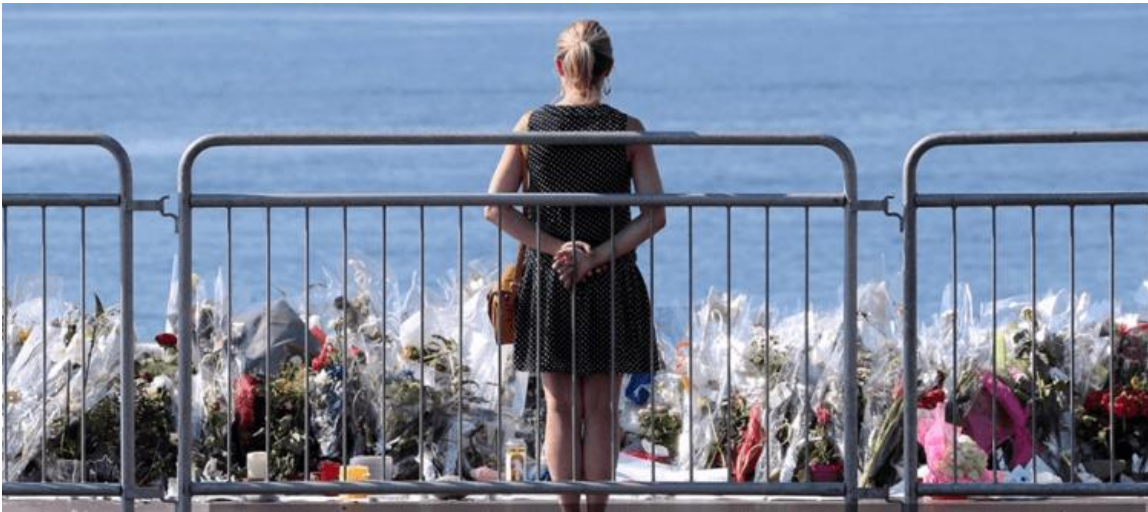
Dans le terrorisme de type « national ou international », ce sont des lieux et/ou des groupes emblématiques, donc hors de la vie ordinaire de tout un chacun, qui sont ciblés. On comprend mieux, dès lors, la méprise collective dans l'interprétation des attaques de Mohammed Merah. Ses cibles étant emblématiques – des militaires et des enfants de confession juive –, ses actes sont apparus comme « distants » pour la majorité des Français, liés à un terrorisme qui demeurerait une question nationale et internationale, et non comme une réalité territoriale et locale.

Les élus et autres « responsables » publics ont plus ou moins continué à penser selon ce paradigme jusqu'aux attentats de Nice en juillet 2016. Au-delà du déni toujours possible, il y a sans doute dans cette attitude l'espoir ou la volonté de ne pas dégrader inutilement les conditions de l'ordre public.

Mais, désormais, il n'est plus possible – et ce serait même une faute – de continuer à raisonner et à appréhender le risque terroriste sans comprendre qu'il est non seulement devenu un risque territorial mais qu'il est un risque de proximité.

« Tous peuvent être touchés »

Cette situation n'est pas le fait du hasard mais d'une stratégie, celle des réseaux djihadistes, en particulier de ceux liés à l'État islamique (EI). Al-Qaida avait une stratégie de frappe emblématique : la terreur devait naître de voir touché ce que tous pensaient intouchable, voire inaccessible à une destruction. Le 11 septembre 2001 reste le cas idéal-typique de ce schéma. Mais l'EI et les nouveaux réseaux djihadistes développent, quant à eux, une stratégie de frappe de proximité : la terreur naît de l'idée que tous peuvent être touchés, ou leurs proches, même si et précisément parce qu'ils ne représentent « rien » de particulier et d'emblématique (un groupe, un pouvoir, etc.). Ce point est à rapprocher des analyses du même Gilles Kepel qui, dans ses travaux, parle de djihadisme de 3^e génération (EI) après celui de 2^e génération (Al-Qaida).



Une femme se recueille après la tuerie de Nice. Valéry Hache/AFP

L'attaque de Nice, évidemment, mobilise encore des éléments emblématiques (lieu et événement). Mais, semble-t-il, moins pour eux-mêmes que pour permettre de toucher de nombreuses cibles humaines et sociales qui, elles, ne l'étaient pas. La modestie des moyens et du schéma opérationnel militent en faveur de cette interprétation.

Cette seconde stratégie est redoutable pour deux raisons :

- Elle rapproche spatialement et psychologiquement la menace de chaque citoyen qui dès lors et « sans raison » peut se sentir « visé » ;
- Elle diffuse très largement, d'un point de vue spatial, le potentiel d'occurrence de frappes terroristes.

Ces deux caractères rendent l'action des pouvoirs publics plus complexe et impliquent des moyens beaucoup plus lourds car devant assurer une couverture territoriale large sur un nombre de lieux potentiels nettement plus élevés. Cela induit ce que nous observons aujourd'hui : un épuisement des forces de sécurité.

Autre conséquence de cette évolution du risque terroriste : elle [élargit de manière drastique le nombre d'acteurs](#) chargés de [prévenir, de neutraliser ce risque](#) ou de gérer la crise consécutive à une attaque.

Le caractère complexe de la réaction à mettre en œuvre pour le combattre est amplifié par le paradoxe du risque terroriste qui peut autant s'apparenter à une tuerie de masse (Bataclan) qu'à des meurtres plus « classiques » par leur ampleur limitée (Saint-Étienne-du-Rouvray).

Des préconisations à manier avec précaution

De nouvelles questions se posent alors avec l'apparition de ce nouveau terrorisme djihadiste. [Quelle est la géographie sociale du risque terroriste territorial](#) ? Comment faire cette géographie sociale et quel usage en faire par la suite ? Et – point crucial – quel rapport y a-t-il entre l'analyse publique d'un risque territorial (donc localisé) potentiel et l'augmentation de la probabilité de sa survenue ?

Ce dernier point est particulièrement crucial en matière de risque territorial : il produit ou repose sur la proximité entre des acteurs, des ressources et des lieux dont une ou plusieurs combinaisons peuvent réaliser partiellement ou totalement le risque. Autrement dit, la responsabilité à l'égard des informations, des analyses et des préconisations que l'on peut rendre publiques devient critique.



Une femme retire un bouquet de fleurs sur la Promenade des Anglais, à Nice, le 15 octobre 2016. VALERY HACHE/AFP

Considérons, par exemple, un lieu situé dans une capitale régionale concentrant une grande quantité de matières inflammables et potentiellement explosives à proximité immédiate de quartiers populaires densément peuplés et du principal axe de circulation de l'agglomération (entre 35 et 40 mètres de déport horizontal entre la source de risque la plus proche et ladite voie de circulation). Ce sont des milliers d'habitants, leurs logements et le fonctionnement quotidien, y compris économique, de toute l'agglomération qui sont exposés.

Faut-il souligner la difficulté éthique et pratique à rendre compte publiquement (ce qui est la logique de toute recherche universitaire) de ce type d'analyse ? L'émergence du risque terroriste territorial rend donc encore plus difficile l'appréhension publique des autres risques territoriaux, [ceux-ci pouvant devenir l'instrument de celui-là](#). En effet, un débat public médiatisé sur la localisation de tel ou tel risque (industriel dans notre exemple) peut faciliter une action terroriste, voire la susciter en fournissant une connaissance directement exploitable. Souvenons-nous des inquiétudes des premières heures après l'explosion de l'usine AZF de Toulouse en 2001.

Sortir des équations simplistes

Il est possible d'indiquer les lignes principales de contribution d'une telle géographie sociale et des résultats d'analyse qu'elle offrirait, notamment pour sortir des [équations les plus simplistes](#) :

- Comprendre les [trajectoires socio-spatiales](#) des djihadistes ;
- Comprendre l'organisation et l'évolution de leurs espaces de vie ;
- Connaître les lieux et les occasions sociales de formation idéologique et technique, y compris les voyages (Afghanistan et Pakistan, par exemple) et l'activité sur Internet. Cela implique aussi de comprendre les processus de diffusion des contenus idéologiques et de schémas opérationnels, diffusion qui ne peut s'opérer exclusivement via Internet ;
- Comprendre le management stratégique de l'espace que développe un djihadiste – seul ou en équipe – pour préparer et assurer les opérations puis les réaliser ;
- Analyser les lieux des attaques, leurs caractéristiques sociales, leurs configurations, l'évolution des choix et les typologies qui peuvent en ressortir ;
- Analyser le rôle et le choix des lieux de repli, de fuite et/ou, d'emprisonnement. Un travail capital doit ainsi être fait sur les centres de détention et les maisons centrales en tant que lieux de formation idéologique et donc comme foyers secondaires de production et de diffusion de l'idéologie et des comportements djihadistes ;
- Comprendre, enfin, l'« espace social frappé » pour évaluer l'impact réel sur la société locale et, éventuellement, l'effet différentiel selon les groupes sociaux. Cet aspect est évidemment lié aux lieux des attaques mais ne peut y être réduit.

Nos réactions décident de l'efficacité de l'attaque terroriste

On le voit, il y a là toute une démarche de sciences du territoire à appliquer aux enjeux du terrorisme actuel. Elle n'est pas simple mais la compréhension de cette géographie sociale-là débouche sur deux issues pratiques importantes :

- Mieux comprendre le processus menant à l'attaque, c'est se donner évidemment de meilleures chances de l'empêcher ou de le minorer. Or les approches dominantes ne donnent pas assez de place à l'analyse des processus et des interactions, se perdant dans le constat que les profils des attaquants et leurs « parcours » sont trop hétérogènes pour en tirer des préconisations ;
- Mieux comprendre l'impact territorial quant à la diffusion des représentations et des comportements, notamment de la peur, et les *effets de lieu* des occurrences d'attaques, c'est améliorer nos chances de contrôler les effets sur nos sociétés de ces événements tragiques.

Le contrôle, et donc la compréhension, de ces effets doit faire partie des préoccupations du contre-terrorisme car il faut bien saisir que l'objectif des groupes, réseaux et organisations terroristes n'est pas atteint par l'attaque elle-même mais par ses effets sociaux. Or une fois l'attaque perpétrée, les attaquants n'ont pas de contrôle direct sur ces effets sociaux et ceux-ci n'ont rien de « mécaniques ».



Un homme se recueille à Nice, le 15 octobre 2016, face à un mémorial improvisé. ANNE-CHRISTINE POUJOULAT/AFP

Par ailleurs, un comportement qui manque trop fréquemment l'effet qu'il vise tend à disparaître ou à se réduire, notamment en rencontrant de plus en plus de difficultés à trouver et mobiliser les individus qui l'endosseront. Autrement dit, la [réaction médiatique et politique](#) (cf. le nombre très élevé d'événements annulés pendant l'été 2016 suite à l'attentat de Nice), en tant qu'elle guide fortement les perceptions sociales, n'est pas extérieure à l'attaque terroriste et à son analyse [mais en fait partie](#). C'est tellement vrai que c'est écrit noir sur blanc dans les publications de l'EI (par exemple pages 26 et 27 du numéro 10 de *Dâr al Islâm*, publication francophone de l'EI).

La réponse, dès lors, ne peut se réduire à une sorte de charte de « bonne conduite » pour les médias et les élus nationaux, encore qu'elle soit sans doute souhaitable. Cette réponse, pour être efficace, doit se penser au niveau territorial et local par la compréhension des impacts sociaux réels des événements. Cela mène également à une réflexion sur l'[adaptation des services spécialisés](#) au caractère stratégique de cette dimension territoriale.

La pensée scientifique du terroriste djihadiste

13 octobre 2016, 21:24 CEST

Auteur



1. [Thomas Lindemann](#)

Professor of International Relations & Political Science at L'École polytechnique, Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines – Université Paris-Saclay

Déclaration d'intérêts

Thomas Lindemann ne travaille pas, ne conseille pas, ne possède pas de parts, ne reçoit pas de fonds d'une organisation qui pourrait tirer profit de cet article, et n'a déclaré aucune autre affiliation que son poste universitaire.

Partenaires



[Université Paris-Saclay](#) apporte des fonds en tant que membre fondateur de The Conversation FR.



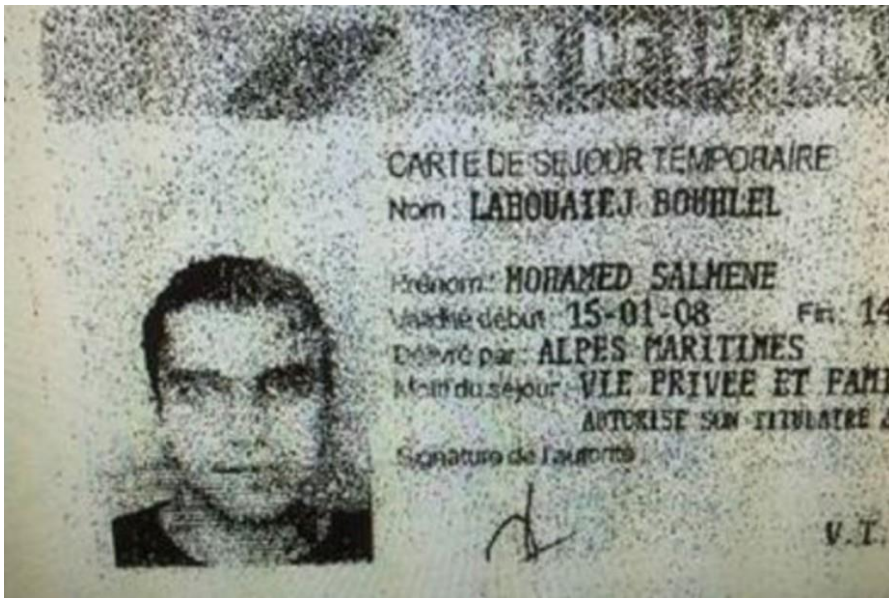
[Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines](#) apporte un financement en tant que membre adhérent de The Conversation FR.

[Voir les partenaires](#) de The Conversation France

[Republier cet article](#)



Reproduisez nos articles gratuitement, sur papier ou en ligne, en utilisant notre licence Creative Commons.



La carte de séjour de l'auteur de l'attaque de Nice. Police nationale/ AFP

Pour beaucoup, le terrorisme djihadiste rime avec irrationalité. Ses racines sont à rechercher soit dans le fanatisme religieux soit dans l'anomie et le manque de perspectives sociales. Cette vision de la violence irrationnelle semble être confirmée par les décapitations horribles et sadiques des otages de l'État islamique, comme par les révélations récentes de l'instabilité mentale du kamikaze d'Orlando (juin 2016) ou du conducteur fou qui a tué plus de 80 personnes à Nice (juillet 2016).

Le faible niveau d'études de beaucoup de ceux ayant participé aux récents attentats en France – Toulouse en 2012, *Charlie Hebdo* et le Bataclan en 2015 – confirmerait la thèse de l'irrationalité. Ainsi, dans cette perspective, le terrorisme islamiste ne serait rien de plus que l'expression d'individus antimodernistes et sans instruction.

Cependant, alors que cette interprétation pourrait s'avérer intéressante dans le cas de terroristes nationaux (à entendre comme « nés dans le pays dans lequel ils ont perpétré leurs attaques »), elle ne convient pas pour d'autres acteurs terroristes, ceux qui ont grandi dans des pays musulmans riches avant de partir suivre leurs études supérieures en Occident.

Fait troublant, nombre des terroristes impliqués dans les attaques du 11 septembre 2001 – 8 sur les 20 concernés – ont suivi des études d'ingénieur. Ce point apparemment anecdotique a son importance. Le cerveau des attaques du 11 septembre, Mohammed Atta, avait suivi des études d'architecture en Allemagne. Khalid Sheik Mohammed avait obtenu un diplôme de génie mécanique dans une université de Caroline du Nord (la North Carolina Agricultural and Technical State University).

Diego Gambetta et Steffen Hertog ont récemment mené une [étude statistique](#) (publiée aux presses de l'Université de Princeton) sur ce sujet et en ont conclu que certaines formations d'ingénieur favoriseraient une mentalité rigide, faisant de ces individus de « bons clients », en quelque sorte, pour l'islamisme radical.

La « carrière radicale »

Se pourrait-il alors que la mentalité des terroristes islamistes ne soit pas liée uniquement à une socialisation professionnelle spécifique, mais également à une tradition occidentale qui se référerait à la raison scientifique ? Après tout, les attaques à la bombe survenues à Londres, en 2005, ont démontré que des individus éduqués, ayant grandi en Occident comme Siddique Khan, sont capables de commettre des actes violents.



Hommage aux victimes de l'attaque de Londres (juillet 2005). [jaimelondonboy/Flickr](#), [CC BY-NC-ND](#)

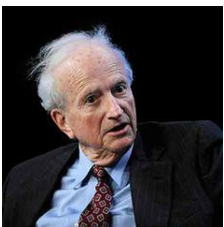
La socialisation professionnelle des terroristes nationaux en Europe est globalement similaire à celles de ceux des pays arabomusulmans : études d'ingénieur, pharmacie, mathématiques, biomédical, informatique, sciences du sport. L'auteur de la tuerie de Nice, Mohamed Lahouaiej Bouhlel, a par exemple étudié à l'Institut préparatoire aux études d'ingénieur à Monastir (Tunisie), avant de s'installer en France.

Quant à ceux qui n'ont pas effectué d'études supérieures, ils ont souvent suivi des formations techniques : en électrotechnique pour l'un des frères Kouachi, tandis que Mohammed Merah a obtenu un CAP de carrosserie. Il est à noter que l'étude des humanités (philosophie, sociologie ou littérature) n'est définitivement pas faite pour une « carrière radicale ».

Le credo d'une science universelle

Une exception confirme, cependant, la règle en ce qui concerne les sciences sociales : l'économie et le management sont également relativement populaires parmi les djihadistes radicaux. Ahmed Omar Saeed Sheikh, qui a kidnappé le journaliste Daniel Pearl au Pakistan en 2002, avait ainsi étudié les statistiques à la London School of Economics. Les études d'économie font appel à nombre de modèles mathématiques afin de comprendre des comportements sociaux.

L'idée positiviste, qui repose sur la philosophie d'Auguste Comte et par la suite sur la révolution béhavioriste dans les pays anglo-saxons, est fermement ancrée dans l'économie. Elle affirme qu'il ne devrait pas y avoir de séparation entre les sciences naturelles et sociales. Une conviction qui repose sur l'idée que la science est universelle et aspire au plus grand bien et qu'un modèle unique peut expliquer toutes les sociétés.



Pour Gary Becker, l'irrationnel est un rationnel qui s'ignore... [In Memoriam Day/Flickr](#), [CC BY-NC](#)

Qui plus est, toujours selon la théorie positiviste, le comportement humain est déterminé par des lois générales ou par la loi d'utilité maximum. Ainsi, le [prix Nobel Gary Becker](#) estime dans son ouvrage *The Economic Approach to Human Behavior* (1976, Chicago University Press) que l'être humain a un comportement économiquement rationnel et assure que toute autre explication des phénomènes sociaux est illégitime : « Tout ce qui est apparemment irrationnel n'est que la conséquence d'un « coût » objectif que l'expérimentateur n'a pas encore réussi à isoler ».

Le positivisme postule également que des tendances claires et des régularités existent dans le temps et que tout phénomène social peut être quantifié. Enfin, il affirme que le chercheur devrait faire preuve de distance émotionnelle quant à son sujet par une objectivation et une neutralité axiologique.

Le potentiel de violence du scientisme

En définitive, ce modèle scientifique n'est pas très éloigné des dogmes du fanatisme religieux. Dans les deux cas, en effet, toute liberté créatrice de l'homme est niée et toute réalité sociale est ramenée à une vérité absolue. Ce n'est pas un hasard si tous les États « totalitaires » se réfèrent à une vérité scientifique. C'est le cas, par exemple, [des théories de Lyssenko](#) en URSS ou de la science « raciale » en Allemagne qui aspirait à créer « l'Homme nouveau ». De même qu'ils se réfèrent aux « lois de l'histoire », comme l'a démontré il y a bien longtemps déjà Hannah Arendt.

Le « scientisme » peut produire de la violence par des perceptions exagérées des menaces et une forme de désengagement émotionnel vis-à-vis d'autrui sur le plan des relations humaines. Alors que le positivisme a été critiqué pour nombre de raisons et dans des perspectives différentes – conservatisme politique, perte de sens et d'esprit critique –, les universitaires n'ont pourtant que très rarement souligné son potentiel à légitimer la violence.



Le Musée d'anthropologie criminelle « Cesare Lombroso » (Turin). [Régine Debatty/Flickr, CC BY-SA](#)

Or la science positiviste n'est pas un outil purement neutre. Elle reflète une vision du monde, fondée sur des suppositions à propos de l'identification des menaces futures et sur les solutions les plus appropriées pour y faire face. Ainsi, une vision déterministe de l'homme établissant rapidement des régularités entre un certain comportement « déviant » ou violent et des propriétés données peut rapidement suggérer l'idée selon laquelle il faut « interner » voire « neutraliser » les groupes sociaux présentant des profils « dangereux ». Cela a notamment été suggéré par une certaine « science criminelle », inspirée originellement par [Cesare Lombroso](#) (1835-1909).

Les raisons pour lesquelles la science positiviste peut produire de la violence sont certes multiples, mais on peut affirmer que les dynamiques psychologiques sont cruciales. Les théories positivistes produisent des perceptions de menaces exagérées aussi souvent qu'elles surestiment les intentions hostiles par une vision déterministe du monde qui neutralise toutes les autres. La science positiviste produit également, on l'a dit, un désengagement émotionnel : elle inhibe les identifications positives à l'autre en quantifiant, agrégeant, faisant abstraction et minimisant l'entremise d'autrui.

Liaisons dangereuses

A cet égard, la pensée positiviste a des affinités électives avec l'islamisme radical. Les islamistes invoquent une science de la religion, spécialisée dans la jurisprudence islamique. Les ulémas se considèrent comme les arbitres de la charia. Cette interprétation contredit certes la science moderne axée sur la [notion de réfutabilité](#) (Karl Popper) et l'hypothèse provisoire, mais, dans le même temps, elle correspond bien au dogmatisme plus classique d'un positivisme inconditionnel.

L'État islamique accorde vraisemblablement de la valeur aux scientifiques et aux docteurs. Par ailleurs, l'idéologie islamiste radicale postule que si l'univers était bien ordonné, les frictions ne pourraient exister. Les théories du complot qui lient l'existence du mal à celle des États-Unis ou d'Israël sont bien établies et illustrent les difficultés cognitives d'admettre l'existence d'un monde chaotique et souvent complexe. Ainsi, dans l'idée de Daech, les musulmans représentent clairement les forces de la renaissance contre la décadence du monde occidental.

Humains et objets interchangeables

Si le terroriste instruit peut comporter une dimension scientifique, il semble à première vue que les exécutants partagent peu de ce positivisme sophistiqué. En effet, comme semble le démontrer le cas des prisonniers français radicalisés, ces derniers sont généralement moins éduqués que la moyenne de leur tranche d'âge et peu diplômés. Des entretiens menés avec des djihadistes français et les rapports d'enquête sur les attaques terroristes perpétrées au cours des deux dernières années en France suggèrent une mentalité positiviste rudimentaire. Ce positivisme, souvent inconscient, pourrait être résumé de la façon suivante : les humains et les objets sont relativement interchangeables.

Assez souvent, les islamistes radicaux se conçoivent et conçoivent les autres comme plus ou moins dirigés par des forces suprêmes. Ce qui est bon est prescrit par un texte sacré, il ne peut y avoir d'exception. Qui plus est, comme nombre de statisticiens, ils raisonnent en termes d'agrégation d'acteurs. Pour ces terroristes islamistes, il va de soi qu'ils sont en guerre contre les *kouffars* (« mécréants ») de l'Occident.

[Moins éduqués](#), les terroristes nationaux occupent souvent des postes techniques (conducteurs, assistant technique), jouent très souvent aux jeux vidéo et/ou cultivent systématiquement leur corps avec le minimum d'interactions sociales. Enfin, souvent pour ne pas dire toujours, les djihadistes comme l'auteur de l'attentat de Nice, Mohamed Bouhlel, ont des relations sociales plutôt rares, perturbées ou objectivées.

Ainsi, plutôt que d'opposer Les Lumières occidentales à un obscurantisme islamiste, il est sans doute nécessaire de redécouvrir au sein de la tradition critique le potentiel de violence recelé par la raison. Une raison qui neutralise la compassion humaine par une logique de fer

Expliquer la radicalisation : portrait robot du « djihadiste maison »

28 janvier 2016, 21:47 CET

Auteur



1. [Farhad Khosrokhavar](#)

Directeur d'études, directeur du CADIS, École des Hautes Études en sciences sociales (EHESS) – PSL

Déclaration d'intérêts

Farhad Khosrokhavar ne travaille pas, ne conseille pas, ne possède pas de parts, ne reçoit pas de fonds d'une organisation qui pourrait tirer profit de cet article, et n'a déclaré aucune autre affiliation que son poste universitaire.

Partenaires



[PSL Research University](#), apporte des fonds en tant que membre fondateur de The Conversation FR.



[École des Hautes Études en Sciences Sociales \(EHESS\)](#) apporte un financement en tant que membre adhérent de The Conversation FR.

[Voir les partenaires](#) de The Conversation France

[Republier cet article](#)



Reproduisez nos articles gratuitement, sur papier ou en ligne, en utilisant notre licence Creative Commons.



Rue de la Fontaine au Roi, à Paris, novembre 2015. [gael lombart/Flickr](#), [CC BY-NC](#)

Ce texte est issu des travaux d'un colloque organisé le 20 janvier dernier par la Conférence des présidents d'Université (CPU), en partenariat avec le Camp des Milles, et The Conversation France.

Quels sont les traits communs aux djihadistes français ? Il est possible de dresser le profil du « djihadiste maison » à partir des attentats commis en France depuis 1995 jusqu'à *Charlie Hebdo* en janvier 2015.

Des jeunes banlieusards aux classes moyennes

Tous ces jeunes ont eu des démêlés avec la justice, affichent un passé délinquant, et ont commis des vols ou fait du trafic. La grande majorité a vécu des périodes d'emprisonnement plus ou moins longues ; à part [Kelkal](#) qui semble avoir vécu dans une famille plus ou moins « normale », les autres ont eu une enfance malheureuse, souvent avec placement dans des foyers et une errance mentale qui en a fait des individus à problèmes dès leur jeune âge. C'est aussi le cas de [Zacarias Moussaoui](#), condamné à perpétuité en 2006 aux États-Unis en liaison avec les attentats terroristes du 11 septembre 2001.

Pratiquement tous étaient « [désislamisés](#) » et sont devenus musulmans *born again* ou convertis djihadistes sous l'influence d'un gourou, de copains ou à partir de leurs lectures sur Internet ou en prison. Enfin, la grande majorité a fait le voyage initiatique dans un pays du Moyen-Orient ou des zones de guerre (Irak, Syrie, Afghanistan, Pakistan...), sauf Amedy Coulibaly qui a été influencé, lui, par [Djamel Beghal](#). On peut ainsi évoquer la séquence suivante : vie en banlieue (ou dans les *poor districts* en Angleterre), délinquance, prison, voyage guerrier et islamisation radicale chez la majeure partie d'entre eux.

La prison intérieure

On peut distinguer deux types de djihadistes selon la classe sociale : ceux des classes moyennes et ceux d'origine populaire, la plupart d'origine immigrée, quelques-uns étant des convertis. En France, les jeunes issus des classes moyennes qui participent aux attentats djihadistes sont une infime minorité, du moins jusqu'aux attentats du 13 novembre 2015.

L'univers mental des jeunes « désaffiliés » (*disaffected youth* chez les Anglais) qui embrassent l'islam radical est marqué par la haine de la société suite au sentiment indélébile qu'ils ont d'une profonde injustice sociale à leur égard. Ils vivent l'exclusion comme un fait indépassable, un stigmate qu'ils portent sur leur visage, dans leur accent, dans leur langage bourré de verlan et d'expressions anglo-arabes détournées de leur sens d'origine ainsi que leur posture corporelle qui est perçue comme menaçante par les autres citoyens.

Ils sont en rupture avec la société et rejettent l'uniforme (même celui du pompier) comme émanation d'un ordre répressif. Leur identité se décline dans l'antagonisme à la société des « inclus » – qu'ils soient des Français « gaulois » ou d'origine nord-africaine ou encore des Anglais d'origine pakistanaise – mais qui auraient réussi à se rehausser au rang des classes moyennes. Stigmatisés aux yeux des autres, ils ont un intense sentiment de leur propre indignité qui se traduit par une agressivité à fleur de peau.



Enfermés dans quelques pâtés de maison. [Osnat Skoblinski/Flickr, CC BY-NC-SA](#)

La banlieue-ghetto se transforme en une prison intérieure, et ces jeunes transforment le mépris de soi en haine des autres et le regard négatif des autres en un regard avili sur soi. Ils visent, avant tout, à marquer leur révolte par des actes négatifs plutôt que de chercher à dénoncer le racisme en s'engageant socialement. Pourtant, par un rude labeur, une partie de leurs confrères parvient à surmonter l'exclusion et à rejoindre les classes moyennes. Mais, dès lors, ils délaissent les banlieues et rompent souvent les liens avec les anciens amis.

Enfermés dans le quartier ou même quelques pâtés de maison, les jeunes exclus trouvent l'issue dans la délinquance et la quête de l'argent facile afin de vivre selon le modèle rêvé des classes moyennes, les surpassant quelquefois par la mainmise sur des sommes plus ou moins importantes qu'ils dilapident avec les copains, quitte à recommencer l'action délinquante qui devient progressivement criminelle. Le mal dont ils souffrent le plus est la victimisation et la certitude que la seule voie d'accès aux aménités des classes moyennes est dans la délinquance, la société leur ayant fermé d'après eux toutes les autres issues.

La sacralisation de la rage

Tant que la haine trouve une échappatoire dans la délinquance, elle s'apaise par l'accès, pour de courtes périodes, à l'aisance matérielle suivie de dissipation des biens illégalement acquis. Mais, chez une infime minorité, la déviance à elle seule ne les satisfait pas, ils ont besoin d'une forme d'affirmation de soi qui combine plusieurs traits : le recouvrement de la dignité perdue et la volonté d'affirmer leur supériorité sur les autres en mettant fin au mépris de soi. Ce dernier, ils le portent dans leurs tréfonds suite à l'intériorisation des stigmates liés à la vie dans la cité, à la criminalité et à une vie éclatée et dépourvue de cohérence mentale.

La mutation de la haine en djihadisme sacralise la rage et leur fait surmonter leur mal-être par l'adhésion à une vision qui fait de soi un chevalier de la foi et des autres, des impies indignes d'exister. La mue existentielle est ainsi accomplie, le Soi devient pur et l'Autre impur. L'islamisme radical opère une inversion magique qui transforme le mépris de soi en mépris de l'autre et l'indignité en sacralisation de soi aux dépens de l'autre. Fini, désormais, le sentiment d'insignifiance et d'absence de vocation dans une société où l'on ne pouvait survivre que par de petits boulots ou par la délinquance !

On devient quelqu'un et on fait tout pour que ce constat scellé intérieurement par l'adhésion au djihadisme soit reconnu par les autres, notamment par les médias. Ces derniers sont indissociables de l'action djihadiste qui n'existe qu'en cumulant la violence avec une couverture médiatique qui fait du jeune chevalier de foi la star mondialisée de l'action monstrueuse. Plus les médias lui consacrent, même à titre posthume, une place, et plus, sur le moment, il est fier d'incarner les valeurs ultimes d'une foi dont la raison d'être est la mutation du mépris de soi en haine de l'autre et l'indignité vécue en une forme superlative de sacralité.

Ce faisant, une identité en rupture avec les autres tente de se venger de son malheur sur une société incriminée qui devient coupable en totalité, sans nuance, ou dans le jargon djihadiste, hérétique, impie : il faut l'abattre, quitte à se faire tuer en martyr de la cause sacrée.

La prison, un lieu où mûrit la haine

Dans la trajectoire djihadiste des jeunes de banlieues, la prison joue un rôle essentiel, moins parce qu'on s'y radicaliserait que pour cette raison fondamentale qu'elle offre la possibilité de mûrir la haine de la société dans des rapports quotidiens tissés de tension et de rejet face aux surveillants et plus globalement, l'institution carcérale. Chaque fois qu'il transgresse les règlements internes de la prison, des sanctions lui rappellent l'existence d'un système dont il conteste la légitimité en raison de ce profond sentiment d'injustice logé au creux de son cœur. Il vit son destin comme scellé sur un malentendu fondamental avec la société suite à une socialisation déficiente.

La prison assagit certains, mais la plupart des jeunes y trouvent une raison supplémentaire de haïr la société. Au sein de la prison, ils nouent des liens avec des criminels plus aguerris susceptibles de leur ouvrir de nouvelles perspectives dans la déviance. Souvent l'adhésion à l'islam radical s'effectue en prison en concomitance avec l'ennui d'être abandonné à soi au sein d'une institution qui n'a pas le même égard vis-à-vis du musulman qu'à l'égard du chrétien ou du juif. En prison, le jeune délinquant fait l'expérience du mépris à l'égard de l'islam sous une forme institutionnelle et impersonnelle : manque ou pénurie d'imam, prières collectives du vendredi non célébrées ou faites dans des conditions où prévaut la suspicion vis-à-vis des participants, refus du petit tapis de prière dans le cours de récréation...

En plus, la mainmise de plus en plus grande des salafistes sur les musulmans en prison est comme une initiation à la logique de rupture sous une forme prémonitoire. Les salafistes ne sont pas djihadistes, mais prônent une version exclusiviste de l'islam qui contribue à désocialiser les jeunes en introduisant un fossé infranchissable entre le croyant et le non-croyant, le vrai musulman, assidu dans sa pratique religieuse, et le faux musulman, laxiste et peu respectueux des interdits religieux.

En prison, l'attrait de l'islamisme radical tient à l'inversion de rôle qui s'opère dans la psyché tourmentée du jeune : il a été condamné à des peines de prison, on l'a jugé ; désormais c'est lui qui condamne – cette fois sans appel – la société, c'est lui qui assume le rôle du juge en tant que chevalier de la foi en guerre contre les impies. L'inversion du rôle restitue la confiance de soi au détenu en tant que noble individu qui exécute désormais les sentences divines. De ce fait, les islamistes endurcis n'éprouvent pas de remords face à l'étendue de leur violence et la déshumanisation des victimes qui se voient dénier par lui la dignité humaine.

Le voyage initiatique en « guerre sainte »

Un dernier fait convainc l'apprenti djihadiste de la légitimité de la cause qu'il défend : le voyage initiatique dans un pays du Moyen-Orient où prévaut la guerre sainte. Mohamed Merah a été au Pakistan, en Afghanistan et d'autres contrées où sévit l'islamisme radical ; Mehdi Nemmouche s'est trouvé en Turquie et est fortement soupçonné d'avoir vécu un an en Syrie, en 2012, aux côtés des djihadistes ; les deux frères Kouachi ont été au Yémen où ils ont suivi un entraînement militaire chez Al-Qaida dans la péninsule arabique ; le cas d'Amedy Coulibaly étant peut-être l'exception, même si on a des traces de lui en Turquie et d'un éventuel passage en Syrie. Celui-ci, en tout cas, a rencontré un djihadiste charismatique, Djamel Beghal, qui l'a mis en contact avec Chérif Kouachi. Dans ce cas, le gourou charismatique fait office d'ersatz au voyage initiatique.



Les ruines de Jobar, une localité située près de Damas, en Syrie. Abd Doumany/AFP

Dans la majorité des cas, le voyage initiatique confirme le jeune djihadiste dans sa nouvelle identité en le faisant renouer de manière mythique avec les sociétés musulmanes dont il ne parle pourtant pas la langue ni ne partage les mœurs. Ce voyage lui fait apprendre le maniement des armes, mais il lui permet en même temps de devenir « étranger » à sa propre société. Il apprend surtout à devenir « cruel », à exécuter de manière professionnelle et sans état d'âme des otages ou des individus par lui incriminés (policiers et militaires, juifs, « mauvais musulmans »...). Bref, à devenir un véritable combattant aguerrri du djihad hyperbolique qui ne recule devant aucun obstacle moral dans la mise à mort des « coupables ».

Les nouveaux djihadistes de classe moyenne

On compte, selon les statistiques disponibles, aux alentours de 5000 jeunes Européens partis en Syrie et de nombreuses tentatives de départ vers ce pays (surtout via la Turquie) ont été neutralisées après la promulgation des lois dans de nombreux pays européens pour empêcher ces départs.

L'utopie régressive de la néo-Umma, combinée au rôle du preux chevalier du djihad, exerce une indéniable fascination non seulement sur certains jeunes des banlieues, mais aussi, et pour des raisons différentes, sur des jeunes de classe moyenne en quête de sens et qui constituent le second groupe amoureux du djihadisme depuis la guerre civile en Syrie en 2013.

Ces jeunes de classes moyennes, souvent des adolescents attardés, gonflent l'armée de réserve du djihad en se convertissant un peu de toutes les religions à l'islam radical : chrétiens désenchantés qui sont en quête de sensations fortes que le catholicisme institutionnel est incapable de leur faire éprouver, juifs sécularisés las de leur judaïté sans ancrage religieux, bouddhistes provenant de familles françaises naguère converties au bouddhisme et qui cherchent une identité revigorée au service de la guerre sainte en contraste avec la version pacifiste de cette religion en Europe... Mais aussi des jeunes filles, souvent de bonne famille, qui ont rejoint la horde des prétendants au djihad exacerbé un peu pour faire une expérience post-féministe qu'elles imaginent dépaysante et de nature à donner sens à leur vie trop prosaïque.

À la différence des djihadistes des banlieues, les jeunes de classe moyenne n'ont pas la haine de la société, ni n'ont intériorisé l'ostracisme dont la société a accablé les premiers, ils ne vivent pas non plus le drame d'une victimisation qui noircit la vie. Ils font appel à l'humanitaire pour justifier leur parti pris contre le gouvernement fascisant d'Assad et nombre d'entre eux sont dans une phase que l'on pourrait qualifier de « [pré-jihadiste](#) » avant leur départ pour la Syrie ou l'Irak.

Les idéaux de l'anti-Mai 68

Cette jeunesse férue du djihad incarne les idéaux de l'anti-Mai 68 : les jeunes d'alors cherchaient l'intensification des plaisirs dans l'infini du désir sexuel reconquis ; désormais, on cherche à cadrer les désirs et à s'imposer, par le biais d'un islamisme rigoriste, des restrictions qui vous ennoblissent à vos propres yeux. On cherchait à se libérer des restrictions et des hiérarchies indues, désormais, on en réclame ardemment, on exige des normes sacrées qui échappent au libre-arbitre humain et se réclament de la transcendance divine, on y aspire et on les sacralise au gré de la guerre sainte.

On était anarchiste et on avait la haine du pouvoir patriarcal ; à présent, on trouve une société vide de sens et l'islamisme radical, en départageant la place de la femme et de l'homme, réhabilite une version distordue de patriarcat sacralisé en référence à un Dieu inflexible et intransigeant, le contre-pied d'un républicanisme ramolli ou d'un christianisme trop humanisé. Mai 68 était la fête ininterrompue et le mouvement hippie se voulait sa continuation dans le délire du voyage exotique jusqu'à Katmandou ou en Afghanistan, libre encore de l'emprise du djihadisme. À présent, le voyage initiatique est une quête de pureté dans l'affrontement de la mort au nom du martyr.

La libération féminine était partie intégrante de Mai 68. Désormais, les jeunes filles post-féministes entendent affirmer haut et fort leur lassitude d'un féminisme qui leur a apporté une égalité formelle, où elles doivent s'assumer dans les aléas d'une liberté de plus en plus lourde à porter face à un monde encore masculin de manière écrasante dans ses privilèges et dans ses passe-droits.

Enfermement et éclipse du politique

À côté des fantasmes de la normativité sacralisée, on trouve aussi la quête de la justice pour la Syrie où un régime sanguinaire a tué plus de 250 000 personnes, selon diverses estimations, et voué à l'errance plusieurs millions d'autres dans les pays voisins. Ces jeunes se réclament d'un humanitaire qui se conjugue sous les espèces d'un djihadisme soi-disant bienveillant. Là où l'Occident a montré son impuissance face à une dictature sanguinaire, ces jeunes armés d'une foi naïve entendent lutter contre le mal au nom d'une religiosité dont ils ne mesurent pas l'aspect monstrueux et déshumanisant.

La transition peut se faire progressivement comme cela a été le cas de certains membres du gang de Roubaix tel [Christophe Caze](#) qui, dans les années 1990, a fait de l'humanitaire et ensuite s'est mué en islamiste radical.

En dehors des post-adolescents, l'adhésion des jeunes adultes des classes moyennes au djihadisme dans sa version exportée vers la Syrie pose la question du malaise de cette jeunesse qui souffre de la déliquescence du politique en plus de l'indignation face à l'injustice dans une Syrie rendue proche par les médias et où sévissent des crimes contre l'humanité de dimensions monstrueuses. Pour ce qui est de la jeunesse banlieusarde, une attitude infra ou supra-politique a été la norme générale. L'enfermement sur soi, le repli sur le ghetto ou encore, la violence dans sa version crapuleuse (criminalité) ou sacrée (djihadisme) sont des attitudes qui se situent [soit en-deçà du politique, soit au-delà](#).

Dans les classes moyennes, le référent politique a subi une crise majeure depuis les années 1980 et toute une génération s'est constituée qui ne fonde plus son identité là-dessus. Le djihadisme est, pour elle, la conséquence de l'éclipse du politique comme projet collectif porteur d'espérance.

Radiographie de l'aspiration djihadiste en France

26 novembre 2015, 06:40 CET

Auteur



1. [Hugues Lagrange](#)

Directeur de recherche en sociologie CNRS à l'Observatoire sociologique du changement, Sciences Po – USPC

Déclaration d'intérêts

Hugues Lagrange ne travaille pas, ne conseille pas, ne possède pas de parts, ne reçoit pas de fonds d'une organisation qui pourrait tirer profit de cet article, et n'a déclaré aucune autre affiliation que son poste universitaire.

Partenaires



Université Sorbonne
Paris Cité

[Université Sorbonne Paris Cité](#) apporte des fonds en tant que membre fondateur de The Conversation FR.

SciencesPo

[Sciences Po](#) apporte un financement en tant que membre adhérent de The Conversation FR.

[Voir les partenaires](#) de The Conversation France

[Republier cet article](#)



Reproduisez nos articles gratuitement, sur papier ou en ligne, en utilisant notre licence Creative Commons.



Sortie de mosquée à Strasbourg, le 20 novembre dernier. Patrick Hertzog/AFP

La toile de fond – au plan global – des attentats de Paris, c'est d'abord la contre-réforme qui se déploie depuis trente à quarante ans au sein de l'islam et la décomposition au Moyen-Orient des sociétés qui ont été les plus fortement sécularisées dans les années de gloire du nationalisme arabe, notamment les sociétés baasistes (Syrie et Irak). Les courants d'une contre-réforme obscurantiste et antimoderne se sont exacerbés au sein de l'islam et ont pris là une puissance à proportion de l'effondrement et de l'appropriation clanique de l'État.

L'accentuation de la polarisation entre sunnites et chiites est associée à cette contre-réforme et à cette désintégration des institutions mises en place dans le contexte de la décolonisation. Le second élément du contexte global est l'échec des printemps arabes (à l'exception de la Tunisie) et de ce qui aurait pu être une transformation politique démocratique des sociétés du Moyen-Orient. Ce dernier élément est à souligner dans la mesure où une transformation réussie de ces sociétés aurait pu susciter un élan de la part des jeunes issus de l'immigration musulmane.

La fiction de la « communauté musulmane »

Pour expliquer la puissance de l'aspiration djihadiste en France, on se réfère souvent au fait que la « communauté musulmane » serait marginalisée. À mon sens, le problème est qu'il n'y a pas de communauté. Une élite composée de jeunes issus de l'immigration, notamment maghrébine, est entrée dans les institutions et a investi la vie politique jusqu'au plus haut niveau. Une fraction importante des « secondes générations » est diplômée et a acquis des positions de responsabilité dans le privé comme dans le public.

Parallèlement, ce sont – depuis plus de trois décennies maintenant – les mêmes quartiers où se concentrent l'échec scolaire, le chômage et un certain nombre de dérives (drogue, délinquance), qui servent de cadre de vie à une autre fraction de la jeunesse, issue de l'immigration maghrébine et sahélienne. Or aucune institution communautaire, aucun mouvement de jeunes musulmans ne fédère ces deux jeunessees. Pas plus en Belgique qu'en France les jeunes issus de l'immigration musulmane ne forment une communauté, les uns et les autres ne partagent pas un destin commun.

Les printemps arabes n'ont pas entraîné d'enthousiasme, voire d'intérêt de la part de ces jeunes, alors même qu'en Grèce, en Espagne le mouvement des Indignés s'est explicitement inspiré de ces printemps. Parce qu'en France, à la différence des pays du sud de l'Europe, la jeunesse diplômée et les non-diplômés forment deux mondes. Il est frappant de remarquer que, [parmi les acteurs du 13 novembre](#), figurent essentiellement des jeunes qui ont grandi dans ces cités, ont frayed avec la petite délinquance et ont nourri au fil des ans une haine recuite de l'Occident, qui prend les traits d'un hypermoralisme. Les marginaux sont devenus des salafistes, puis les salafistes des djihadistes, et enfin les djihadistes des kamikazes d'Allah.

La rédemption par le sacrifice de soi

Culture et religiosité sont complètement mêlées, du moins si l'on prend le terme de culture dans le sens où ce qui est affirmé est un mode de vie alternatif à celui de la modernité occidentale. Un mode de vie qui est à la fois une « dignité » retrouvée, une eschatologie et un programme d'action au présent.

Le déficit de sens travaille particulièrement une jeunesse d'Europe qui, plus d'un demi-siècle après la Seconde Guerre mondiale, ne conçoit pas de projet, n'a pas de raison de s'enthousiasmer. Parmi les jeunes issus des immigrations du Sud, la « vie ordinaire » peut paraître assez acceptable, faute d'être exaltante, pour ceux – la grande majorité – qui ont un emploi et une famille.

En revanche, pour ceux qui sont en échec, l'aspiration à une dignité, à une reconnaissance, passe par ce qu'il faut bien appeler une nouvelle forme de nihilisme. À l'instar d'une fraction de la jeunesse allemande sous la République de Weimar humiliée par le traité de Versailles, ils sont à la recherche d'absolu, de pureté. Sauf qu'au lieu d'être orienté par un credo identitaire national, le mépris que ressentent les descendants d'immigrés venus de pays musulmans cherche et trouve une rédemption par le sacrifice de soi et le meurtre d'autrui.

Le rêve d'un âge d'or

Ces mots sont employés à dessein car la religiosité surdétermine leurs actes. Ces jeunes ont une réponse aux incertitudes et au mépris : le chemin de la « vie droite », d'une vie « bien gouvernée ». Vivant dans des sociétés – les nôtres – dont les valeurs sont dépourvues de contenu substantiel, et restent purement déontologiques, ils sont attirés par les certitudes d'une eschatologie. Et ils l'ont trouvée dans la prédication salafiste et l'appel, aussi délirants soient-ils, qui annoncent la fin des temps et la défaite des « incroyants ».

Ils aspirent à retrouver les certitudes qu'apportent les sociétés closes, patriarcales, où l'on épouse sa cousine, où l'innovation est sacrilège. Ce n'est pas l'islam de leurs parents qui les attire, mais un âge d'or où ils seraient reconnus. Cet âge d'or s'est incarné d'abord dans des figures héroïques, celles de combattants nomades d'al-Qaeda, elle a trouvé depuis quelques années dans le « califat » un ancrage territorial. Ainsi leurs rêves fous ont pris un coefficient de réalité jusqu'alors inégalé.

La nationalité de papier de ces jeunes n'a pas d'importance : leurs comportements ne sont pas différents en Belgique et aux Pays-Bas qui partagent, du point de vue de la socialisation dans la société hôte, beaucoup de traits avec la France. Certes, la France a, avec l'émigration algérienne, un rapport douloureux et émotionnellement très chargé. Et elle a avec l'ensemble du Maghreb un rapport plus intime que nos voisins du Nord, mais là n'est pas l'essentiel. La radicalisation de jeunes nés en France pourrait être décrite en trois phases.

La radicalisation en trois étapes

Dans les années 1980-1990, la protestation des enfants d'immigrés venus des pays musulmans est inscrite dans les cadres politiques classiques. Ainsi [la marche des beurs de 1983](#) est-elle accueillie ou soutenue par les partis de gauche.

Dans la seconde étape – de la fin des années 1990 au milieu des années 2000 –, les émeutes urbaines, avec moult incendies de voiture et de bâtiments publics, traduisent une rupture avec les institutions. Cette dépolitisation du mal-être des jeunes se fait au profit d'une purification morale et religieuse qui trouve un idiome dans la prédication salafiste et les discours djihadistes. À cette époque, cet idiome est encore ambivalent. Ainsi l'importance chez certains salafistes de l'*ijtihad* (effort d'interprétation) suggère qu'une quête morale individuelle est importante – ce qui n'est pas sans rappeler l'examen de conscience qui taraude la Réforme protestante.



Une voiture en feu à Sèvres, en novembre 2005. [A.J./Wikimedias, CC BY-SA](#)

Nous vivons une troisième phase avec le passage au terrorisme. Les temps ne sont pas propices à l'ijtihad au sein de l'islam. Comme les Printemps politiques, l'aggiornamento tourne court et sur ce point nous, Occidentaux, avons aussi une responsabilité. Le prestige de Daech, ses succès militaires et sa barbarie ostentatoire n'ont pas peu contribué à son attractivité auprès de jeunes, socialement et idéologiquement isolés, en mal de pureté et de sacrifice.

Déségrégation sociale

La progression de la barbarie et des violences ont entraîné une intensification extraordinaire des [flux de réfugiés syriens en Europe](#). Ce qui était tentation sécuritaire est aujourd'hui une orientation dominante qui s'est traduite [par des barbelés, des murs érigés](#), non seulement aux frontières extérieures de l'Europe mais également en son sein, y compris pour les pays comme l'Allemagne qui avaient d'abord manifesté un élan sincère et généreux. L'idéal que représente des sociétés ouvertes et multiculturelles a subi là une grave défaite, celui de l'Europe particulièrement. Que faire ? Le virage sécuritaire engagé, à ne pas confondre avec une coordination européenne du renseignement, est un programme assez dangereux.

Sur le plan social, l'enjeu est de réduire la fracture entre ces deux jeunesse, c'est-à-dire : 1) accueillir la diversité, au lieu de se focaliser sur le voile ou d'autres aspects légitimes d'expression de la diversité culturelle qui froissent les musulmans ; 2) mener une politique active pour l'emploi des moins éduqués reste la clef de la déségrégation sociale dans les quartiers immigrés. Ce dernier objectif n'implique pas de rétablir une mixité culturelle dans ces quartiers, il s'agit de remettre en contact les disqualifiés, les paumés des [« banlieues de l'islam »](#) avec des modèles de réussite de ces mêmes banlieues.

Les djihadistes « homegrown », soldats bien réels d'une nation virtuelle

9 novembre 2015, 06:48 CET

Auteur



1. [Riva Kastoryano](#)

Directrice de recherche, Sciences Po – USPC

Déclaration d'intérêts

Riva Kastoryano ne travaille pas, ne conseille pas, ne possède pas de parts, ne reçoit pas de fonds d'une organisation qui pourrait tirer profit de cet article, et n'a déclaré aucune autre affiliation que son poste universitaire.

Partenaires

USPC

Université Sorbonne
Paris Cité

[Université Sorbonne Paris Cité](#) apporte des fonds en tant que membre fondateur de The Conversation FR.

SciencesPo

[Sciences Po](#) apporte un financement en tant que membre adhérent de The Conversation FR.

[Voir les partenaires](#) de The Conversation France

[Republier cet article](#)



Reproduisez nos articles gratuitement, sur papier ou en ligne, en utilisant notre licence Creative Commons.



Commémoration de l'attentat contre le Musée juif de Bruxelles, 24 mai 2015. [Surya Jonckherre/diplomatie.belgium.be](http://SuryaJonckherre/diplomatie.belgium.be)

Dix ans après les « émeutes » dans les banlieues qui avaient duré trois semaines, la France cherche toujours des « responsables » à la violence qui s'est répandue dans ces quartiers, reflet de l'immobilité spatiale et sociale de ses habitants. Le débat revient sur la question de l'intégration : la crise de l'école, le chômage, la frustration des jeunes...

Et dix ans après les « émeutes », c'est dans ces quartiers que les pouvoirs publics cherchent principalement les racines de ce qu'on appelle aujourd'hui la « radicalisation » des jeunes qui ont choisi le djihad comme la voie de l'intégration. Il s'agit en effet, pour eux, d'une intégration dans la globalisation, grâce à leur mobilité, à leur capacité de passer d'un réseau à l'autre et à articuler espace, pouvoir et action.

Le terme de « radicalisation », qui apparaît dans le vocabulaire des pouvoirs publics à la suite des [attaques de Londres, le 7 juillet 2005](#), est devenu depuis synonyme de « djihadisation ». Il se réfère aux *homegrown*, ces djihadistes nés ou socialisés dans le pays attaqué, détenant souvent la double nationalité, donc statistiquement invisibles. Dans la plupart des cas, ils sont intégrés dans la société et savent utiliser les codes d'appartenance ici et là-bas.

La trame des réseaux

Les leaders de l'islam radical conseillent à ces jeunes de rompre tout lien avec l'autorité familiale, de refuser la nationalité et la citoyenneté comme fondements de leur identité. Leurs discours portent sur l'« insuffisance » des États en matière de droits de l'Homme, et critiquent le principe de citoyenneté comme fondement de l'égalité démocratique. Ils cherchent ainsi à canaliser la loyauté de ces jeunes de la nation réelle vers une nation virtuelle imaginée comme la seule source de solidarité. Cette nation n'est pas territoriale, les relations sociales dans cette communauté imaginée comme globale suivent la trame des réseaux qui les conduit jusqu'à l'action pour le jihad – et qui constitue le fondement du récit unique d'appartenance.

Une telle communauté est constituée de jeunes de toutes origines sociales et nationales, avec des niveaux d'instruction variés et des professions diverses. Il est ainsi presque impossible de déterminer un profil type. Ces jeunes se réunissent dans des cybercafés, des bibliothèques, des mosquées de quartier pour visionner des cassettes vidéo sur la guerre en Tchétchénie ou en Bosnie, et bien entendu sur le conflit entre Israël et les Palestiniens. Ils sont marqués par des scènes de souffrance et des discours sur l'« islam humilié », nourrissant un sentiment de revanche qui les pousse à la violence. Certains sont allés en Afghanistan, au Pakistan ou au Yémen pour rejoindre des camps d'entraînement.

« Jihad à domicile »

Leur mobilité dessine une nouvelle géographie où se croisent les trajectoires personnelles dans des cellules de rencontres (les cybercafés, les mosquées, les librairies), dans des villes nœuds (comme Hambourg, Londres, Madrid, par exemple) et dans des bases d'entraînement, dans les nouvelles terres du djihad telles que l'Irak et la Syrie. Une telle mobilisation suit la logique de tout mouvement social qui aspire à l'émergence d'une nouvelle société, employant la rhétorique de la « justice à rétablir » et de la « revanche » face à la domination subie. Les sites Internet et les réseaux sociaux sont devenus leurs nouveaux espaces de communication, de mobilisation et de pouvoir.



En juillet 2005, Londres était frappé par des terroristes homegrown. [Bryan McComb/Flickr, CC BY](#)

Pourtant, avec le temps, l'usage de ces espaces par les jeunes engagés pour le djihad semble se limiter géographiquement. Aujourd'hui, rares sont ceux qui font preuve d'une mobilité extrême, circulant à travers le monde, à l'instar des djihadistes du 11 septembre. Ce sont surtout les réseaux transnationaux qui s'étendent de plus en plus jusqu'à eux, pour les inclure dans une « nation virtuelle » et les transformer en soldats bien réels.

Le « djihad à domicile » des *homegrown* – ceux qui s'identifient à la cause globale du djihad et revendiquent une identité religieuse radicalisée sur place – limite les espaces de circulation entre un point de départ et un point d'arrivée. La Syrie, « passage obligé » pour un séjour auprès de l'armée de l'*Oumma*, permet de s'ériger en *homegrown* : une fois de retour en France, en Belgique ou aux Pays-Bas, ils attaquent les pays où ils ont vécu, été socialisés et dont ils détiennent le passeport. Dès lors, la question de l'appartenance territoriale de ces jeunes occupe une place centrale dans le débat public mais aussi dans les réactions des États.

Le paradoxe de l'anti-radicalisation

La question de l'appartenance territoriale, traduite en termes de citoyenneté, surgit avec les politiques d'anti-radicalisation : faut-il [déchoir de leur nationalité](#) les *homegrown* ou refuser de leur reconnaître une nationalité comme l'a laissé entendre le Premier ministre Manuel Valls ? Ce dernier a déclaré que [« ces jeunes n'ont pas de passeports »](#). Une telle déclaration met pourtant en évidence un paradoxe dans la stratégie d'anti-radicalisation : c'est précisément parce qu'ils ont un passeport qu'ils se voient attribuer le statut d'*homegrown*.

De même, la question de l'appartenance territoriale surgit aussi dès qu'il s'agit d'évoquer la question du lieu de l'enterrement de ces combattants morts pour le djihad. Quelle place faut-il leur accorder et quelle trace laisseront ces jeunes qui, animés par une narration identitaire sur leur appartenance à une nation globale imaginée, rejettent tout attachement à une terre ?

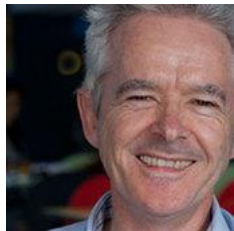
Mais, dans le même temps, leur enterrement n'est pas un enjeu, ni juridique, ni politique, ni diplomatique. Au contraire, il représente une question fâcheuse, embarrassante, la plupart du temps mal accueillie par les autorités publiques, et plus encore par les familles des victimes. La réaction des États vis-à-vis de ces corps a une portée surtout symbolique. La question de l'enterrement place finalement les États face à un dilemme : faut-il ignorer l'ennemi, ignorer son appartenance à la nation globale imaginée ou encore le « re-territorialiser » dans le pays de sa citoyenneté et sa nationalité ? Cette dernière option revient dans les faits à « restaurer » une citoyenneté territoriale. Cela revient aussi, pour les États, à se projeter dans la globalisation en affirmant leur souveraineté territoriale.

Riva Kastoryano a récemment publié « Que faire des corps des djihadistes ? », Fayard, 2015.

Vie et mort de trois cyber-djihadistes

23 septembre 2015, 12:07 CEST

Auteur



1. [Kevin McDonald](#)

Professor of Sociology and Head of the Department of Criminology and Sociology, Middlesex University

Déclaration d'intérêts

Kevin McDonald a reçu des financements via une bourse Marie Curie de la Commission européenne

Partenaires

[Voir les partenaires](#) de The Conversation France

[Republier cet article](#)



Reproduisez nos articles gratuitement, sur papier ou en ligne, en utilisant notre licence Creative Commons.



Un drone Reaper de l'armée britannique. [Defence images](#), [CC BY-NC](#)

Né au Bangladesh, Ruhul Amin (26 ans) a grandi à Aberdeen, en Écosse. Le jeune homme a découvert le djihad via Internet, non pas dans une mosquée. Alors étudiant, il s'engage dans une quête personnelle de sens pour échapper à un état qu'il décrit lui-même de « déprimé ». En Syrie, il tourne une vidéo de rap, dans laquelle il invite les internautes à le rejoindre afin d'« éprouver ce qu'est l'honneur ».

De l'avis de tous ceux qui l'ont côtoyé, [Reyaad Khan](#) (21 ans), originaire de Cardiff (Pays de Galles), était un jeune idéaliste. Après avoir rencontré un député en 2010, il annonce sur Facebook qu'il veut devenir le premier Premier ministre d'origine asiatique de Grande-Bretagne.

Trois ans plus tard, il s'est métamorphosé en fournisseur prolifique d'images sur Twitter. Reyaad célèbre son propre rôle dans l'exécution de prisonniers en plaisantant sur la nécessité de disposer de lames bien aiguisées pour procéder à une décapitation. Il expose aussi des photos de cadavres mutilés des combattants du Front al-Nosra (un groupe rival de l'Etat islamique), dont la décomposition prouve, selon lui, qu'ils ne pouvaient être des « chevaliers de l'Oumma ». Et il va même jusqu'à comparer le bourreau du journaliste américain [James Foley](#) au personnage de bande dessinée Batman.

Inspiré par les Anonymous

Avant de partir pour la Syrie, Junaid Hussain, le troisième combattant tué lors de ces frappes, présentait lui aussi un profil d'activiste. Affublé du pseudonyme « TriCk », il avait fondé un groupe de pirates connu sous le nom « TeaMp0isoN ». En 2011, il avait été emprisonné pendant six mois pour le piratage des données personnelles de l'ancien Premier ministre britannique, Tony Blair, et pour avoir bloqué le numéro d'urgence antiterroriste.

En Syrie, Junaid Hussain a participé à la création d'une plate-forme baptisée « Cybercaliphate », sur laquelle il menait une action similaire à celle des Anonymous : le « [doxxing](#) ». Cybercaliphate publie notamment des données personnelles concernant des soldats français et américains via Facebook et Twitter. Reprenant la rhétorique d'Anonymous, Hussain menace : « Nous savons tout sur vous, vos femmes et vos enfants. »

Le jeune homme est, par ailleurs, impliqué dans les violences qui se sont déroulées en mai 2015, à [Garland](#), au Texas, où les deux tireurs ont annoncé leur attaque à l'avance sur Twitter, en créant pour l'occasion le hashtag #Texasattack.

L'intimité en réseau

Le profil de ces trois jeunes illustre, chacun à leur manière, plusieurs dimensions situées au cœur du djihad contemporain. L'appel de Ruhul Amin à « éprouver ce qu'est l'honneur » trahit la dimension très personnelle de son voyage et une expérience presque sensorielle de médias numériques.



À la « Une » du Times.

Pour lui, ce sont les sentiments comme le bonheur et l'honneur qui comptent. Le djihad, dit-il, est le « remède à la dépression ». Le monde virtuel qu'il habite est avant tout un paysage affectif, un monde d'intimité en réseau où les souvenirs et les expériences des autres deviennent les siens à travers via les technologies numériques. Dans son djihad, les images, les sons et les émotions circulent, le tout encadré par la culture des médias sociaux – celle de l'intimité en réseau. Il se nourrit de l'imaginaire moderne de la théorie de complot et de la recherche du sens caché, vécue dans un vertige né de la découverte d'une réalité profonde et inquiétante. Cette réalité aurait toujours été là, mais cachée à la vue de tous.

La « contrefaçon » chiite

Le cas de Reyaad Khan illustre, quant à lui, la mutation de l'humanitaire contemporain, et l'importance des images liée à cette mutation. Dans sa célébration de la violence extrême et des manipulations post-mortem, Khan cherche à exclure la victime du champ de ce que nous reconnaissons comme humain. Comme dans d'autres conflits caractérisés par de nombreuses mutilations et l'exposition des cadavres, par exemple la Colombie, la victime devient une sorte d'étranger atroce.

Khan nous montre comment la réponse aux images décontextualisées de mort et de destruction peut se transformer. De plus en plus vécue comme une grande bataille du bien contre le mal, elle mute en une ambition de purification : il s'agit de se libérer de la menace de la contamination, viscéralement présente dans le corps de la « contrefaçon » qu'est le musulman chiite. La fascination de Khan pour la violence extrême n'est donc pas un simple excès. Elle est au cœur même de la mutation qui mène de l'humanitaire au djihad.

La gamification du djihad

Les actions menées en Syrie par feu Hussain continuaient d'être inspirées par la culture du hacker, et par sa recherche perpétuelle de l'exploit. Hussain se moquait des Américains, ses tweets évoquaient le jeu vidéo Call of Duty. Reyaad Khan et lui-même se félicitaient de concert du piratage de la carte de crédit d'un musicien de rap américain : les deux hommes se vantaient ainsi d'avoir utilisé l'argent pour acheter des pizzas, créant pour l'occasion un hashtag #ExtraCheese.

Son djihad est illustré par une image publiée sur Twitter dans laquelle quatre femmes occidentales armées des fusils AK47 sont assises sur le capot d'une BMW M5 volée. L'utopie s'inspire moins de Jannah (le paradis en islam) que de Gotham City ou de Grand Theft Auto.

Cette gamification est associée à une préméditation de la violence, où une sorte de dossier de presse est fourni aux médias avant l'événement lui-même. Cette pratique s'étend bien au-delà du djihadisme : on la retrouve chez Anders Breivik, qui avant de perpétrer son massacre en Norvège, avait publié sur Internet des images de lui-même habillé en templier, mais aussi chez les tireurs de Garland.

Ainsi, à travers la trajectoire de ces trois jeunes hommes, on mesure bien la modernité du djihad contemporain, et la dette qu'il a contractée envers l'imaginaire et le monde des médias. Dès lors, si nous voulons répondre de manière adéquate au mouvement des jeunes vers la Syrie, il faut d'abord comprendre une grammaire de plus en plus associée à l'expérience des médias sociaux.

La question des « banlieues », du récit social à la crise identitaire

28 octobre 2015, 01:53 CET

Auteur



1. [François Dubet](#)

Professeur des universités émérite, Université de Bordeaux

Déclaration d'intérêts

François Dubet ne travaille pas, ne conseille pas, ne possède pas de parts, ne reçoit pas de fonds d'une organisation qui pourrait tirer profit de cet article, et n'a déclaré aucune autre affiliation que son poste universitaire.

Partenaires

[Voir les partenaires](#) de The Conversation France

[Republier cet article](#)



Reproduisez nos articles gratuitement, sur papier ou en ligne, en utilisant notre licence Creative Commons.



Conseil des ministres délocalisé aux Mureaux, le 26 octobre 2015. Lionel Bonaventure/AFP

Les révoltes urbaines de 2005 réagissant à la mort de deux jeunes de Clichy n'étaient pas un coup de tonnerre dans un ciel serein. Depuis les années 1980 déjà, les « rodéos », les « émeutes » et les affrontements des jeunes avec la police étaient devenus monnaie courante dans bien des banlieues françaises.

[En dépit des politiques de la ville](#) qui interdisent de penser que ces quartiers sont abandonnés, la pauvreté, l'échec scolaire, la délinquance juvénile, le chômage des adultes et, plus encore des jeunes, s'y concentrent obstinément. Ceux qui s'en sortent quittent les quartiers alors que les nouveaux venus sont plus pauvres, issus de courants migratoires récents et donc plus éloignés des modèles culturels et sociaux de la société d'accueil.

Au long déclin de la vie politique et associative des quartiers s'est substituée l'emprise de l'islam devenu le principal vecteur d'une identité positive opposant le « nous » des habitants au « vous les Français », bien que la majorité des habitants soient des citoyens français et que tous ne fréquentent pas la mosquée. Même si le concept de ghetto peut prêter à débat, il semble peu discutable que s'installe un processus de ghettoïsation par lequel les quartiers relégués se ferment sur eux-mêmes, accroissant ainsi leur exclusion.

Le « récit social » en panne

Mais le changement le plus essentiel ne tient pas à la cristallisation des difficultés sociales des quartiers. Depuis une dizaine d'années, c'est le rapport de la société française aux banlieues qui a changé. Pendant deux décennies le « problème des banlieues » a d'abord été lu comme un problème social sous l'angle du chômage, de la crise de la société industrielle et de ses « grands ensembles ». Les questions d'identité et de culture étaient définies en termes de parcours migratoires : quels sont les obstacles à l'assimilation et à l'intégration progressives des migrants appelés à devenir des « Français d'origine étrangère », comme le furent leurs prédécesseurs venus d'Espagne, d'Italie, de Pologne et du Portugal... ?

En fait, tout se passe comme si ce récit « social » du problème des banlieues ne fonctionnait plus, comme s'il fallait désormais raisonner en termes d'identité, de culture et de religion, bien plus qu'en termes de catégories et de conditions sociales. Le regard porté sur les banlieues, avec tous les stigmates et les discriminations qu'il engendre, est le symptôme d'une mutation qui concerne moins les banlieues elles-mêmes que la société dont elles font partie.



L'amalgame entre islam-terrorisme-banlieues va bon train. [Osnat Skoblinski/Flickr, CC BY-NC-SA](#)

Les jeunes des banlieues étaient d'abord perçus comme les victimes d'une crise économique et comme une « classe dangereuse » trouvant dans la délinquance et la violence des substituts à l'emploi dont ils étaient privés. Aujourd'hui, cette image est remplacée par celle de l'Islam, non pas comme revendication d'un droit à une identité religieuse dans une société laïque, mais comme une menace contre l'identité nationale identifiée à une laïcité dont l'extrême droite devient la championne contre toute sa tradition politique. Ce basculement d'un problème social vers un problème national identitaire a fini par s'imposer.

L'amalgame banlieues/terrorisme

Par une sorte de réflexe, l'attaque sanglante, le 7 janvier 2015, contre *Charlie Hebdo* a été interprétée comme l'expression de banlieues devenues de terreau du terrorisme : l'école aurait abdicué et les banlieues doivent être reconquises par la République ou bien exclues de

cette République... Or, le lien entre les banlieues et le terrorisme est loin d'être aussi évident qu'on le dit : tous les candidats au djihad ne viennent pas des banlieues, tous n'ont pas échoué l'école et le djihad a sans doute plus à voir avec la crise du Moyen-Orient qu'avec les banlieues françaises.

Il n'empêche, les banlieues deviennent le symptôme d'une crise de l'identité nationale républicaine française. Elle s'impose comme l'enjeu central des clivages politiques. Si les manifestants du 11 janvier ne voulaient pas associer les banlieues au terrorisme, il faut aussi noter que pour toute une partie de l'opinion publique, cette association va de soi : le terrorisme serait le produit de l'immigration, de la faiblesse de l'État et du récit du délitement de l'identité nationale ; les attentats étaient prévisibles et la France serait menacée d'envahissement par les réfugiés.

Républicanisme maurassien

La transformation de la question sociale en problème identitaire paraît d'autant plus évidente que le « peuple » français serait abandonné par les élites politiques intellectuelles et économiques. Il suffirait de regarder de près la nature de l'électorat populiste et de l'absentéisme politique pour voir que la demande de nation et de communauté nationale contre l'Europe et les étrangers s'enracine dans tous les groupes qui se sentent abandonnés et menacés, par ceux dont l'insécurité culturelle prolongerait l'insécurité économique. Ainsi s'installe dans le paysage idéologique et politique une lecture identitaire, culturelle et religieuse des problèmes sociaux.

Et rien n'est plus spectaculaire que le basculement d'un grand nombre d'intellectuels médiatisés et d'éditorialistes vers une sorte de [républicanisme maurassien](#) en appelant à la défense de la République et d'une identité nationale menacée par les forces du libéralisme hors des frontières, et par les banlieues à l'intérieur des frontières.

Bien sûr, tous les citoyens français ne pensent pas ainsi, mais le cœur du débat public est devenu celui de l'identité nationale. La gauche n'est plus sur son terrain, celui des problèmes sociaux, et les banlieues deviennent l'enjeu d'une crise qui les déborde de toute part. Symptômes d'une crise économique, les banlieues seraient devenues le symptôme d'une crise de la nation. Dès lors, le rejet, les discriminations et les replis identitaires ont de beaux jours devant eux.

Frappes en Syrie : quel cadre en droit international ?

20 octobre 2015, 06:39 CEST

Auteur



1. [Olivier de Frouville](#)

Professeur de droit public, Université Paris II Panthéon-Assas

Déclaration d'intérêts

Olivier de Frouville est membre de l'Institut universitaire de France et mène dans ce cadre une recherche sur «une conception démocratique du droit international». Il est aussi membre du Comité des droits de l'Homme de l'Organisation des Nations Unies, un organe d'experts indépendants chargé de contrôler l'application par les États du Pacte international sur les droits civils et politiques.

Partenaires

[Voir les partenaires](#) de The Conversation France

[Republier cet article](#)



Reproduisez nos articles gratuitement, sur papier ou en ligne, en utilisant notre licence Creative Commons.



En Jordanie, le Premier ministre Valls inspecte l'un des Mirage 2000 qui frappent en Syrie. Kenzo Tribouillard/AFP

Les autorités françaises invoquent le droit à la légitime défense (article 51 de la Charte de Nations Unies) pour mener des bombardements en Syrie. Une justification dont la légitimité est remise en question par certains. Pour bien analyser cette question, il faut revenir un peu arrière et rappeler que l'article 51 ne doit pas être lu isolément. Il s'insère au contraire dans un système de sécurité collective mis en place par la [Charte des Nations Unies](#).

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, les États victorieux ont décidé de limiter de manière inédite la « compétence de guerre » dont jouissait traditionnellement les États en droit international. La Charte interdit ainsi le recours à la force dans les relations internationales (article 2, § 4) et impose le recours à des moyens pacifiques de règlement des différends (article 2, § 3).

En contrepartie de cet abandon de la force armée, la Charte met en place un système de « sécurité collective », en vertu duquel les membres de l'ONU « confèrent au Conseil de sécurité la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales » (article 24) : le Conseil agit au nom des États membres et peut réagir aux menaces contre la paix, aux ruptures de la paix et aux actes d'agression (art. 39), y compris par des mesures impliquant l'emploi de la force armée (art. 42), le but visé étant le maintien ou le rétablissement de la paix.

L'existence de ce système de sécurité collective ne doit cependant pas empêcher les États de prendre des mesures pour réagir dans l'urgence à une agression, ceci sans attendre que le Conseil de sécurité se prononce. C'est la logique qui sous-tend le fameux article 51 : ce dernier reconnaît que rien dans la Charte ne porte atteinte au « droit naturel de légitime défense des États, individuelle ou collective, dans le cas où un Membre des Nations Unies est l'objet d'une agression armée ».

Un usage limité

Cependant, cet article 51 précise bien que cet usage de la légitime défense peut durer « jusqu'à ce que le Conseil de sécurité ait pris les mesures nécessaires pour maintenir la paix et la sécurité internationales. » L'article 51 précise même que les mesures de légitime défense doivent être portées « immédiatement » à la connaissance du Conseil « et n'affectent en rien le pouvoir et le devoir qu'a le Conseil (...) d'agir à tout moment de la manière qu'il juge nécessaire pour maintenir ou rétablir la paix et la sécurité internationale ».

À la seule lecture de la Charte, il est donc clair que les pratiques de légitime défense dite « préventives » ne sont pas prévues par l'article 51. De même, il n'a pas été envisagé par les auteurs de la Charte qu'un État puisse faire usage de son droit de légitime défense sur une longue durée. Le texte de la Charte indique clairement que la légitime défense s'exerce en attendant que le Conseil se saisisse de la question et se conforme à son devoir de prendre les mesures nécessaires.

Enfin, dernier élément : la « légitime défense » a été pensée, à l'origine, comme s'appliquant dans les relations entre États. Autrement dit, la légitime défense n'implique pas, aux termes de la Charte, le droit de réagir contre des acteurs non étatiques, à moins que leurs actes ne puissent être attribués à l'État, lorsque celui-ci crée et contrôle des groupes armés qu'il manipule pour lancer des attaques contre un autre État. Et il y a une bonne raison à cela : il appartient à l'État territorialement compétent de maintenir l'ordre, et de prévenir et punir l'activité de groupes éventuellement hostiles à un autre État qui agiraient depuis son territoire. Reconnaître aux États le droit inconditionnel d'intervenir sur le territoire d'un autre État pour y maintenir l'ordre à sa place serait ouvrir la porte à tous les abus.

La légitime défense est donc définie dans la Charte de manière stricte. Or on peut constater que, depuis de nombreuses années déjà – mais cette tendance s'est accélérée après le 11 septembre 2001 –, un certain nombre d'États ont fondé leur droit d'intervention sur une lecture élargie du « droit de légitime défense ». Beaucoup d'autres États des Nations Unies réproouvent cette lecture – ce qui tend à montrer que, même à supposer qu'une coutume internationale puisse modifier l'interprétation qu'on aurait du texte de la Charte, une telle coutume n'est pas établie à l'heure actuelle. Il n'en reste pas moins que ces interprétations continuent d'être mises en avant pour justifier des interventions unilatérales. Il s'agit pour ces États soit de s'affranchir du cadre légal qui limite le recours à la force, soit de répondre au blocage du système de sécurité collective, qui ne permet pas de répondre de manière adéquate à certaines situations représentant une menace à la paix et à la sécurité internationales.

En Syrie, un pouvoir délégitimé

Lorsqu'un État perd tout contrôle sur des portions importantes de son territoire et laisse se développer sur celui-ci des groupes armés qui lancent des attaques contre d'autres États, on ne peut pas demander à ces derniers de rester les bras croisés indéfiniment. Normalement, le système de sécurité collective devrait jouer et la réponse devrait être collective, dans le cadre de l'ONU. À défaut, l'État qui souhaite intervenir peut solliciter le consentement de l'État territorialement compétent ou intervenir sur sa demande.

Ainsi l'Irak a-t-il sollicité l'assistance de plusieurs États dans sa lutte contre Daech. L'Irak et les autres pays qui lui viennent en aide sont donc engagés dans un conflit armé non international (CANI) avec Daech. Or ce conflit se prolonge sur le sol syrien, du fait l'implantation de Daech dans ce pays : il devient donc transnational. À partir de là, un État parti à la coalition qui lutte contre Daech

peut-il intervenir en Syrie ? Le droit international exige que cette intervention sur le territoire d'un autre État se fasse avec le consentement de ce dernier. Or, la France est intervenue sur le territoire syrien sans le consentement du gouvernement de Damas, contrairement à la Russie, dont l'aide est sollicitée par Bachar al-Assad.



Les porte-avions américain et français, le Carl-Vinson et le Charles-de-Gaulle, dans le Golfe persique en mars 2015. [Scott Fenaroli \(US Navy\)/Flickr, CC BY-NC](#)

La France ne semble pas faire grand cas de cette absence de consentement : elle répète que le régime de Bachar al-Assad s'est rendu coupable de crimes contre l'Humanité et ne constitue pas un interlocuteur valable dans les négociations. En l'absence d'explications plus détaillées, il est difficile d'interpréter cette position en droit international. Est-ce à dire que le fait que le gouvernement d'un État ne contrôle plus son territoire et persécute sa propre population permet de se passer de son consentement pour intervenir ?

On ne serait pas loin de l'idée de la « responsabilité protéger » (R2P), en vertu de laquelle la « communauté internationale » peut se substituer à l'État qui manque à son devoir de protéger sa population. En même temps, la France n'invoque pas en Syrie l'impératif de protection des civils, mais sa volonté de se protéger par avance contre des attaques terroristes sur son propre territoire. De plus, quel que soit l'objectif poursuivi par l'intervention, la R2P – dans sa version actuelle – ne déroge pas à la Charte des Nations Unies et notamment aux règles applicables en matière de recours à la force : il devrait revenir au Conseil de sécurité de déclarer l'État défaillant et d'ordonner les mesures nécessaires. Mais que faire lorsque le Conseil de sécurité est bloqué ?

Un système de sécurité collective paralysé

La Charte n'envisage pas explicitement les situations dans lesquelles le Conseil de sécurité se retrouve paralysé et dans l'incapacité de prendre les mesures nécessaires pour mettre fin à l'agression et rétablir la paix. Pourtant, il était prévisible que de telles situations se présenteraient – et cela pour au moins une raison : les règles de vote du Conseil de sécurité stipulent qu'en dehors des questions de procédure, ses décisions doivent être prises « par un vote affirmatif de neuf de ses membres dans lequel sont comprises les voix de tous les membres permanents ». C'est le fameux « droit de veto » des cinq membres permanents du Conseil de sécurité (États-Unis, Chine, France, Royaume-Uni, Russie).

Or depuis le début de la crise syrienne, toute action du Conseil est bloquée par le double veto russe et chinois. Le blocage du système de sécurité collective fait toujours courir le risque du retour à l'unilatéralisme, sous la forme d'interventions armées non autorisées par le Conseil. Or l'unilatéralisme n'est jamais une bonne solution, car il provoque en retour l'unilatéralisme des autres États, et l'on risque de rentrer dans une spirale extrêmement dangereuse. C'est, d'ailleurs, pour éviter cela que les rédacteurs de la Charte ont essayé de mettre en place un système de sécurité collective.



Le Conseil de sécurité de l'ONU, victime du droit de veto. [F. de la Mure/MAEE, CC BY-NC](#)

Il est regrettable que les grandes puissances – et notamment les cinq membres permanents – ne parviennent pas à se mettre d'accord pour rendre ce système opérationnel, notamment en convenant de ne pas utiliser le veto en cas de commission de crimes de masse ([proposition française de Code conduite sur l'usage du veto](#)). Au-delà, c'est l'institution même du veto qui [doit être questionnée](#), y compris par la société civile, en particulier celle des États qui possèdent ce privilège.

Comme on l'a vu, le droit international actuel n'offre pas de base juridique à des actions unilatérales qui sortent du cadre strict de la légitime défense, tel que celle-ci est définie dans le texte de la Charte. Élaborer un nouveau cadre juridique pour consacrer les interprétations extensives défendues par quelques États ne ferait qu'encourager l'unilatéralisme. Le problème n'est pas que le droit international est « dépassé » face à un contexte nouveau, comme le prétendent certains juristes américains qui ont inspiré l'administration Bush, mais plutôt qu'il n'est pas appliqué comme il faudrait. Si le système de sécurité collective fonctionnait correctement, on n'assisterait pas à de telles tentatives pour chercher à contourner la légalité de la Charte.

Légitime défense et légalité de la cible

[La France n'est pas très claire](#) sur le fondement de ses frappes. Elle prétend avoir visé et détruit des camps d'entraînement de djihadistes étrangers qui préparaient des actions terroristes contre la France, sans préciser le contexte juridique dans lequel elle intervient, hormis la « légitime défense ». De plus [récentes révélations](#) semblent indiquer au contraire qu'une ou plusieurs personnes avaient été désignées comme cibles de l'attaque.

La « légitime défense » en tant que telle ne permet pas de fonder la légalité des cibles choisies dans le contexte d'une intervention armée. La France devrait préciser le statut des personnes qu'elle cible. Le fait qu'une personne prépare un attentat terroriste n'en fait pas pour autant une cible légitime d'une frappe qui vise à son élimination. Pour cela, il faudrait que la France établisse que ces personnes participent directement aux hostilités dans le cadre d'un CANI (conflit armé non international).

Or cette notion même de « participation directe aux hostilités » est sujette à controverse. La tendance récente (impulsée par les conflits récents et la lutte contre des mouvements terroristes transnationaux) est d'élargir cette notion aux actes préparatoires aux hostilités proprement dite. [Le Comité international de la Croix Rouge prône également l'idée](#) selon laquelle une personne participe directement aux hostilités dans un CANI si elle exerce une « fonction de combat continue » au sein d'un groupe armé. Ce qui dispense d'avoir à déterminer si, au moment même de la frappe, elle participe ou non effectivement à des hostilités.

Manuel Valls justifie les frappes en Syrie, y compris contre des ressortissants français.

Le problème est que nous manquons encore de bases factuelles pour déterminer la légalité des frappes françaises. Qui a été ciblé par ces frappes ? Est-ce que toutes les personnes visées pouvaient être considérées comme participant « directement » aux hostilités dans le cadre d'un CANI ? Si cela n'est pas le cas, alors il se peut que cette opération ait en fait visé des « terroristes ». Autrement dit : des criminels de droit commun. Mais dans ce cas, le droit international des droits de l'Homme exige une stricte proportionnalité du recours

à la force et la menace posée par les individus visés – ce qui implique également de respecter un certain nombre de précautions avant de frapper.

En cas de disproportion de l'usage de la force ou de non-respect de ces conditions, l'élimination physique d'une personne peut être qualifiée de violation du droit à la vie, et donc d'exécution sommaire. En tout état de cause, la jurisprudence exige, dans ce cas, qu'une enquête effective ait lieu pour déterminer les circonstances dans lesquelles une personne a été privée de la vie.

Enfin, la nationalité ne joue pas un rôle déterminant dans ce domaine : qu'il s'agisse du droit des conflits armés ou du droit international des droits de l'Homme, la protection s'étend à toute personne, quelle que soit sa nationalité. Inversement, une personne qui constitue une cible légitime au titre du droit des conflits armés peut être ciblée, quelle que soit sa nationalité.

L'analyse d'Olivier de Frouville, qui intervient ici à titre personnel, n'engage en rien les Nations unies.

Après les attentats de Paris, la puissance publique mise à l'épreuve

14 novembre 2015, 14:45 CET

Auteur



1. [Olivier Chopin](#)

Chargé de cours, spécialiste des relations internationales, Sciences Po – USPC

Déclaration d'intérêts

Olivier Chopin est membre de l'AEGES.

Partenaires

USPC

Université Sorbonne
Paris Cité

[Université Sorbonne Paris Cité](#) apporte des fonds en tant que membre fondateur de The Conversation FR.

SciencesPo

[Sciences Po](#) apporte un financement en tant que membre adhérent de The Conversation FR.

[Voir les partenaires](#) de The Conversation France

[Republier cet article](#)



Reproduisez nos articles gratuitement, sur papier ou en ligne, en utilisant notre licence Creative Commons.



«Il flotte mais ne sombre pas». Devant le Carillon, l'un des lieux visés vendredi soir par les terroristes à Paris. Dominique Faget/AFP

Dix mois après les attentats contre « Charlie Hebdo » et l'Hyper Cacher, un tel événement tragique était-il prévisible à Paris ?

L'engagement récent de nos forces en Syrie et la justification de la nouvelle loi sur le renseignement (récemment adoptée par le Parlement) ont été explicitement présentés par le gouvernement comme des préparations face à de possibles attentats futurs sur notre sol. Devant le Parlement, le Premier ministre Manuel Valls a lui-même évoqué la capacité des terroristes à mener des attentats d'une ampleur inédite jusqu'alors. Plus tard le gouvernement a justifié les frappes en Syrie et en Irak comme des mesures préventives pour tenter d'entraver l'action de ces réseaux. Aujourd'hui, ces événements pourraient sembler légitimer a posteriori ces mesures. En fait à ce stade de nos connaissances on peut établir une corrélation mais pas une causalité directe entre les deux.

Soldats dans les rues de Paris, augmentation des moyens alloués aux forces et services de sécurité : ces attaques simultanées ne révèlent-elles pas une forme d'impuissance de l'État ?

Par définition, nous ne maîtrisons pas l'agenda, ce sont les terroristes qui le fixent. La décision de frapper les réseaux terroristes en Syrie pouvait apparaître comme une tentative de reprendre la main de la part de l'exécutif. Mais, en quelque sorte, on court toujours après l'attentat suivant. Même si le niveau de sécurité était parfait, même si les mailles du filet étaient resserrées, on ne pourrait pas être certain de mécaniquement entraver des actes de ce type. Mais il est clair qu'après les attentats de janvier, et plusieurs mois de discours tenus sur le renforcement de la sécurité par les autorités, celles-ci n'ont pas été en mesure d'éviter une attaque terroriste majeure.

Déjà très sollicitées dans des opérations dans le Sahel et au Moyen-Orient, ainsi que sur le sol national avec l'opération Sentinelle, les forces de sécurité françaises ont-elles les capacités de faire face ?

On est face au scénario noir redouté par les autorités : plusieurs attaques menées de manière simultanée dans différents endroits par des terroristes prêts à mourir. Notre dispositif de sécurité n'est sans doute pas débordé, du moins pas encore. Les attaques d'hier ont été circonscrites sur un laps de temps relativement court. Mais nous n'en sommes pas encore au niveau de tension maximale. Le GIGN [Groupe d'intervention de la Gendarmerie nationale] n'a pas été sollicité hier, à ce que l'on en sait. En revanche, il est clair qu'on est en train de se rapprocher d'un seuil de violences où notre dispositif risque d'atteindre ses limites. C'est pourquoi, au cours des derniers mois, des exercices militaires conjoints ont été menés avec nos partenaires britanniques, belges, allemands. Hier, ils étaient sept ou huit terroristes. Et si, demain, ils étaient une trentaine ? Nous savons que nous pourrions compter sur nos alliés.

Les attentats d'hier ne révèlent-ils pas, malgré tout, les limites de l'approche sécuritaire de l'État ?

L'enjeu pour l'exécutif va être dans les heures et les jours qui viennent de restaurer un sentiment de confiance. Notre État a des moyens, il est puissant. A la suite de l'état d'urgence, qui a été décrété hier soir par le chef de l'État, on peut s'attendre à une traque très brutale, très virulente, des complices des terroristes mais aussi d'autres groupes qui ont pu être identifiés comme étant menaçants. Les autorités peuvent assigner des personnes à résidence, mener des perquisitions à toute heure... Il donne aux autorités une très grande latitude pour engager la puissance publique.

La nécessité de garantir la sécurité intérieure ne va-t-elle pas remettre en question les engagements militaires extérieurs ?

Après les attentats de janvier, l'opération Sentinelle a été lancée un peu comme si la France était devenue elle-même un théâtre d'opérations. L'État a profondément fait évoluer son dispositif de sécurité intérieure ces dernières années, et va continuer de le transformer. Sans pour autant remettre en question ses engagements dans le Sahel et au Moyen-Orient, où elle n'intervient pas seule, il faut le rappeler. Par un effet de mimétisme avec la doctrine américaine, nous avons adopté l'idée que nous devons projeter nos forces à l'extérieur pour garantir notre sécurité intérieure. Est-ce efficace ? Ce n'est pas certain. Depuis le lancement de la guerre contre le terrorisme par les États-Unis au lendemain des attaques du 11 septembre 2001, je note qu'on est passé de trois à cinq foyers de terrorisme irréductibles à plus d'une dizaine. En ce sens la « Global War on Terror » initiée par G.W. Bush peut être vue, globalement, comme un échec.

Les attaques de vendredi soir à Paris ont été revendiquées par l'État islamique. Comment faire face à ce défi ?

Toutes les démocraties, et pas seulement la France, sont menacées. Le seuil de la menace terroriste augmente. Et l'on peut se demander s'il y a un lien entre l'attentat contre l'avion russe en Égypte, ceux dans un fief du Hezbollah à Beyrouth et ceux à Paris vendredi soir. De deux choses l'une : soit il s'agit d'une réaction de faiblesse de Daech qui serait en difficulté sur le terrain et jetterait en quelque sorte ses "derniers feux" contre les Occidentaux, mais je ne suis pas un expert de Daech pour le dire, soit à l'inverse, et c'est bien plus vraisemblable, l'État islamique démontre là des capacités de coordination au niveau géostratégique qui sont évidemment très inquiétantes.

Une nouvelle loi sur le renseignement, qui a suscité la polémique en France, a été récemment votée. Est-elle adaptée à la menace terroriste ?

L'accent a beaucoup été mis sur les interceptions et sur les écoutes. Est-ce la bonne méthode ? L'enjeu, nous le savons bien, ne réside pas seulement dans la collecte du renseignement, mais aussi et surtout dans son analyse. Le renseignement suppose un temps long, il est encore trop tôt pour mesurer l'impact des nouveaux moyens alloués aux services de renseignement. Le débat entre experts du renseignement est intense à ce sujet.

Le terrorisme, cet éternel recommencement

7 novembre 2016, 22:04 CET

Auteur



1. [Eric Martel](#)

Docteur en Sciences de Gestion, Université Paris Sud – Université Paris-Saclay

Déclaration d'intérêts

Eric Martel ne travaille pas, ne conseille pas, ne possède pas de parts, ne reçoit pas de fonds d'une organisation qui pourrait tirer profit de cet article, et n'a déclaré aucune autre affiliation que son poste universitaire.

Partenaires



[Université Paris-Saclay](#) apporte des fonds en tant que membre fondateur de The Conversation FR.



[Université Paris Sud](#) apporte un financement en tant que membre adhérent de The Conversation FR.

[Voir les partenaires](#) de The Conversation France

[Republier cet article](#)



Reproduisez nos articles gratuitement, sur papier ou en ligne, en utilisant notre licence Creative Commons.



Attentat anarchiste, à la fin du XIX^e siècle. Wipedia/DR

« Cette société infecte doit être découpée en plusieurs catégories, la première comprend tous ceux qui doivent être immédiatement condamnés à mort » (Netchaïev, 1869)

Ces propos d'une extrême violence, que l'on s'attendrait à rencontrer dans un communiqué de l'organisation État islamique ou d'Al Qaïda, ont été tenus il y a plus d'un siècle par un terroriste russe, [Netchaïev](#) dans son « [catéchisme du révolutionnaire](#) ». Le terrorisme djihadiste qui nous paraît si nouveau, voire étrange, ne fait souvent que réinvestir des pratiques anciennes que le terrorisme marxiste-léniniste de l'après-guerre, caractérisé par son souci d'organisation, de cohérence tactique, stratégique et idéologique, nous a fait oublier.

Si l'on s'intéresse aux terrorisme anarchiste et au terrorisme russe du XIX^e siècle, on retrouve en effet de nombreux points communs avec ce « nouveau » terrorisme djihadiste que certains acteurs politiques associent de manière indiscriminée à une nouvelle forme de fanatisme religieux. La création récente de centres de « déradicalisation » s'inscrit d'ailleurs dans le prolongement de cette vision.

En fait, la pratique terroriste, de par ses fortes contraintes, détermine certains types d'actions et de comportements. À titre d'exemple, l'expression fréquemment utilisée aujourd'hui de « loup solitaire » qui désigne un individu agissant seul et de son propre fait. Ce phénomène qui nous paraît totalement nouveau, fait référence à un mode d'action omniprésent dans le terrorisme anarchiste de la fin du XIX^e siècle. Associé à l'individualisme, l'amateurisme de ces terroristes en herbe est également une constante du terrorisme anarchiste de cette époque. En ces temps, l'on considérait que l'idéologie anarchiste conduisait tout naturellement à une [pratique individualiste du terrorisme](#) ; aujourd'hui, on considère qu'elle résulte d'un processus de radicalisation.

En réalité, il s'agit d'une modalité de l'action terroriste, les individus agissant seuls sont plus difficiles à repérer. Pour mieux comprendre ces « invariants » de l'action terroriste, nous avons sélectionné trois points communs qui nous paraissent particulièrement pertinents : les sources de motivation des terroristes, leur rapport à la vie, leur individualisme et – par voie de conséquence – leur amateurisme.

Sources de motivation

Plus que le fanatisme, qu'il soit idéologique ou religieux, il semblerait que le mobile premier de ces terroristes soit le ressentiment voire une hostilité affirmée envers la société et, dans certains cas, un désarroi individuel. Pour Netchaïev, « la société est infecte » et « le révolutionnaire exècre et abhorre l'éthique sociale existante ». Il est « impitoyable envers la société éduquée et privilégiée ».



Portrait du militant anarchiste « Ravachol ». [Fondo Antiguo de la Biblioteca de la Universidad de Sevilla/Flickr, CC BY](#)

Cela est particulièrement vrai pour les anarchistes qui agissent souvent par réaction. Ainsi François Claudius Koenigstein, dit [Ravachol](#), fait exploser le domicile du substitut Bulot pour venger la condamnation lourde de trois manifestants anarchistes que ce dernier venait d'obtenir. Vaillant, jetant une bombe dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale, agit par désespoir social. Lors de son procès, il affirma avoir « [au moins la satisfaction d'avoir blessé la société actuelle](#) » et revenant sur son désespoir de ne pouvoir subvenir aux besoins de sa famille, il explique avoir voulu une mort utile qui symbolise « [le cri de toute une classe qui revendique ses droits et qui bientôt joindra les actes à la parole](#) ».

Les informations dont nous disposons sur les terroristes djihadistes ayant sévi depuis 2012 ne nous permettent pas d'établir avec précision leur profil psychologique. [Moussa Coulibaly](#), auteur d'une attaque au couteau en 2015 aurait exprimé sa « haine de la France ». Il semble raisonnable d'émettre l'hypothèse que l'auteur de l'attentat de Nice était davantage mû par une aversion à l'égard de ses concitoyens que par des troubles psychiatriques. Il est d'ailleurs curieux de signaler que plusieurs terroristes anarchistes du XIX^e ont été considérés comme des « fous » et condamnés par des intellectuels anarchistes eux-mêmes. Des chercheurs comme [Fahrad Khosrokhavar](#) et [Alain Bertho](#) s'orientent, quant à eux, vers l'expression d'un ressentiment liée à une sorte de désespoir social lorsqu'ils s'interrogent sur les motivations des terroristes djihadistes en France.

Ce qui semble également apparaître au vu des profils de ces terroristes, c'est leurs liens, comme il en fut pour les anarchistes, avec des formes de délinquance. Dans les deux cas, le passage à une action violente à caractère idéologique prend la forme d'une rédemption qui leur permet de structurer leur ressentiment.

Rapport à la vie

Pour Netchaïev « le révolutionnaire est un homme perdu d'avance ». [Kravtchinski](#) (1863), lui, considérait que « le terroriste combine en lui les deux sommets sublimes de la grandeur humaine : le martyr et le héros. Du jour où il jure du fond du cœur, de libérer son peuple et sa patrie, il sait qu'il est voué est à la mort. »

Plus prosaïquement, le magazine *Inspire* (édité par Al Qaïda Péninsule Arabique), dans son édition de l'automne 2010, explique comment mener une [attaque avec un véhicule utilitaire](#) en précisant bien que ce type d'action, de par sa nature et ses contraintes techniques, est une opération sans espoir de retour.

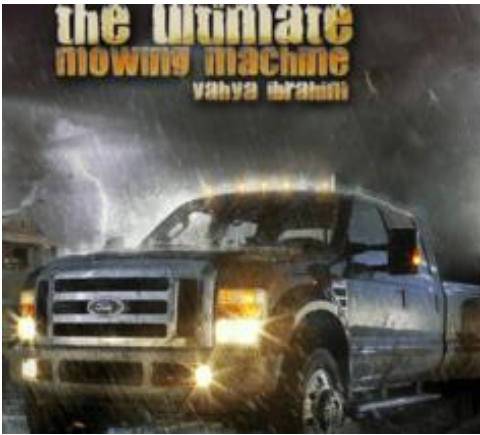
Comme l'avaient compris les terroristes russes du XIX^e siècle, pour être efficace, il est nécessaire d'être « libéré » de toute préoccupation quant à son propre sort. C'est ainsi qu'en 1881, [Grinevietzki](#) s'approche du convoi impérial d'Alexandre II et fait exploser sa bombe, il n'en réchappera pas, le tsar non plus. De la même façon, lorsque le macédonien « Vlada » [tire sur le roi de Yougoslavie](#) et le tue, en 1934 à Marseille, il sait que ses chances de survie sont minces. Il meurt le soir même.

Séparé de sa propre vie, le terroriste entretient un rapport particulier avec la vie des autres. Pour Netchaïev, le révolutionnaire ne mérite pas de l'être « s'il ressent de la pitié pour qui que ce soit en ce monde ». Seuls comptent l'efficacité et l'action. Alors que les premiers attentats anarchistes étaient ciblés, une évolution se fait sentir dans l'assimilation de tous les membres d'une classe sociale honnie – la bourgeoisie – à l'ennemi à abattre. C'est ainsi qu'en 1893, Santiago Salvador lance deux bombes sur le public du Grand Théâtre du Liceu de Barcelone faisant plus de 20 morts.

Chez les djihadistes européens, cette évolution vers des cibles civiles indiscriminées s'est faite de manière nettement plus rapide, comme le montre la trajectoire de [Mohamed Merah](#) en 2012.

Individualisme et amateurisme

Le phénomène du loup solitaire, on l'a dit, n'est pas nouveau. C'est même une constante de l'action anarchiste. Au XIX^e siècle, ce mode d'action est associé à la doctrine anarchiste elle-même. Cela n'exclut pas, bien au contraire, des actions commises dans un cadre collectif. Cette indépendance d'action constitue, comme aujourd'hui, une protection imparable contre des tentatives d'infiltration de la police.



Extrait du magazine « Inspire », automne 2010. DR, Author provided

Chez les anarchistes, les actions individuelles étaient encouragées par des publications incitant à l'action. Elles comportaient des rubriques « anti-bourgeoises » expliquant comment fabriquer soi-même une bombe. D'une certaine façon, le [magazine Inspire](#) d'Al Qaïda avec ses [rubriques « pratiques »](#) en serait le lointain héritier.

L'amateurisme des terroristes djihadistes agissant à titre individuel est également une constante des anarchistes. Si certains comme Ravachol ou [Émile Henry](#) se montrent particulièrement doués, d'autres font preuve de maladresse. Ainsi [Amédée Pauwels](#) qui voulant commettre un [attentat à la bombe](#) contre l'église de la Madeleine en 1894, renverse par un geste maladroit sa « marmite infernale » et se tue.

La longue suite d'attentats survenus en France depuis 2012 témoigne de l'amateurisme des terroristes djihadistes. Si certains, comme l'auteur de l'attentat de Nice, font preuve d'organisation en [préparant soigneusement leurs actions](#), d'autres – comme [Sid Ahmed Ghlam](#) (2015) – se distinguent par leur maladresse. Ce dernier tua une jeune femme et se tira une balle dans la jambe en voulant lui voler sa voiture, ce qui l'empêcha de commettre un attentat prévu contre les fidèles d'une église qui aurait pu être particulièrement meurtrier.

Si les djihadistes ont renoué avec une « tradition » ancienne, ils l'ont développé à un niveau inimaginable au XIX^e siècle. Les 12 morts de la vague d'attentats anarchistes de 1892-94 en France, voire le record absolu de l'époque, les 40 morts de la [procession du Corpus Christi](#) à Barcelone en 1896, paraissent peu de choses en comparaison de l'attentat de Nice et les attentats du 13 novembre 2015.

Signe des temps, il semble bien que les terroristes djihadistes se soient engagés dans une course à la performance meurtrière qui les distingue radicalement des terroristes anarchistes d'antan.

« Les perdants radicaux », la nouvelle arme de Daech ?

16 septembre 2016, 06:41 CEST

Auteur



1. [Elyamine Settoul](#)

Chercheur, Institut de Recherche Stratégique de l'Ecole Militaire (IRSEM)

Déclaration d'intérêts

Elyamine Settoul est chercheur associé au CERI (Sciences-Po).

Partenaires

[Voir les partenaires](#) de The Conversation France

[Republier cet article](#)



Reproduisez nos articles gratuitement, sur papier ou en ligne, en utilisant notre licence Creative Commons.



Lors d'une cérémonie religieuse en mémoire du père Jacques Hamel assassiné le 26 juillet dans l'église de Saint-Etienne du Rouvray. Joel Saget/AFP

Les tragédies estivales qui ont endeuillé Nice et Saint-Étienne du Rouvray ont créé un effet de sidération considérable parmi la population. La proximité temporelle des deux événements (14 juillet et 26 juillet), la diversité des lieux attaqués – une grande ville touristique de la Côte d'Azur et une petite localité de Normandie –, les modes opératoires – un camion lancé à toute allure sur une

population indistincte et l'égorgement d'un prêtre à l'intérieur d'une petite église : tous ces éléments ont contribué à décupler le sentiment d'effroi.

Puis la sidération a laissé place aux débats sécuritaires. Analystes et politiciens se sont écharpés autour de polémiques sur les déficiences présumées des services de renseignement et les insuffisances d'un arsenal juridique jugé trop « tendre » à l'égard des apprentis terroristes. Pris dans le tourbillon politico-émotionnel, chacun y a été de sa petite idée. De l'interdiction du salafisme à la création d'un « [Guantanamo à la française](#) » en passant par la nécessité de s'inspirer de la [militarisation de la société israélienne](#), les acteurs politiques ont rivalisé d'imagination et parfois d'extravagance pour remédier au sentiment d'anxiété nationale.

Mais ce sont les services de renseignement qui ont essuyé les critiques les plus virulentes et ont été pointés du doigt. Il leur a été reproché de n'avoir pas su anticiper les attaques et profiler les auteurs de ces tragédies. L'indignation collective suscitée par les deux événements a brouillé les analyses et empêché de voir qu'ils ont été, en réalité, commis par deux types d'acteurs.

Déconnecté des sphères djihadistes

Les auteurs de l'acte de Saint-Étienne de Rouvray ont des profils sociologiques « communs » dans la galaxie djihadiste. À l'instar des terroristes qui ont pris pour cible le Bataclan en novembre dernier, il s'agit de jeunes insérés dans des collectifs ou [des fratries jihadistes](#) passés ou fascinés par les terres du djihad qu'elles soient afghanes ou syro-irakiennes. Comme les frères Kouachi, Mohamed Merah ou Mehdi Nemmouche, Adel Kermiche et Abdel Malik Petit-Jean se sont érigés en « défenseurs des musulmans » en attaquant ce qui symbolise à leurs yeux des ennemis de l'islam, des militaires occidentaux, des juifs, des « croisés ». Le prêtre Jacques Hamel était assigné dans cette dernière catégorie.



L'attaque du 14 juillet a provoqué un effet de sidération dans tout le pays. [Sabin Paul Croce/Flickr, CC BY](#)

En revanche, le profil du tueur de Nice, [Mohamed Lahouaiej Bouhlel](#) - totalement déconnecté des sphères djihadistes, non pratiquant, bisexuel et amateur d'alcool – le rendait insoupçonné. Les services de renseignement n'avaient aucune chance de l'intercepter. Certains ont alors évoqué la notion de [« radicalisation expresse »](#) pour qualifier ce parcours hors-norme.

Pourtant, pour les spécialistes des phénomènes de radicalisation, cette expression relève de l'oxymore intellectuel. En effet, les définitions de ce concept insistent au contraire sur les dimensions progressive et graduelle par lesquelles des individus acquièrent des idées extrémistes. D'autres éléments éloignent la tragédie niçoise des violences djihadistes classiques. Ainsi Daech, dont on connaît la propension à communiquer et à célébrer ses « victoires » de manière quasi-instantanée, a mis près de deux jours pour revendiquer cet attentat à la résonance planétaire. Enfin, le nombre particulièrement élevé de victimes musulmanes, estimées à près d'un tiers du total par les acteurs locaux, ajoute un peu plus d'interrogation.

Mégalomanes et narcissiques

En réalité, la trajectoire sociale du tueur niçois semble bien plus relever de celle du « perdant radical » théorisé en 2006 par [Hans Magnus Enzensberger](#). Les « perdants radicaux » désignent des individus humiliés, en quête de boucs émissaires et avides de vengeance. Produits du libéralisme et de la compétition exacerbée que se livrent les individus au sein des sociétés modernes, ils sont invisibles et ressentent silencieusement leurs échecs. Dans leur univers mental, il n'y a pas de place pour les figures intermédiaires ou les positions médianes. Tout est binaire : on est soit « un perdant soit un gagnant ». Mégalomanes et narcissiques, ils exercent une violence suicidaire dont l'objectif vise autant à se sanctionner de leur propre échec qu'à punir la collectivité sociale qui en serait aussi responsable.



Co-pilote de la compagnie aérienne German Wings, Andreas Lubitz a précipité son avion sur une montagne des Alpes françaises en mars 2015. [John Heaven/Flickr](#), [CC BY](#)

[Andreas Lubitz](#), le pilote de la German Wings qui a entraîné 149 personnes dans son crash ou [Omar Mateen](#), le terroriste de la discothèque d'Orlando en Floride, illustrent des figures du perdant radical. Divorcé, dépressif et violent, Mohamed Lahouaiej Bouhlel a souhaité faire payer ses échecs personnels à l'ensemble de la société. Comme pour les autres, sa frustration a été doublement assouvie par la désignation de responsables sur lesquels il jouit d'un pouvoir de vie et de mort, mais également par anticipation du moment de gloire médiatique que lui procure son acte suprême.

Pourtant, dans leur volonté de traiter l'évènement à « chaud » et très certainement leurrés par le patronyme arabo-musulman du tueur, experts et journalistes se sont instinctivement orientés vers la piste djihadiste. Cette confusion est dangereuse et fait de certains médias les complices involontaires de la stratégie de Daech. D'une part, car elle conforte les ambitions de l'organisation à vouloir imposer la sensation d'un djihadisme viral à l'intérieur des sociétés occidentales. D'autre part, car à la manière d'une prophétie auto-réalisatrice, ces perdants radicaux pourraient bien finir par devenir de véritables supplétifs pour Daech.

Entre une organisation désireuse d'élargir toujours plus son vivier de recrutement en Occident et des acteurs assoiffés de vengeance sur fond d'hyper médiatisation, les affinités électives sont plus qu'évidentes.

Après la sidération, faire face au terrorisme

24 mars 2016, 22:09 CET

Auteur



1. [Charles Hadji](#)

Professeur émérite (Sciences de l'éducation), Université Grenoble Alpes

Déclaration d'intérêts

Charles Hadji ne travaille pas, ne conseille pas, ne possède pas de parts, ne reçoit pas de fonds d'une organisation qui pourrait tirer profit de cet article, et n'a déclaré aucune autre affiliation que son poste universitaire.

Partenaires



[Université Grenoble Alpes](#) apporte des fonds en tant que membre fondateur de The Conversation FR.

[Voir les partenaires](#) de The Conversation France

[Republier cet article](#)



Reproduisez nos articles gratuitement, sur papier ou en ligne, en utilisant notre licence Creative Commons.



Place de la Bourse (Bruxelles), le jour d'après. Aurore Belot/BELGA/AFP

Quand le terrorisme djihadiste vient encore de frapper aussi brutalement qu’aveuglement, c’est – une nouvelle fois – la sidération qui domine. Mais que peut-on faire, pour s’en délivrer et la dépasser ? En particulier, quand on veut réagir en tant que citoyen éclairé, et désireux de participer utilement au nécessaire débat public sur l’attitude à adopter face au terrorisme ? Quatre grandes voies nous paraissent ouvertes, qu’expriment quatre verbes : expliquer, comprendre, excuser, juger. Ces verbes désignent autant de postures différentes, dont il y a lieu de tenter d’apprécier le bien-fondé, et la valeur.

Expliquer

C’est une posture qui paraît s’imposer. À l’évidence, un effort d’explication est plus que jamais nécessaire. On ne peut combattre un obscurantisme par un autre obscurantisme. C’est ce qui a conduit un [certain nombre d’intellectuels et de chercheurs](#) à reprocher vivement à Manuel Valls d’avoir condamné « ceux qui cherchent en permanence des excuses ou des explications culturelles ou sociologiques » aux attentats terroristes, au motif, selon lui, qu’« expliquer, c’est déjà vouloir un peu excuser ».

Jeter un doute sur l’explication, n’est-ce pas une [« injonction à ne pas comprendre et in fine à ne pas penser »](#) ? Comme le fait observer [Bernard Lahire](#), comment refuser le travail d’interrogation critique, d’investigation et d’interprétation auquel se livrent les sciences sociales pour tenter de rendre compte des actions des terroristes ?

Récuser a priori cet effort d’explication constitue « une incroyable régression obscurantiste », d’autant plus regrettable que comprendre ce qui s’est passé peut permettre de prévenir le risque terroriste, comme l’affirme un [rapport remis le 3 mars](#) à la ministre de l’Éducation nationale : « Connaître les causes d’une menace est la première condition pour s’en protéger ». Il est donc bien indispensable de tenter d’expliquer. Mais peut-on s’en contenter ? Et que faire d’autre ?

Comprendre

On tient parfois pour équivalents les termes d’expliquer et de comprendre. Pour Bernard Lahire, il s’agit bien de « comprendre le monde tel qu’il est ». Mais comprendre engage autre chose que simplement expliquer. On peut déjà observer que l’indispensable analyse des « mécanismes et processus » qui ont conduit les terroristes à l’acte connaît des limites internes en termes d’imputation causale.

Cela a très bien été mis en évidence par l’écrivain et essayiste américain [Paul Berman](#), pour qui la recherche même des causes est une entreprise assez vaine s’agissant du djihadisme. Car si, apparemment, les spécialistes en sciences sociales n’ont aucune difficulté à en cerner la cause, au final il y a autant de « causes profondes » que d’experts ! « Et elles disent tout et son contraire ». Au mieux, on pourra mettre en évidence des « circonstances favorables ».

Pour comprendre la rage terroriste, qui est pour Paul Berman de l’ordre du discours de haine, il faudrait l’aborder comme une émotion, en disposant pour cela d’une « poétique ». Mais ne risque-t-on pas alors d’être gagné par l’émotion ? Comprendre, c’est saisir un sens, et d’une certaine façon le partager. C’est ainsi que comprendre peut conduire à admettre, voire à approuver. Puisque c’est ainsi, c’est bien ainsi... À trop vouloir comprendre, le risque est de ne plus juger, et d’acquiescer à l’horreur, à qui on trouvera des excuses !

Excuser

S’agissant de fait criminels, et d’actes de barbarie, il ne viendra semble-t-il à l’idée de personne de vouloir les excuser. Sauf si, victime de l’idéologie islamiste, et emporté dans un délire islamo-fasciste, on tient les terroristes pour des héros et des martyrs. Ou sauf, peut-être, si l’on fait partie des proches de ceux qui ont cru que Dieu pouvait leur demander de faire exploser des innocents.

Toutefois, nous venons de dire que la tentation de l’excuse guette ceux qui, in fine, comprennent trop bien. L’acquiescement au réel peut prendre valeur de « bénédiction du fait ». Deux questions se posent alors. Comment se prémunir contre la tentation de l’excuse ? Et comment, tout d’abord, pouvons-nous être sûrs que certains comportements sont inexcusables ? Sur quoi donc peut se fonder la certitude – qui semble aujourd’hui unanimement partagée – que la posture de l’excuse est inacceptable, et qu’il faut absolument refuser d’emprunter cette voie ?

Juger

L’analyse scientifique écarte par principe le jugement. Le laboratoire n’est pas un tribunal, écrit Bernard Lahire. La logique de la recherche des déterminismes sociaux ne doit pas se confondre avec celle de la recherche des responsabilités. À chacun son travail. Précisément, alors, il faut prendre acte du fait qu’un double travail est nécessaire, et prendre conscience de ce que cela engage. Car l’utilité de l’un (travail d’explication scientifique) ne doit pas faire oublier l’urgence de l’autre (travail de jugement éthique).

L'analyse du terrorisme djihadiste peut se situer dans deux ordres différents : l'ordre des faits, et l'ordre des valeurs. Dans l'ordre des faits, les chercheurs mènent leur travail d'interrogation critique « sans porter de jugement sur l'état des choses » (Lahire). Dans l'ordre des valeurs, on se prononce sur les faits. On juge, d'une part par référence à la Loi, de l'autre par référence à l'Éthique, et à ses exigences. Dans l'ordre des faits, on s'incline, et on accepte : les choses sont ce qu'elles sont. Dans l'ordre des valeurs, on refuse. On dit non à l'inacceptable : le crime, la barbarie, l'horreur.

Malraux avait très bien exposé le problème dans son livre *Les Conquérants* : « Juger, c'est, de toute évidence, ne pas comprendre puisque, si l'on comprenait, on ne pourrait plus juger ». Pour les sciences sociales, l'explication, au mieux, débouche sur la compréhension. Après quoi il n'y a plus rien à dire. Mais il y a plus que jamais tant à dire, dans l'ordre des valeurs. Que la plus haute des libertés, comme l'ont écrit les parents d'un universitaire grenoblois ayant trouvé la mort au Bataclan, « c'est pouvoir garder sa vie, rester en vie en toute circonstance ». Que les actes terroristes sont par nature odieux, et inexcusables. Qu'il n'y aura jamais d'excuse à vouloir massacrer des êtres pour qui souvent, comme le chantait Brassens, « La vie est à peu près leur seul luxe ici-bas ».

Tout compte fait, il nous semble que ce que peut faire de mieux, aujourd'hui, le citoyen éclairé qui veut surmonter sa sidération, est de refuser sans hésitation ni faiblesse la tentation de l'excuse. D'être attentif aux explications que fournissent les sciences sociales, mais sans chercher à comprendre à tout prix. Et surtout d'exercer son pouvoir de jugement, afin de discerner et d'affirmer les exigences d'ordre éthique dont seul le respect est de nature à nous sauver de la barbarie. Car si la question de la responsabilité n'est pas scientifiquement pertinente, elle est humainement brûlante.

Terrorisme, guerre, les dangers de l'amalgame

25 juillet 2016, 22:27 CEST

Auteur

1. [Michel Wieviorka](#)

Sociologue, Président de la FMSH, Fondation Maison des Sciences de l'Homme (FMSH) – USPC

Partenaires

USPC

Université Sorbonne
Paris Cité

[Université Sorbonne Paris Cité](#) apporte des fonds en tant que membre fondateur de The Conversation FR.

FMSH fondation
maison des
sciences
de l'homme

[Fondation Maison des Sciences de l'Homme](#) apporte un financement en tant que membre adhérent de The Conversation FR.

[Voir les partenaires](#) de The Conversation France

[Republier cet article](#)



Reproduisez nos articles gratuitement, sur papier ou en ligne, en utilisant notre licence Creative Commons.



Devant le centre commercial Olympia, à Munich, le 25 juillet. Christof Stache/AFP

Comment nommer les maux qui nous accablent ? Terrorisme, guerre : ces deux mots, en particulier, sont-ils adaptés pour rendre compte de la récente séquence des tueries plus ou moins massives : Paris (7 et 9 janvier 2015, 13 novembre 2015), Bruxelles (22 mars 2016), Orlando (12 juin 2016), Magnanville (13 juin 2016), Nice (14 juillet 2016), Munich (22 juillet 2016), sans parler de l'attaque à la hache dans un train en Allemagne, le 18 juillet 2016 ? L'ensemble est impressionnant – et le serait encore beaucoup plus si l'on considérait non seulement les démocraties occidentales, mais aussi les pays du monde arabe et musulman.

Ces tueries présentent des points communs, certes, à commencer par leur caractère suicidaire : la destruction d'autrui implique à ses propres yeux celle du tueur. Mais à partir de là, ne vaut-il pas mieux insister sur ce qui distingue ces événements que sur ce qui aboutit à les amalgamer au sein d'une seule et unique catégorie, le « terrorisme » ?

Chaque tuerie peut être considérée du point de vue des significations qu'elle revêt – si tant est que l'on dispose d'informations fiables ou au moins crédibles, ce qui n'est pas toujours le cas, beaucoup s'en faut. On peut alors distinguer trois registres principaux.

Sociologisme primaire

Le premier renvoie à la société au sein de laquelle vivent le ou les auteurs. Et déjà là, la diversité est considérable. Dans certains cas, le tueur vit dans le pays, voire dans la ville où il commet ses crimes – ce qui ne veut pas dire qu'il en est nécessairement originaire. L'[auteur du carnage de Nice](#) vivait dans cette ville, mais c'était un Tunisien d'origine et de nationalité ; celui de Munich est né en Allemagne et était d'origine iranienne.

Dans d'autres cas, il faut aussi définir le tueur par l'espace dans lequel il circule : le réseau des auteurs des attentats de Paris et Bruxelles était [européen](#), avec en particulier un axe France/Belgique, avec des liens avérés au Moyen-Orient. Et, contrairement à un sociologisme primaire, tous ne relèvent pas d'une situation dominée par la crise économique et sociale ou les difficultés d'intégration de l'immigration. La haine mortifère – de l'Occident, de la France, des Juifs, etc. –, a des sources sociales et historiques variées.

Attentes narcissiques

Le second registre a trait à la personnalité du tueur, et aussi bien le carnage de Nice que la fusillade de Munich obligent à mettre l'accent sur cette dimension, et à la limite à mobiliser des catégories qui sont celles de la psychiatrie et/ou de la psychanalyse. L'analyse, sans toujours devoir évoquer la piste de la psychopathologie et des troubles de la personnalité, doit prendre en compte, par exemple, la structure familiale, les relations avec le père, le rôle éventuel de la [fratrie](#), on le voit dans les travaux de [Farhad Khosrokhavar](#).



Lors d'un match de coupe Davis, le 15 juillet entre la France et la République tchèque. Michal Cizek/AFP

Elle doit s'intéresser aux attentes narcissiques du tueur, qui généralement souhaite entrer par ses actes meurtriers dans l'Histoire, au caractère éventuellement sacrificiel de son geste, aux failles, à la quête, comme dit [Fethi Benslama](#), d'une justice identitaire.

À géométrie variable

Enfin, troisième registre qui appelle exploration, certaines tueries s'inscrivent dans des logiques géopolitiques, en se réclamant d'un islamisme radical dont les projets peuvent être liés à un réseau terroriste (Al-Qaeda), ou à un quasi-État (Daech). Mais cette inscription est elle-même diversifiée.



Anders Behring Breivik, le tueur norvégien qui aurait inspiré l'auteur de la tuerie de Munich. [Lwp Kommunikáció/Flickr](#), [CC BY](#)

Elle est inexistante semble-t-il à Munich, puisque le jeune meurtrier semble s'être plutôt inspiré de Anders Behring Breivik, qui, porté par une idéologie d'extrême droite, avait tué cinq ans plus tôt plusieurs dizaines de jeunes socialistes en Norvège. Elle est très limitée à [Orlando](#), où le criminel avait surtout à régler un rapport compliqué à sa propre homosexualité.

Et lorsqu'elle est avérée, cette inscription est à géométrie variable, elle aussi : comment s'est-elle construite, est-elle structurée, concrètement, par d'intenses relations interpersonnelles, réelles, par une expérience sur le terrain, au Moyen-Orient, ou doit-elle beaucoup à Internet et à des relations virtuelles ? Le tueur a-t-il agi sur ordre explicite, au terme d'échanges avec ses commanditaires, ou en étant simplement imprégné des images et recommandations qui circulent sur les réseaux sociaux ?

D'autres logiques

Plus on entre dans l'examen serré de ces trois registres, et de leurs articulations éventuelles, au cas par cas, et plus on est frappé par leur diversité. Dans certains cas, il faut privilégier un seul, ou deux de ces registres, dans d'autres les trois. Et une conclusion s'impose assez vite : le terme de « terrorisme » ne permet pas de penser convenablement l'ensemble.

Il le permet d'autant moins qu'il appartient au vocabulaire de la vie quotidienne, des médias et de la politique, mais qu'il ne lui correspond pas de concept satisfaisant, en tout cas du point de vue des sciences sociales. Quand les fins idéologiques, religieuses ou politiques semblent secondes dans l'acte de violence, ou inexistantes, peut-on parler de terrorisme ? Et quand prime l'aspect sacrificiel, le narcissisme, l'expressivité ?

Une critique comparable mérite d'être faite à propos de l'idée selon laquelle nous sommes en guerre. Certes, les dimensions géopolitiques de notre troisième registre peuvent justifier le recours à cette idée, surtout si l'on accepte de s'éloigner des conceptions classiques, héritées par exemple de Carl von Clausewitz, et de ne pas réduire la guerre au conflit armé entre États – Daech n'est au plus qu'un proto ou un quasi-État. Quand la France bombarde l'État islamique, elle est en guerre.

Mais les tueries récentes, même inspirées par les recommandations de Daech, ont – on l'a vu – beaucoup et parfois presque tout à voir avec d'autres logiques, elles sont alors aussi et avant tout internes à la société, voire commandées d'abord par la personnalité psychopathologique de leur auteur. Serons-nous encore en guerre, quand Daech aura été écrasée, et que les attentats, ou les tentatives continueront ?

La fabrication des tueurs

Parler de guerre, sauf à faire de ce mot la métaphore de toute action, c'est risquer de [confondre le travail policier, et l'action militaire](#), or par exemple la culture policière est très différente de la culture militaire, elle ne reconnaît pas d'ennemi qu'il faudrait tuer. C'est amalgamer la question de l'ordre, intérieur, et celle de la défense, nationale.

C'est aussi laisser entendre que les politiques publiques à mener – en matière d'éducation, de santé mentale, de travail social, de luttes contre les inégalités, etc. – sont au mieux secondes, et au pire qu'elles n'ont pas même à être évoquées s'il s'agit d'affronter les logiques internes ayant abouti à la fabrication des tueurs. Et c'est, finalement, aller dans le sens d'une subordination croissante des pouvoirs judiciaire et législatif au pouvoir exécutif.

Ceux qui croient que nous nous en sortirons en qualifiant les menaces et les dangers de « terrorisme », et pour y faire face l'action à mener de « guerre » n'ont pas entièrement tort, bien sûr, et en critiquant ces catégories, on risque toujours de sembler minimiser ces dangers et ces menaces. Mais le recours systématique et répété à ces expressions interdit le sens de la nuance, la prise en compte de la complexité et de la diversité des problèmes, et en définitive fait le lit de l'autoritarisme, et des préjugés, qui pointent aux États-Unis avec [Donald Trump](#), et chez nous avec le Front national.

Après Nice, quel rôle pour l'Union européenne contre le terrorisme ?

19 juillet 2016, 06:38 CEST

Auteur



1. [Pierre Berthelet](#)

Enseignant Chercheur en sécurité intérieure européenne, Université de Pau et des pays de l'Adour

Déclaration d'intérêts

Pierre Berthelet ne travaille pas, ne conseille pas, ne possède pas de parts, ne reçoit pas de fonds d'une organisation qui pourrait tirer profit de cet article, et n'a déclaré aucune autre affiliation que son poste universitaire.

Partenaires

[Voir les partenaires](#) de The Conversation France

[Republier cet article](#)



Reproduisez nos articles gratuitement, sur papier ou en ligne, en utilisant notre licence Creative Commons.



La coopération policière et sécuritaire a connu un coup d'accélérateur au sein de l'UE depuis novembre 2015. Anne-Christine Poujoulat / AFP

Le Brexit, et maintenant Nice... Il serait de bon ton d'asséner à qui veut l'entendre que l'Union européenne (UE) n'en finit pas de traverser des crises funestes pour son sort. Cette rhétorique simpliste ne doit pas masquer le rôle essentiel que l'UE joue contre le terrorisme en général, et contre Daech en particulier, surtout au moment où celui-ci vient de revendiquer l'attaque commise sur la Promenade des Anglais, à Nice.

De prime abord, une telle affirmation peut étonner, car l'Europe paraît bien discrète après cette attaque. Pourtant, il convient de rappeler certaines vérités. La première d'entre elles est que la lutte antiterroriste relève du principe de subsidiarité : il appartient aux autorités politiques françaises – et à elles seules – de gérer la crise, pas à l'Europe. Certes, il existe désormais des dispositifs de soutien en cas de crise majeure. Mais en tout état de cause, ils sont activés sur demande de la France uniquement.

Deuxième constat, le travail de l'Union est reconnu à un haut niveau politique, il est notamment salué par les parlementaires nationaux. Les conclusions du [rapport Fenech-Pietrasanta](#) de la Commission d'enquête sur les attentats de novembre 2015, largement médiatisées concernant les failles du renseignement français, vont en ce sens. Quelques mois auparavant, en mars plus exactement, les [sénateurs](#) avaient, eux aussi, reconnu les avancées européennes.

Un décalage avec la réalité du terrain

Comment, dès lors, expliquer le fait que l'Europe soit aux abonnés absents, ou donne l'impression de l'être ? Un élément de réponse réside dans l'attitude des dirigeants politiques français. Force est de constater qu'avec les événements du Brexit, ceux-ci ont crié à qui voulait l'entendre qu'il fallait « refonder l'Europe ». Or, ce discours censé être bienveillant à l'égard de l'UE, émanant de certains hommes politiques déclarés europhiles, est d'autant plus pervers qu'il est [teinté de nationalisme](#).

Mais il y a plus grave : le lyrisme politique autour de ce thème de la « refondation de l'Europe » au prétexte de la sauver masque, tel un voile opaque, les rayons des réalisations concrètes d'une Europe qui fonctionne. Les images véhiculées par les discours de ces leaders nationaux, [autant « mauvais génies qu'apprentis sorciers »](#), ancrent dans la population la croyance d'une Europe en apesanteur, coupée des réalités, inerte et impuissante, incapable de se réformer comme elle le devrait.

La réalité du terrain, y compris l'attitude de la France à l'égard de l'Europe, est toute autre. Elle est même en décalage complet avec [cette vision d'une « Europe faible »](#) (ou d'une « Union bradée » après le Brexit) ayant désormais valeur de vérité, distillée par ces mêmes dirigeants politiques français reprochant à l'UE un jour d'en faire trop, le lendemain pas assez.

La France se montre bon élève dans la coopération antiterroriste. Prompte à prendre l'initiative, elle est très pragmatique dans ses relations avec les partenaires. Suite aux attentats du 13 novembre 2015, elle n'a pas hésité, par exemple, à communiquer un volume impressionnant d'informations à Europol (7 téraoctets de données provenant des enquêtes, dont 9 millions de communications téléphoniques...).

La France n'a pas non plus tergiversé pour déléguer à Europol une partie des investigations criminelles. Qui l'aurait imaginé il y a un an seulement ? Et que de chemin parcouru depuis les années 1990, à l'époque où François Mitterrand avait catégoriquement refusé à Helmut Kohl l'idée d'une Bundeskriminalamt (BKA) européenne, au profit d'une simple plate-forme d'échange d'informations !

Le coût sécuritaire de l'absence d'Europe

Il ne faut pas se leurrer malgré tout. Cette europhilie policière s'avère avant tout être de l'europragmatisme, car l'absence d'Europe a un coût sécuritaire élevé. Le rapport Fenech-Pietrasanta révèle que la France a souffert d'une mauvaise collaboration à l'échelon bilatéral. Concrètement, le défaut d'échange d'informations entre deux États européens a empêché d'arrêter l'ensemble du commando du Stade de France en novembre dernier.



Près du Bataclan, le 20 novembre 2015. [Eric Salard, CC BY-SA](#)

Dans ce contexte, on comprend parfaitement la volonté de la France d'aller de l'avant dans la construction européenne en matière de lutte antiterroriste. L'UE a d'ailleurs joué un rôle déterminant dans la mise en place du [Centre européen de la lutte contre le terrorisme](#) (ECTC), véritable cœur battant d'Europol sur les questions de lutte antiterroriste. Or, cette structure en fonction depuis le 26 janvier 2016 héberge l'IRU (Internet Referral Unit), le service chargé de faire supprimer les pages faisant de la propagande terroriste. Si l'IRU reste une structure de soutien aux États membres, ses résultats sont bons puisque le taux de suppression avoisine les 95 %, [d'après un rapport d'Europol](#) datant de mai dernier.

Les avancées sont nombreuses. Le même rapport Fenech-Pietrasanta ajoute que la transmission d'informations à Europol s'est nettement améliorée depuis les attentats de l'automne dernier. La base de données générale de l'agence a cru de 20 % en un an sur les questions de terrorisme (un thème très sensible). Idem pour le fichier consacré aux combattants étrangers (au doux nom de FP « Travelers »). Ce fichier ultra-sensible a connu sur la même période une augmentation de... 600 % !

Tout n'est pas rose, bien évidemment, et d'ailleurs le rapport de l'Assemblée nationale l'a mis en évidence concernant le Système d'information Schengen (SIS). L'un des responsables de la partie française du système l'avait qualifié de « Rolls Royce » de la coopération internationale. Pour autant – et le rapport l'a bien souligné –, la berline a connu [des ratés lors des attaques du 13 novembre 2015](#). À l'heure actuelle, les États et les institutions travaillent à remédier à ces défaillances dans un cadre plus vaste : une réflexion a ainsi été engagée sur la [construction d'une architecture de gestion des données](#) plus robuste et plus intelligente.

Les perspectives sont ambitieuses, mais il faut bien comprendre que l'impulsion politique est (enfin) là. Ainsi en va-t-il du [nouveau cadre législatif](#) d'Europol, entériné en mai 2016 et qui entrera en vigueur l'année prochaine. Il va permettre, désormais, à l'Agence européenne d'échanger directement des informations avec des entreprises, telles Facebook ou Twitter – source de progrès significatif pour lutter contre la propagande en ligne.

Une multitude de chantiers en cours

Autre exemple, le contrôle des Européens partant faire le djihad au Moyen-Orient, ou en revenant. Ce sujet demeure une problématique éminemment sensible, et parmi les mesures prises pour tenter d'y faire face figure la désormais célèbre directive PNR.



À Roissy-Charles de Gaulle. [Citizen59/Flickr, CC BY-SA](#)

Elle est renforcée par l'[adoption récente du projet de Corps européen de gardes-frontières et de garde-côtes par les eurodéputés](#). Et deux autres mesures sont actuellement sur la table des négociations : celle

prévoyant l'incrimination par tous les États d'une sortie du territoire européen dans le but de faire le djihad et celle permettant un contrôle systématique des voyageurs européens sortants.

Pour l'heure, les institutions européennes ont du pain sur la planche, car bon nombre de projets initiés depuis les attentats de Paris sont en discussion. Sans vouloir être exhaustif, il est possible d'en mentionner deux à caractère emblématique :

- la réforme du contrôle des armes à feu, le but étant d'améliorer le partage d'informations, d'accroître la traçabilité et d'harmoniser le marquage des armes ;
- l'extension du « casier judiciaire européen » aux ressortissants non européens.

Enfin, on peut mentionner un autre chantier en cours : les États membres et les institutions européennes planchent sur les moyens d'obtenir [des preuves numériques](#) dans le cadre des enquêtes judiciaires. Souvent, les enquêtes pour terrorisme, ou pour propagande terroriste, butent sur le fait que des entreprises étrangères ne coopèrent pas. S'il est vrai que, pour l'heure, l'idée d'une directive n'est pas encore à l'ordre du jour, les discussions venant de démarrer, il existe une réelle impulsion de la part des États membres en faveur d'une justice pénale européenne efficace à l'ère du numérique.

Les ministres de la Justice des Vingt-Huit ont d'ailleurs avalisé, en juin, la création du « Réseau judiciaire européen anti-cybercriminalité » au sein de l'unité de coopération judiciaire Eurojust. Ce réseau est le pendant judiciaire de l'EC3 d'Europol (l'unité chargée de la lutte contre les cybermenaces). Le rapport Fenech-Pietrasanta n'a pas manqué de souligner la plus-value apportée par Eurojust dans la résolution des affaires terroristes complexes, notamment celle des otages français retenus par Daech.

Des outils supplémentaires au service d'un modèle de sécurité nationale

À l'instar d'Europol, les États européens n'hésitent pas à faire appel à Eurojust pour mener leurs enquêtes terroristes. Le nombre de dossiers traités par cette unité augmente. Celle-ci s'investit également dans le suivi des législations nationales en matière de lutte contre les phénomènes de radicalisation afin de venir en aide aux décideurs politiques.

On le voit, les agences européennes ont le vent en poupe. C'est le cas aussi du centre d'excellence du réseau de sensibilisation à la radicalisation (RSR), qui n'a certes pas le statut d'agence, mais qui occupe désormais le devant de la scène dans ce domaine.

Le RSR est à l'image de l'Europe du terrorisme. Il ne s'agit pas d'imposer à la France un [quelconque modèle de sécurité](#), mais de lui donner des outils supplémentaires pour faire face au défi à relever. Le RSR constitue une plateforme européenne, point de convergence des acteurs nationaux et locaux spécialisés dans ce domaine. Véritable connecteur, il met en lien des acteurs de tous les États membres, qu'ils soient psychologues, éducateurs, policiers, surveillants pénitentiaires ou encore agents de probation. Il permet un partage d'expérience, notamment en matière carcérale et ce, au moment où en France, le débat sur la radicalisation en prison fait rage. Concrètement, son groupe de travail « Prison et probation » a contribué à recenser des bonnes pratiques et à établir [des guides sur la thématique de la radicalisation en milieu carcéral](#).

Le RSR gagne en importance, il a vu son budget augmenter pour atteindre 25 millions d'euros sur quatre ans (contre huit seulement auparavant). D'ailleurs, c'est tout le volet « anti-radicalisation » qui fait l'objet d'investissements conséquents de la part de l'Europe. Par exemple, la Commission européenne a annoncé, en juin dernier, l'injection de 400 millions d'euros pour aider à l'inclusion sociale à partir du programme Erasmus+. Cela a été l'occasion pour elle :

- de rappeler que 8 millions d'euros ont été consacrés à la création de programmes de réinsertion et de déradicalisation dans et hors des prisons ;
- d'annoncer le lancement d'une campagne européenne « Exit Hate » pour contrer la radicalisation en ligne ;
- de lancer la création d'une plate-forme européenne de signalement réservée uniquement aux acteurs européens (Commission et Europol) et nationaux spécialisés (administrations nationales, secteur associatif et entreprises).

« Refaire société »

Mais avant d'être sécuritaire, l'action de l'Union européenne en matière de lutte contre la radicalisation est avant tout sociale, car il s'agit de restaurer du lien, comme le précisent sur ce point les sociologues [Farhad Khosrokhavar](#) et [Hugues Lagrange](#). Or, à l'heure actuelle, le défi auquel la France est confrontée est de ne pas se lancer dans la surenchère sécuritaire, faisant ainsi le [jeu de Daech](#). Il s'agit plutôt de faire société, ou plutôt, selon les célèbres mots de Pierre Rosanvallon, de « refaire société ».

L'Union européenne, du fait même qu'elle est porteuse de valeurs, est un projet « civilisateur » comme le rappelle le philosophe allemand Jürgen Habermas. À ce titre, elle est tout à fait à même d'apporter sa pierre à l'édifice. Autrement dit, alors que la France avait contribué à l'intégration européenne, c'est désormais à l'Union d'aider à la cohésion nationale.

Attentats : comment se perd la bataille culturelle

15 juillet 2016, 16:54 CEST

Auteur



1. [Virginie Martin](#)

Docteur sciences politiques, HDR sciences de gestion, Kedge Business School

Déclaration d'intérêts

Virginie Martin est présidente du think tank Different.

Partenaires



[Kedge Business School](#) apporte un financement en tant que membre adhérent de The Conversation FR.

[Voir les partenaires](#) de The Conversation France

[Republier cet article](#)



Reproduisez nos articles gratuitement, sur papier ou en ligne, en utilisant notre licence Creative Commons.



Les drapeaux de l'Elysée mis en berne, au lendemain du drame. Christophe Petit Tesson/AFP

Cette journée de deuil qui vient se rajouter à d'autres journées de deuil, devrait nous permettre – au-delà de l'émotion – de pouvoir être encore dans une [éthique de conviction](#), comme aurait dit Max Weber.

Mais, les politiques ne semblent plus être capables de cela ; [éthique de responsabilité](#) est leur seul mot, comme vidé de sens, de substance... responsabilité bien sûr, mais arrimée à quelle conviction ? À quelle vision ? À quel projet ?

Des projets asséchés, des visions court-termistes, de réponses toujours plus sécuritaires qui vont finir par rendre crédible l'idée « d'un policier derrière chaque personne ».

Quand serons-nous capables de parler du fond, de travailler en amont ? Quand aura-t-on le droit médiatique et politique de pouvoir expliquer, comprendre, mettre à plat, creuser, être dans le long terme, réfléchir ? Il devient urgent de penser au lieu de sans cesse panser (les plaies) ; il devient impératif d'être être dans le calme, l'intelligence et la clairvoyance.

Au lieu de cela nous sommes déjà encore et toujours dans les polémiques, dans la guerre des mots, dans la surenchère, dans l'accusatoire.

Des icônes économiques

Et surtout surtout plus que jamais, nous sommes dans le tout sécuritaire : état d'urgence probablement prolongé de trois mois, pourquoi pas quatre ? Un ? Six ? Experts en tout sécurité qui préconisent de mettre des sas pour rentrer dans tous les endroits publics. Hommes politiques qui affirment des « y avait qu'à » avec, au choix : avoir un [lance-roquettes](#), des accès plus complexes aux lieux publics, des chicanes pour la Promenade des Anglais, des « si tous les moyens avaient été pris... », etc.

Mais de fond, jamais ; d'observation du pourquoi, jamais. Jamais au point que d'aucuns ont estimé qu'expliquer, observer et comprendre ne faisait que donner des excuses aux terroristes ; les [chercheurs que nous sommes ont apprécié](#).

Le seul « fond » autorisé est celui de l'économie ou plutôt des croyances économiques, des icônes économiques, des savoirs savants qui ont engendré des chiffres déifiés comme ce fameux 3 %. Une croyance devenue réalité, un objet utile à François Mitterrand pour justifier le tournant de la rigueur.

Ce type de croyance est devenu notre « fond ».

Le *binge* tous azimuts

Et, alors que nous sommes dans une bataille culturelle sociale idéologique, idéale, nous avons déserté les lieux et les territoires oubliés pour respecter un sacro-saint 3 %. Les déficits publics finiront peu à peu par se résorber pour atteindre ce chiffre au mépris de la cohésion sociale, du vivre ensemble, de la volonté de faire société, de tisser du lien.

Alors pour respecter ces 3 % de déficit public, il n'y a plus d'associations, plus de police de proximité, très peu de service public, d'assistance juridique, sociale, etc. Bref, il n'y a plus d'intermédiaire entre les marges de la République et la République. Plus rien, peu d'école, peu de parents, peu de structure d'accueil...

En revanche, il y a le tout marketing, le tout consommation gratuite illimitée : le tout jeu vidéo, le tout télé réalité, le tout clip vidéo, le tout violence, le tout YouPorn, le tout FIFA, Facebook, Snapchat, Tinder... Le *binge* tous azimuts.

Et dans ce binge excessif, l'individu existe, devient parfois super héros, exhibe ses fesses, ses muscles, parfois son cerveau, chacun son ego ; mais chacun veut en être, chacun exige le droit d'en être.



Hommage aux victimes de l'attaque de Nice à Berlin. John Madougall/AFP

Qui fait communauté ? Qui fait lien social ? Qui travaille l'ensemble ?

Personne.

Les ego sont partout présents ; le quart d'heure de gloire ne suffit plus, plus du tout. C'est « moi aussi je veux en être ». Dans les milieux un peu privilégiés, ça donne des ambitions politiques individualisées, des primaires de droite mais aussi de gauche par exemple ; dans les milieux plutôt cultivés, ça donne, par exemple, des experts médiatiques ; quand les milieux sont moins favorisés ça donne parfois de beaux *story telling* ou bien aussi des Ribéry, parfois des Zahia, mais l'essentiel reste d'exister sur la photo ; l'image qui remplace l'activité réelle. Et puis tout le monde veut en être à sa manière, au nom d'Allah ou au nom d'autre chose... Et un jour ça donne l'horreur...

Comme un jeu vidéo avec un camion. Strike !

Besoin de réenchantement

Les zones délaissées de la république deviennent peu à peu des points aveugles, des angles totalement morts, exsangues.

Le Parti communiste jouait son rôle dans les années 70, puis le FN comme l'avaient montré certains travaux, dont [Anne Tristan](#), puis aujourd'hui d'autres radicalités bien plus radicales ont pris le pas. Simultanément l'argent n'est plus rentré dans les caisses et [Guy Abeille a inventé son 3 %](#). Et aujourd'hui, il n'y aura plus rien, plus rien que du désert dans des lieux qui ont, comme tout le monde, besoin d'idéologie, de culture, de social, de projet, de réenchantement.

Alors l'enchantement, le besoin indispensable de sacré se fraye un chemin parmi les plus horribles et sinueux, et en plus il sait se mettre en scène, se communiquer, se marketer – merci le Binge Web...

Taper la Promenade des Anglais en juillet, taper le tourisme dernier vrai poumon économique de la France, taper le jour de la fête nationale – rien que cela – taper juste des « gens », ne pas taper pendant le trop attendu Euro, taper et savoir que l'image restera sur le web... Mourir à condition d'être médiatiquement immortel...

Face à cela, nos politiques répondent par le vide, le néant, la méconnaissance crasse d'une certaine jeunesse, pas celle du Lycée Henri IV, évidemment.

Face à cela, nos responsables iront encore plus loin dans une guerre qui est celle des Américains, pas la nôtre.

Face à cela, les lieux de déshérence continueront à être désertés.

Et nous perdrons une bataille, celle que nous avons décidé de totalement ignorer au nom du « rationalisme » et du chiffre : la bataille culturelle et idéologique.

Bien sûr que nous sommes en train de perdre, mais comment gagner une bataille que nous avons décidé de ne pas livrer ?

La menace du terrorisme low-tech

15 juillet 2016, 12:49 CEST

Auteur



1. [Mark Briskey](#)

Senior Lecturer, National Security and International Relations, Curtin University

Déclaration d'intérêts

Mark Briskey ne travaille pas, ne conseille pas, ne possède pas de parts, ne reçoit pas de fonds d'une organisation qui pourrait tirer profit de cet article, et n'a déclaré aucune autre affiliation que son poste universitaire.

Partenaires



[Curtin University](#) apporte un financement en tant que membre adhérent de The Conversation AU.

[Voir les partenaires](#) de The Conversation France

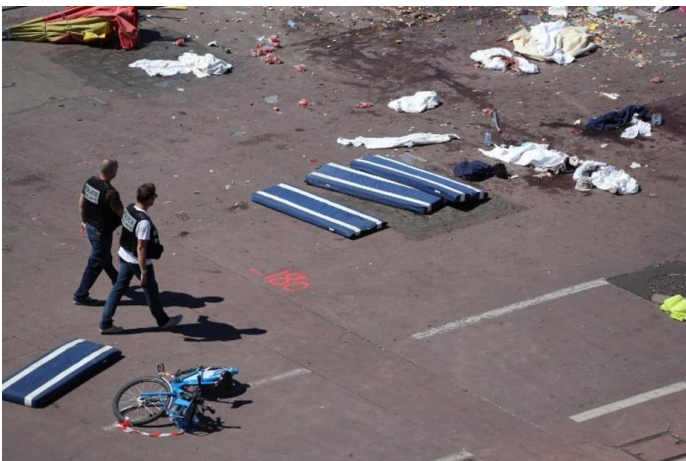
[Republier cet article](#)



Reproduisez nos articles gratuitement, sur papier ou en ligne, en utilisant notre licence Creative Commons.

Traductions

Lisez cet article en [Français](#) et [Anglais](#).



Sur la Promenade des Anglais, à Nice, au lendemain de l'attaque au camion lors des festivités du 14-Juillet.
Valery Hache/AFP

La nouvelle attaque terroriste dont a été victime la France, en pleine célébration du 14-Juillet, montre à quel point l'usage d'un outil très familier, icône de notre quotidien, peut causer une véritable tragédie. Si des explosifs et des grenades ont été retrouvés à bord du véhicule de l'attaquant, c'est bien la conduite à toute allure de son camion lancé dans la foule sur la Promenade des Anglais qui a provoqué des dizaines de morts.

L'usage de véhicules dans l'intention de provoquer la mort ne date pas d'hier. L'attaque au camion menée par Timothy McVeigh en avril 1995 fit ainsi 168 victimes à [Oklahoma City](#) aux États-Unis. Il y a juste quelques semaines de cela, un véhicule bourré d'explosifs [tua plus de 200 civils irakiens](#) – et en blessa des centaines d'autres – venus faire leurs courses de préparatifs de l'Aïd el-Fitr à Bagdad.

Tous les moyens de transports ont déjà été utilisés de la sorte : voitures, camions, motos, vélos, et même bien avant cela, des attelages tirés par des chevaux. Ce type d'attaques ont été menées contre des gouvernements ou des populations civiles du Sri Lanka au Royaume-Uni.

Comment protéger les populations ?

Ce qui est préoccupant avec ce nouvel attentat perpétré à Nice, c'est cet usage terriblement efficace et meurtrier d'un instrument low-tech de notre société moderne. Si cette attaque a été planifiée pour répondre aux recommandations de l'État islamique de frapper l'Occident avec tout ce qui est à portée de main, alors cet événement aura des répercussions inédites en matière de protection des espaces publics.

En 2014, on se rappelle qu'un individu radicalisé [roula volontairement](#) sur deux soldats canadiens, en tuant un. Il faut désormais s'inquiéter du [terrorisme low-tech](#).

Les risques liés à une conduite irresponsable et dangereuse sont répandus dans nos sociétés. C'est d'ailleurs l'utilisation volontaire et planifiée de véhicules pour tuer et mutiler des individus qui a conduit à créer des espaces de sécurité pour les passants dans les zones piétonnes et le long des avenues commerçantes. On se souvient à ce propos, qu'en 1983, Douglas Crabbe [lança son 20 tonnes](#) dans un bar très fréquenté du nord de l'Australie, tuant 5 personnes et en blessant sérieusement 16 autres.

Les plots et autres structures inamovibles qui protègent les entrées des centres commerciaux, des immeubles officiels et même les alentours des terrasses de cafés font aujourd'hui partie intégrante du paysage urbain.

Ce qui est essentiel ici – et qui concerne tout autant les menaces portées par des moyens high-tech –, c'est que les pouvoirs publics et les services de renseignement puissent être alertés des projets de ces individus... même si la surveillance ne pourra jamais être efficace à 100 %.

Les véhicules à moteur font partie intégrante de notre quotidien et il est tout à fait plausible que d'autres individus cherchent à reproduire ce type d'attaques. De la même manière, il faut envisager que des personnes radicalisées optent désormais pour cette option low-tech dans l'optique de préparer des actions dans leur propre pays. L'attentat de Nice aura sans aucun doute des conséquences sur la manière d'agencer les espaces destinés à accueillir les festivités et le public.

Et s'il était possible de prédire les attentats ?

1 décembre 2015, 06:40 CET

Auteur



1. [Ariel Colonomos](#)

Directeur de recherche, CNRS (CERI, Sciences Po), Sciences Po – USPC

Déclaration d'intérêts

Ariel Colonomos ne travaille pas, ne conseille pas, ne possède pas de parts, ne reçoit pas de fonds d'une organisation qui pourrait tirer profit de cet article, et n'a déclaré aucune autre affiliation que son poste universitaire.

Partenaires

USPC

Université Sorbonne
Paris Cité

[Université Sorbonne Paris Cité](#) apporte des fonds en tant que membre fondateur de The Conversation FR.

SciencesPo

[Sciences Po](#) apporte un financement en tant que membre adhérent de The Conversation FR.

[Voir les partenaires](#) de The Conversation France

[Republier cet article](#)



Reproduisez nos articles gratuitement, sur papier ou en ligne, en utilisant notre licence Creative Commons.



Tom Cruise (ici dans « *Minority Report* ») officie dans une unité de police chargée d'empêcher l'exécution de crimes. [Dreamworks/DR](#)

Imaginez un instrument destiné à prédire la réalisation de certains événements, en l'occurrence un [marché prédictif](#). Cet instrument informatique repose sur l'idée d'une [intelligence collective](#) : l'agrégation des avis d'une communauté de personnes prêtes à la réflexion et ayant un penchant pour l'investigation du futur donnerait une information fiable sur un état du monde à venir. Dès lors, pourquoi ne pas appliquer cet instrument des marchés prédictifs à la sécurité ?

Il serait ainsi possible de parier sur la possibilité qu'un attentat ait lieu dans un espace-temps défini et de recueillir cette information. Pour les tenants des marchés prédictifs, la cote du pari révèle la [probabilité](#) de l'occurrence de l'événement. Par exemple, vous pariez qu'un attentat va avoir lieu à New York en janvier 2016 et déboursez pour cela 60 centimes : cela indiquerait qu'il y a 60 % de chances pour que cet attentat ait lieu.

De la science-fiction ? Baptisé « FutureMap », un tel programme a bien été conçu par des économistes et des psychologues (la technique des marchés prédictifs était, par ailleurs, déjà présente sur le net). Le financement a été assuré par le Pentagone et sa mise en œuvre a été achevée en 2003. Mais alors que [FutureMap](#) était prêt à l'emploi, le Congrès américain a finalement refusé d'autoriser son lancement. Certains représentants américains arguèrent, en effet, qu'il aurait été indécent de chercher à s'enrichir en pariant sur la mort de personnes tuées par des terroristes.

Toutefois, FutureMap n'est pas tout à fait mort puisqu'aujourd'hui un projet similaire, mis en place par un département de la CIA, est en cours de réalisation. Intitulé dans sa dernière phase le « [good judgment project](#) » (« programme d'évaluation pertinente »), il utilise d'autres instruments, tout en intégrant la technique des marchés prédictifs. Ce programme cherche également à identifier des personnes particulièrement talentueuses pour anticiper des futurs politiques. Ces personnes – il faut le souligner – ne sont pas nécessairement des experts. Elles auraient simplement des talents singuliers qui les rendraient particulièrement performantes dans cet exercice.

« Coupable par anticipation »

Face à une très forte demande sociale de prévention des risques, ces instruments peuvent aujourd'hui être présentés comme une réponse à ces attentes sécuritaires. Faut-il, dès lors, les développer et investir dans une recherche scientifique destinée à les perfectionner ? Dans la mesure où un État est dans l'obligation d'assurer la sécurité de ses concitoyens, on peut considérer qu'il s'agit, pour lui, d'un véritable devoir que de prédire des attentats. Et donc, par dérivation, de se doter des meilleurs instruments pour le faire.

Ce débat est le quotidien de nos démocraties. Mais pour y voir plus clair, essayons de voir quelles seraient les implications d'une telle transformation. Tout d'abord, admettons que l'on approfondit les recherches dans le prolongement de FutureMap, aux États-Unis mais également en France. Imaginons alors qu'il soit possible de façonner de nouveaux instruments (il existe d'autres machines ou algorithmes dont c'est la fonction) ou bien encore que l'on puisse faire appel à de « bons prédicteurs ».

Tout cela aurait un certain nombre de conséquences concrètes que l'on peut essayer d'imaginer. En premier lieu, des prédictions considérées comme fiables pourraient servir de justification à tous ceux qui militent pour un usage préventif de la force beaucoup plus robuste. Prévention et prédiction vont en effet de pair. Nous nous trouverions ainsi dans un monde qui aurait des allures de *Minority Report*, le célèbre film de Steven Spielberg.



La prédiction mène tout droit à la prévention. [eyeliam/Flickr](#), CC BY

À terme, la règle de légitime défense qui suppose une attaque caractérisée préalable (que la première balle ait été tirée) serait largement entamée. Cela entraînerait une politique plus active d'assassinats ciblés, habituellement justifiés à titre préventif, et d'une manière générale des [frappes préventives](#), en l'occurrence des bombardements, à l'extérieur du théâtre classique de la guerre.

Des prédictions fiables encourageraient aussi les détentions préventives. Celles-ci reposeraient sur des informations recueillies par les services de renseignement (de « l'intelligence humaine »), mais aussi sur le traitement de données indiquant qu'une personne sera « coupable » d'une attaque à venir. Rappelons que la politique des [« signature strikes »](#) (frappes indétectables) dans le cadre de la « war on terror » (guerre contre la terreur) permet déjà aux États-Unis, via les drones, d'éliminer des cibles possédant certaines caractéristiques : un homme jeune, circulant de nuit dans une zone où se trouveraient des combattants, tout en essayant de cacher son visage, etc. Celles-ci feraient d'un individu le suspect d'un futur crime, sans qu'on possède nécessairement des renseignements précis sur son identité au-delà de ce simple constat.

Dès lors, on donnerait naturellement à la police des moyens d'action plus étendus, rapprochant son action de celle des forces armées. Un policier aurait, notamment, le droit de tirer avant même qu'il ait à se défendre et son objectif serait, ainsi, de « neutraliser » un suspect devenu coupable par anticipation, quand bien même cela supposerait de le tuer.

État d'urgence permanent

Si de tels instruments prédictifs devaient être développés, ils nécessiteraient le traitement d'informations et de variables que l'on trouve dans les communications informatiques ou téléphoniques des individus. Ainsi, la vie privée des citoyens se verrait forcément affectée par cette exigence d'information. *In fine*, nous nous trouverions dans le temps d'un état d'urgence permanent, au sens propre du terme, puisque nous serions toujours en avance sur le présent, les yeux rivés vers le futur.

Alors que des prédictions fiables font défaut, ce monde sécuritaire de science-fiction ressemble déjà fortement à celui dans lequel nous vivons. Il en a tous les traits, qui ont été en s'accroissant au cours de ces deux dernières semaines en France. Ce monde a débuté avec la chute des tours jumelles aux États-Unis : c'est l'univers de l'usage de la force à titre préventif nécessitant de réaliser des prédictions et des paris sur le futur. Aujourd'hui, il a pris racine en Europe et notamment en France, laquelle a désormais sa « guerre contre le terrorisme ».



Les frappes de drones justifiées à titre préventif. [Defence images/Flickr](#), CC BY-NC

Dirigée par un « président normal », la France est une « démocratie normale ». Mais si les prédictions à disposition de l'État s'améliorent, cette politique sécuritaire préventive n'ira qu'en s'accroissant. Et ces informations sur le futur risquent d'affecter encore davantage l'équilibre entre la nécessité d'assurer la sécurité des citoyens et le souci de préserver les droits. Elles feraient très largement pencher la balance en faveur de la première au détriment des seconds. En d'autres termes, on surveille un état du monde au temps présent (approche synchrone) tout en portant un regard sur le monde de demain (approche diachronique). Est-ce là un environnement politique désirable ? C'est à chacun d'en juger, mais ce monde de la surveillance de l'espace-temps a des allures inquiétantes.

L'obligation de rendre des comptes

Par ailleurs, surveiller le futur est-il un projet qui agréé nécessairement à l'État ? Rien n'est moins sûr. Prenons de nouveau l'exemple des marchés prédictifs. Ce système repose sur la même logique que les paris des bookmakers. En outre, les paris politiques ont une longue histoire que l'on peut faire remonter, au moins, jusqu'à la pratique – courante au XVI^e siècle – du pari sur l'élection des [Papes](#) et sur leur mort. Les paris politiques s'étaient également beaucoup répandus en Angleterre au XIX^e siècle au sein des [clubs des gentlemen](#). Dans un cas comme dans l'autre, c'est le pouvoir en place qui décida de mettre un terme à ces pratiques.

Les prédictions ont suscité la méfiance des gouvernants d'hier et il en est de même aujourd'hui. En effet, il n'est pas du tout exclu que cette pratique se développe hors de la sphère de l'État et que de nouveaux sites Internet ouvrent leurs portes, voire que certains d'entre eux produisent une information dont on pourra évaluer la fiabilité. Ces instruments serviront aussi à sommer l'État [de se justifier](#) concernant certaines erreurs lorsqu'il sera établi que les gouvernants auraient dû savoir. Des prédictions avaient en effet indiqué qu'un attentat ou une menace à la sécurité publique auraient lieu sans qu'ils aient pu être déjoués.

Ainsi, il n'est pas étonnant que les gouvernants actuels martèlent l'idée selon laquelle il n'y aurait pas de risque zéro et que de futurs attentats auront lieu. Ils se protègent d'éventuelles critiques qui, quoi qu'il en soit, pleuvront. L'actuel Premier ministre a lui-même formulé un scénario, énoncé sous forme de probabilité, en déclarant récemment qu'il existait une possibilité de voir la France frappée par une attaque chimique. Ce faisant, Manuel Valls semble anticiper que les prédictions dont disposent les services de sécurité français ne seront pas suffisantes pour prévenir de futurs attentats de ce type.

Nous nous trouvons alors dans une situation très particulière, et même à bien des égards [paradoxe](#), où règne une profonde ambivalence. Au-delà du fait que prédire le futur est difficile, d'autres raisons expliquent les profondes résistances auxquelles ces exercices d'anticipations se heurtent. Pour les citoyens, ils contraindraient leur existence au-delà d'un seuil jugé acceptable. Pour les gouvernants, ils les mettraient face à leurs responsabilités en les sommant d'avoir une obligation de résultat à laquelle nul d'entre eux ne veut se soumettre.

Attentats de Bruxelles : comment la radicalisation vient

23 mars 2016, 22:08 CET

Auteur



1. [Frederic Lemieux](#)

Professor and Program Director of Bachelor in Police and Security Studies; Master's in Security and Safety Leadership; Master's in Strategic Cyber Operations and Information Management, George Washington University

Déclaration d'intérêts

Frederic Lemieux ne travaille pas, ne conseille pas, ne possède pas de parts, ne reçoit pas de fonds d'une organisation qui pourrait tirer profit de cet article, et n'a déclaré aucune autre affiliation que son poste universitaire.

Partenaires

[Voir les partenaires](#) de The Conversation France

[Republier cet article](#)



Reproduisez nos articles gratuitement, sur papier ou en ligne, en utilisant notre licence Creative Commons.

Traductions

Lisez cet article en [Français](#) et [Anglais](#).



L'aéroport de Bruxelles, le 22 mars. Francois Lenoir/Reuters

Le 22 mars, deux attentats à [Bruxelles](#) ont tué 31 personnes et en ont blessé plus de 200, quelques jours seulement après l'[arrestation de Salah Abdeslam](#) dans le quartier de Molenbeek. Daech a revendiqué cette double attaque.

Après le choc des attaques vient le temps des questions : pourquoi une chose pareille s'est produite, et qui sont ceux qui commettent de telles attaques suicides ? Le fait que de telles attaques puissent se dérouler à l'intérieur même d'un pays européen pose à nouveau la question sensible de la radicalisation d'individus en dehors du Moyen-Orient par des groupes extrémistes.

L'aspiration à la violence

Pour la plupart des gens, les actes terroristes à [Paris](#) et à Bruxelles sont difficiles à cerner. Mais le travail de chercheurs spécialisés dans l'étude des phénomènes extrémistes peut nous aider à appréhender les processus de radicalisation.

Les experts en sécurité [Alex Wilner et Claire-Jehanne Dubouloz](#) définissent la radicalisation comme un processus au cours duquel un individu ou un groupe adopte les idéaux et les aspirations politiques, sociales ou religieuses les plus extrêmes. Ce processus implique le rejet ou la remise en question du statu quo, mais aussi le rejet des idées contemporaines de liberté de choix et de ses manifestations.

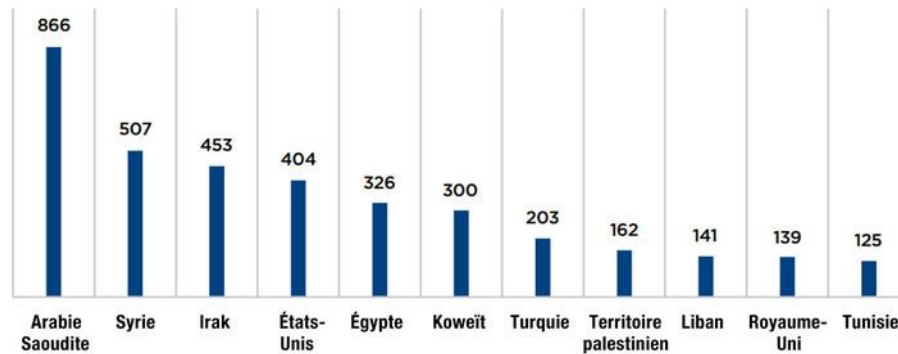
Les personnes récemment radicalisées ne se contentent pas seulement d'être en accord avec la mission et le message du groupe auquel ils se joignent, ils adhèrent aussi à l'idée d'utiliser la violence pour provoquer une rupture. Et certains de ses membres deviennent suffisamment radicaux pour s'impliquer personnellement dans des actions violentes.

Le recensement Twitter

Daech, à l'instar d'autres groupes de ce type, tente d'accroître le nombre de ses partisans en recourant à la propagande. Les médias sociaux jouent, à cet égard, un rôle crucial. On peut ainsi citer l'exemple d'un médecin australien, [Tareq Kamleh](#), qui travaille dans un hôpital administré par Daech à Raqqa (en Syrie) et fait du recrutement en ligne. Comme ce médecin, d'autres personnes peuvent apporter différents types de soutien – financier, logistique, technique ou matériel.

Un rapport du Brookings Institute, « [L'ISIS Twitter Census](#) », analyse les réseaux sociaux pour cartographier la répartition géographique des partisans de Daech. Cette étude révèle les modes d'utilisation de twitter, indique le nombre de suiveurs et identifie les comptes qui sont suivis.

Emplacements revendiqués dans les profils Twitter des partisans de Daech



Les endroits revendiqués par utilisateurs de Twitter qui soutient Daech. Brookings Institute

Sur les 20 000 utilisateurs de Twitter analysés dans ce rapport, 292 avaient activé leur localisation récemment. Parmi eux, 28 % se trouvaient en Syrie et Irak, 27 % en Arabie saoudite, et moins de 6 % dans tous les autres pays recensés. En France, seul trois comptes ont été répertoriés, et en Belgique, un seul. Bien que ces chiffres soient peu élevés par rapport au nombre total de comptes Twitter liés à Daech (46 000), ils témoignent d'un fort soutien en ligne.

Qui est vulnérable ?

Le travail mené par les psychologues [Clark McCauley](#) et [Sophia Moskalenko](#) fournit un bon modèle pour tenter de cerner le profil des personnes les plus susceptibles d'être attirées par le message distillé par Daech.

À l'instar des sunnites en Syrie ou en Irak, qui sont lésés par les gouvernements de leur pays, les principales cibles sont les individus dont les griefs politiques ne peuvent être canalisés dans le système politique existant. Le cas de ce [citoyen canadien](#) qui a quitté son pays pour poursuivre son idéal – la restauration du Califat – en est un bon exemple.

Une fois qu'ils ont rejoint Daech, ces individus peuvent s'engager puis rester impliqués dans des activités de terrorisme en raison de la puissance des liens existant entre eux. Ainsi les attentats de Paris ont été perpétrés par deux frères et deux cousins. Les assaillants de San Bernardino, aux États-Unis, étaient mari et femme. Les poseurs de bombes à Boston étaient deux frères, comme deux des suspects de Bruxelles, [Khalid et Ibrahim El Bakraoui](#).

Les souffrances des personnes victimes de discriminations peuvent constituer un autre facteur clé. Depuis 2003, l'Irak a connu une [rupture majeure entre les communautés sunnite et chiite](#). Le gouvernement du chiite Nouri Al-Maliki, au pouvoir entre 2006 et 2014, a fait procéder aux arrestations de plusieurs leaders politiques de premier plan et d'officiers supérieurs à la retraite, tous sunnites. Exclues des institutions de l'État irakien et mal protégés, nombre d'entre eux ont alors décidé de rejoindre les rangs de Daech – un groupe qui comblait aussi un vide sécuritaire.

Pendant ce temps, dans les pays occidentaux tels que la France et les États-Unis, la marginalisation dont pâtissent des communautés musulmanes toujours victimes d'exclusion favorise les phénomènes de radicalisation des jeunes.

Par ailleurs, la concurrence entre groupes terroristes peut accroître la radicalisation en leur sein, conduisant à de plus en plus d'attaques meurtrières. Au cours des dernières années, par exemple, [Daech s'est dressé contre Al-Qaida](#), défiant son leadership et tentant de capter sa base populaire.

Juste après les attentats de Paris, qui ont été [planifiés et perpétrés par Daech](#), Al Qaeda au Maghreb islamique (AQMI) a revendiqué la responsabilité d'une [attaque sur un hôtel au Mali](#). Le même groupe a également revendiqué l'attaque du 13 mars à [Grand-Bassam, en Côte d'Ivoire](#), suivie par les attentats de Bruxelles du 22 mars.

La compétition à laquelle se livrent les gouvernements irakien et syrien, d'une part, et Daech, d'autre part, pour le contrôle du territoire et du pétrole, ne mène qu'à des luttes de plus en plus violentes et à la nécessité d'attirer toujours plus de combattants en provenance de l'étranger.

Masse critique

Des groupes violents tels que Daech utilisent des stratégies *jujitsu* : ils exploitent la réaction de leurs adversaires à leur avantage à la suite d'une attaque visant des cibles occidentales.

Ainsi les gouvernements de la France, du Royaume-Uni, de la Russie et des États-Unis contribuent-ils à l'essor de Daech en ordonnant des représailles militaires à grande échelle, tandis que certains politiques n'hésitent pas à manier une [rhétorique politique anti-musulmane](#). En définitive, ces comportements aident les groupes extrémistes à renforcer la cohésion dans leurs rangs et à maintenir le soutien de leur public cible.



La banlieue de Bruxelles, où certains des assaillants de Paris vivaient. [Stéphane Lecocq/EPA](#)

En s'adressant à ses partisans, Daech utilise un discours de haine qui déshumanise ses adversaires et dévalorise leurs vies. Cette perception des Occidentaux et des « infidèles » justifie des actes de violence extrême : la décapitation d'otages étrangers comme le [japonais Kenji Goto](#), la persécution des [Coptes](#) et le supplice des prisonniers tels que le [pilote jordanien Moath al-Kasasbeh](#), brûlé vif.

Lorsque ses disciples meurent, Daech utilise leur martyr comme un outil puissant de propagande afin de convaincre le public cible qu'il est noble de souffrir et de mourir pour la cause. Les martyrs deviennent ainsi des héros qui sont célébrés et reconnus sur Internet par les partisans de Daech.

Submergé

Y aura-t-il, demain, de plus en plus de personnes à travers le monde susceptibles de se radicaliser et de rejoindre Daech ? Les perspectives sont mitigées.

Malgré les succès de la campagne de recrutement et de radicalisation menée par Daech depuis 2011, des rapports montrent que l'organisation a du mal à intégrer les [différents groupes de combattants étrangers](#), laissant entrevoir la possibilité d'une fracture au sein du groupe et une certaine difficulté à dispenser un message de recrutement attrayant. Ce qui peut apparaître comme une lueur d'espoir.

Mais les mauvaises nouvelles sont hélas nombreuses. En janvier 2015, la France a lancé un site de contre-propagande qui utilise les [mêmes codes que Daech](#). Malheureusement, les stratégies de contre-propagande n'ont pas donné de résultats probants jusqu'à ce jour. Il en va de même, [selon la Rand Corporation](#), en ce qui concerne les programmes de déradicalisation.

Comme les attaques qui ont eu lieu en France et en Belgique le montrent, les moyens disponibles pour lutter contre la radicalisation sont souvent insuffisants. Une semaine à peine avant les attaques du 22 mars à Bruxelles, un responsable de la lutte contre le terrorisme belge [avouait](#) :

Franchement, nous ne disposons pas de l'infrastructure pour enquêter correctement ou de surveiller des centaines de personnes soupçonnées de liens terroristes, ainsi que de poursuivre les centaines de fichiers ouverts et les enquêtes que nous avons.

Les attentats de Paris sont-ils des « crimes contre l'humanité » ?

16 novembre 2015, 06:39 CET

Auteur



1. [Catherine Le Bris](#)

Chercheuse au CNRS, Institut des sciences juridique et philosophique de la Sorbonne, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne / CNRS, Centre national de la recherche scientifique (CNRS)

Déclaration d'intérêts

Catherine Le Bris est financée par l'Agence Nationale de la Recherche dans le cadre du projet GLOCAL (Droits de l'homme et collectivités territoriales : du global au local).

Partenaires

[Voir les partenaires](#) de The Conversation France

[Republier cet article](#)



Reproduisez nos articles gratuitement, sur papier ou en ligne, en utilisant notre licence Creative Commons.



Scènes de recueillement autour du Bataclan. Kenzo Tribouillard/AFP

Les attentats de Paris « ne sont pas seulement une attaque contre Paris » mais [« une attaque contre toute l'humanité »](#), a déclaré Barack Obama. D'autres chefs d'État, tel que le président algérien Abdelaziz Bouteflika, vont plus loin qualifiant ces attentats de [« crime contre l'humanité »](#). Cette qualification peut-elle être retenue sur un plan juridique ?

Conformément au statut de la Cour pénale internationale, un meurtre ou tout autre acte inhumain qui cause « intentionnellement de grandes souffrances ou des atteintes graves à l'intégrité physique ou à la santé physique ou mentale » constitue un crime contre

l'humanité dès lors « qu'il est commis dans le cadre d'une attaque généralisée ou systématique lancée contre toute population civile et en connaissance de cette attaque » selon l'article 7 du [Statut de Rome](#).

Une attaque généralisée ou systématique

Pour que le crime contre l'humanité soit constitué, plusieurs éléments doivent ainsi être réunis.

En premier lieu, le crime contre l'humanité implique un acte perpétré contre un individu, acte qui peut se traduire notamment par des atteintes à la vie, à l'intégrité ou à la santé.

Toutefois, pour que la qualification de crime contre l'humanité puisse être retenue, l'acte individuel ne suffit pas. Un second élément – qu'on appelle « l'élément politique » – est nécessaire. Le crime contre l'humanité, en effet, est un crime collectif, c'est ce qui fait sa spécificité.

En pratique, cet élément se traduit par une attaque lancée contre une population civile quelle qu'elle soit. L'« attaque » est le comportement qui consiste à multiplier des actes tels que des meurtres. Ce terme ne doit pas être compris dans son acception d'« offensive armée » : le crime contre l'humanité peut se dérouler en temps de paix, en l'absence d'un conflit armé.

En revanche, l'attaque doit être, soit « généralisée », soit « systématique » : le terme « généralisée » implique une attaque sur une grande échelle tandis que l'adjectif « systématique » renvoie davantage au caractère organisé du crime.

La conscience du cadre politique

En outre, l'attaque doit être menée en application ou dans la poursuite de la politique « d'une organisation ayant pour but une telle attaque ». Par ailleurs, pour que le crime contre l'humanité soit avéré, l'auteur de l'acte, du meurtre notamment, doit avoir conscience du cadre politique dans lequel s'inscrit son acte, même si cela n'implique « pas une connaissance de l'attaque dans sa globalité, ni dans ses détails » (William Bourdon).

Longtemps, un élément discriminatoire a, en outre, été exigé : la population civile visée par l'attaque devait être prise pour cible en raison notamment de son appartenance religieuse, nationale, politique, ethnique ou raciale ; cette condition, qui est posée dans le statut du Tribunal pénal international pour le Rwanda, a toutefois été abandonnée dans celui de la Cour pénale internationale.

La Cour pénale internationale

Si l'on applique cette définition du crime contre l'humanité aux attentats de Paris du 13 novembre 2015, les conditions paraissent être réunies pour retenir cette qualification. L'on a assisté, en effet, à une multiplication de meurtres ou d'autres actes inhumains constitutifs d'une attaque généralisée ou systématique.

Ces actes ont bien été perpétrés en application de la politique menée par « une organisation ayant pour but une telle attaque », à savoir Daech qui a revendiqué ces attaques. Reste à prouver que les auteurs de ces actes étaient conscients d'agir en application de cette politique.

Si les attentats de Paris peuvent être qualifiés de crimes contre l'humanité, quelles en sont les conséquences ? Ces crimes peuvent-ils être jugés devant la Cour pénale internationale ?

La Cour n'a pas une compétence universelle, mais elle peut notamment connaître des crimes commis sur le territoire d'un État ayant signé le statut de Rome et ce quelle que soit la nationalité de l'accusé (article 12 du Statut de Rome).

Dans la mesure où la France a ratifié ce statut le 9 juin 2000, la Cour est potentiellement compétente pour connaître de ces attentats. Deux situations sont envisageables : soit la France décide de déférer la situation au procureur de la CPI en le priant d'enquêter, soit le Procureur décide de sa propre initiative d'ouvrir une enquête (articles 14 et 15 du Statut de Rome).

Toutefois, dans ce dernier cas, si l'affaire fait déjà l'objet d'une enquête ou de poursuites en France, elle sera jugée irrecevable par la Cour pénale internationale : cette Cour n'intervient que lorsque l'État concerné n'a pas valablement engagé les poursuites (article 17 du Statut de Rome).

L'enquête française

Les autorités françaises sont ainsi compétentes au premier chef pour juger des crimes commis dans le cadre des attentats de Paris. Or, dans la mesure où une enquête a aussitôt été ouverte en France, la Cour pénale internationale n'a pas vocation à intervenir.

Quid de poursuites pour crimes contre l'humanité devant les juridictions françaises ?

Le Code pénal français incrimine les crimes contre l'humanité qu'il définit comme des actes tels que des atteintes à la vie « commis en exécution d'un plan concerté à l'encontre d'un groupe de population civile dans le cadre d'une attaque généralisée ou systématique » ([article 212-1 du Code pénal](#)). Engager des poursuites sur la base de cette qualification présenterait une haute valeur symbolique.

Toutefois, cette incrimination pourrait soulever de redoutables problèmes de preuves : démontrer l'existence d'un *plan* concerté à l'encontre d'un *groupe* de population civile, en particulier, peut s'avérer complexe et ce, malgré la [revendication de Daech](#) particulièrement explicite puisqu'elle souligne que les endroits pris pour cible à Paris ont été « choisis minutieusement à l'avance » et qu'il s'agissait de viser des « centaines d'idolâtres » et des « mécréants ».

Ces difficultés expliquent que les chefs d'« assassinat en bande organisée en relation avec une entreprise terroriste » et d'« association de malfaiteurs terroristes criminelle de nature à commettre des crimes d'atteintes aux personnes », plus ciblés, aient été préférés à celui de crime contre l'humanité.

Reste qu'au-delà des qualifications juridiques et des stratégies répressives, les auteurs des attentats de Paris ont nié l'humanité de leurs victimes et porté en cela atteinte à tous les membres de la famille humaine ; ces « actes » révoltent « la conscience de l'humanité » pour reprendre les termes de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

La difficile scolarité des rescapés d'une fusillade à l'école

23 septembre 2015, 06:32 CEST

Auteurs



1. [Louis-Philippe Beland](#)

Assistant Professor of Economics, Louisiana State University



2. [Dongwoo Kim](#)

Postdoctoral Fellow, University of Missouri-Columbia

Déclaration d'intérêts

Les auteurs ne travaillent pas, ne conseillent pas, ne possèdent pas de parts, ne reçoivent pas de fonds d'une organisation qui pourrait tirer profit de cet article, et n'ont déclaré aucune autre affiliation que leur poste universitaire.

Partenaires

[Voir les partenaires](#) de The Conversation France

[Republier cet article](#)



Reproduisez nos articles gratuitement, sur papier ou en ligne, en utilisant notre licence Creative Commons.

Traductions

Lisez cet article en [Français](#) et [Anglais](#).



Arapahoe High School, Colorado, 2013. [Reuters/Evan Semon](#)

Les fusillades dans les écoles américaines font systématiquement la une des médias. Mais qu'en est-il pour ceux qui restent ? Comment se déroule la scolarité des élèves rescapés ? L'impact de ces drames sur les résultats scolaires des élèves de ces établissements n'est pas bien connu. Or, les fusillades, notamment pour les enfants des collèges ("middle school") et des lycées ("high school") peuvent avoir des effets à long terme potentiellement très dommageables sur les étudiants survivants et les écoles elles-mêmes.

Un acte de violence extrême dans les collèges et lycées peut ainsi entraver la capacité des élèves à apprendre. Il peut aussi influencer leur décision de rester ou changer d'école.

Nous sommes une équipe des chercheurs spécialistes de l'économie de l'éducation et nous avons mené une étude sur l'effet des tueries dans les établissements du secondaire aux États-Unis. Notre [article](#), paru dans la revue académique [Educational Evaluation and Policy Analysis](#) montre qu'une fusillade à l'école a de graves répercussions.

Effet d'une fusillade à l'école

Nous avons ainsi établi qu'une fusillade à l'école conduit à des résultats scolaires plus faibles dans la majorité des établissements. Les résultats moyens aux tests standardisés en mathématiques et en anglais ont baissé de 4,9 % et 2,9 %, respectivement, dans les écoles concernées. Nous avons également constaté que l'inscription en 9^e année (l'année d'entrée au lycée aux États-Unis) a diminué de près de 6 % à la suite d'une fusillade meurtrière mortelle.

Nous n'avons pas observé de changements dans les inscriptions pour les classes des autres catégories d'âge (classes de niveaux 10, 11 et 12) l'année suivante la fusillade. Certainement parce que les étudiants avaient eu suffisamment de temps pour créer des liens forts avec l'école et son environnement et que le coût financier d'un transfert vers une autre école était élevé.

Nos travaux montrent néanmoins que les écoles sont très affectées après une fusillade meurtrière et que l'impact est plus important dans les établissements les moins riches. Les baisses du nombre d'inscriptions en 9^e année et les mauvais résultats aux tests normalisés de mathématiques et d'anglais peuvent ainsi être observés jusqu'à trois ans après une fusillade mortelle.

Cependant nous n'avons pu trouver aucun effet direct sur le comportement des élèves, notamment en ce qui concerne l'obtention du diplôme, le taux d'absence ou le taux de suspension.

Sources des données

Nos données sont tirées de plusieurs sources. Nous avons recueilli des données sur les tueries à partir d'un rapport du [National School Safety Center](#), un organisme à but non lucratif qui fait la promotion de la sécurité à l'école. Ce rapport, qui couvre la période entre 1994 et 2009, a répertorié les fusillades dans les écoles en ayant recours aux articles de journaux.

Nous avons mis en parallèle les données concernant les tueries avec les données sur les inscriptions des étudiants par classe (de la 9e à la 12e) aux États-Unis à partir de la base Common Core of Data (CCD), du [National Center for Education Statistics](#) (NCES). Le CCD recueille toutes les données sur les écoles publiques, les districts scolaires publics et les organismes de formation aux États-Unis.

En outre, nous avons recueilli des informations sur les résultats en mathématique et en anglais en travaillant sur les rapports de performance de chaque école et à partir de données publiées par le département de l'Éducation de chaque État. Le niveau d'un étudiant en mathématiques et en anglais est testé au moins une fois durant le secondaire aux États-Unis.

Une question demeure : est-ce que la performance des élèves est réellement affectée par une fusillade ou est-ce que les moins bons résultats aux tests reflètent le fait que les bons élèves ont changé d'école après le drame, ce qui impacte de facto les résultats scolaires de l'établissement ?

Pour répondre à cette question, nous avons eu accès à des données confidentielles concernant les étudiants de Californie. Là, nous avons pu établir que les fusillades ont clairement un effet négatif sur les tests en mathématiques et en anglais. Nous avons constaté que, en Californie, la probabilité qu'un étudiant obtienne un résultat satisfaisant en mathématiques et en anglais a chuté de 4,2 % et 10,2 %, respectivement après une fusillade.

Le futur impact sur les enfants

Alors que nous avons étudié les conséquences à court terme de ces fusillades dans les écoles, il est probable que ces événements ont également des conséquences à long terme.

Plusieurs travaux ont montré comment l'exposition à des crimes violents peut conduire à la dépression chez certains élèves et à des troubles de stress post-traumatique (TSPT). Des études récentes ont également identifié les effets négatifs de l'exposition à de la violence sur la performance cognitive des enfants. D'autres études ont permis de constater que les adolescents qui avaient été témoins de violence étaient aussi plus susceptibles de souffrir de dépression à l'âge adulte.

Des scores plus faibles aux tests standardisés de mathématiques et d'anglais peuvent aussi avoir des conséquences quant à l'avenir des élèves concernés. Du fait de leurs mauvais résultats, ils pourraient ne pas accéder aux meilleures universités et avoir une carrière professionnelle moins aboutie.

Les écoles ont besoin de réagir rapidement et de manière adéquate après un crime violent. Elles ont besoin d'avoir des plans d'intervention d'urgence en place. C'est certainement parce que les écoles les plus riches ont les moyens de mettre en place ces protocoles que leurs résultats scolaires sont moins affectés après une fusillade.

Mais le plus important, sans aucun doute, est qu'il ne devrait y avoir aucune fusillade dans les écoles. Ce qui replace la question de la nécessité d'un contrôle sur les armes à feu au centre du débat politique.

Loi sur le renseignement : plaider pour une meilleure supervision

1 octobre 2015, 06:37 CEST

Auteur



1. [Damien Van Puyvelde](#)

Assistant Professor of Security Studies, University of Texas at El Paso

Déclaration d'intérêts

Damien Van Puyvelde ne travaille pas, ne conseille pas, ne possède pas de parts, ne reçoit pas de fonds d'une organisation qui pourrait tirer profit de cet article, et n'a déclaré aucune autre affiliation que son poste universitaire.

Partenaires

[Voir les partenaires](#) de The Conversation France

[Republier cet article](#)



Reproduisez nos articles gratuitement, sur papier ou en ligne, en utilisant notre licence Creative Commons.



Manifestation à Paris en soutien à Edward Snowden et contre la surveillance de masse. Kenzo Tribouillard/AFP, [CC BY-NC-ND](#)

Le passage de la loi du 24 juin 2015 sur le renseignement a généré nombre de critiques de la part du [monde associatif](#) mais aussi d'acteurs du [monde de la sécurité](#). Cette loi, bien qu'elle établisse un cadre légal nécessaire à la conduite du renseignement en démocratie, constitue une occasion manquée car elle aurait pu entériner un système plus robuste de supervision des services.

Pour ses critiques il s'agit d'un [Patriot act à la française](#) qui légalise la surveillance de masse et avalise un recul des droits fondamentaux. Le comité des droits de l'Homme de l'ONU s'est lui-même [inquiété](#) du fait que la loi « octroie des pouvoirs excessivement larges de surveillance très intrusive aux services de renseignements sur la base d'objectifs vastes et peu définis, sans autorisation préalable d'un juge et sans mécanisme de contrôle adéquat et indépendant. »

De fait, la loi sur le renseignement octroie des [pouvoirs relativement larges](#) de surveillance aux services de renseignement, et met en place un [cadre légal flou](#) ouvrant la voie à une multitude d'interprétations. Elle limite aussi les garanties traditionnellement offertes au nom du secret professionnel aux avocats ou encore aux journalistes.

Un système de contrôle imparfait

Pour autant, cette loi n'offre pas une « [carte blanche](#) » au gouvernement. Elle définit un cadre légal et un ensemble de procédures de contrôle visant à s'assurer que les empiètements de l'Etat sur les libertés individuelles ne se fassent pas de manière disproportionnée, non nécessaire, voire illégale. Ce mouvement de légalisation des services de renseignement en France, qui rompt avec le flou entourant jusqu'ici leur action, est - malgré ses imperfections - une avancée de l'Etat de droit. En fixant un cadre à des pratiques préexistantes, le législateur encourage un contrôle accru du renseignement par le pouvoir exécutif et permet, au moins indirectement, le développement d'un contrôle judiciaire plus étendu dans ce domaine.

Selon certains observateurs, un des problèmes majeurs de cette loi est qu'elle met en place un système de supervision [imparfait](#) qui repose sur des institutions faibles. En pratique, en effet, on peut se demander si la nouvelle Commission nationale de contrôle des techniques de renseignement (CNCTR) sera [véritablement indépendante](#), et aura les moyens de contrôler de vastes programmes de renseignement. Cependant, il ne faut pas perdre de vue que le contrôle des services de renseignement est un chantier en constante évolution sur lequel la France a seulement commencé à se pencher récemment. De ce point de vue, une marge de progression subsiste.

La dictature de l'urgence

En définitive, les défauts de la loi sur le renseignement trahissent le manque d'intérêt du législateur et des citoyens pour ces questions. En France, comme dans [d'autres démocraties](#) modernes, la supervision du renseignement fait souvent [suite à des scandales](#) ou à la faillite des services. Ces « affaires » forcent les décideurs politiques à réagir, et leur permettent bien souvent de réunir le capital politique nécessaire au passage d'une loi.



Une mobilisation plutôt faible en France. [Eric Walter/Wilimedia](#), [CC BY-SA](#)

Cette situation est peu désirable. Passer des lois à la hâte, en situation de crise, ne permet que difficilement de gommer les imperfections résultant d'un processus législatif qui reste avant tout politique. Dans le cas présent, les attaques de janvier 2015 et le retour en France de centaines d'extrémistes partis en Syrie, ont donné un [sens d'urgence](#) et compliqué toute véritable opposition à la loi.

Un débat parlementaire plus approfondi aurait sans doute permis de mettre en place un système de supervision démocratique du renseignement plus avancé, offrant de meilleures garanties quant à l'usage des pouvoirs régaliens. Dans ce contexte, l'absence de procédure de contrôle préalable par le pouvoir judiciaire des décisions de surveillance est [regrettable](#).

Mieux superviser pour mieux surveiller

Si un niveau accru de surveillance se fait inévitablement au détriment des libertés individuelles de certains, un système plus poussé de supervision du renseignement ne nuit pas nécessairement à la sécurité nationale. En effet, une supervision accrue du renseignement, y compris à travers des organes de contrôle bien informés et plus indépendants, peut rendre les services plus effectifs en les forçant à se concentrer sur leurs tâches et cibles principales. Mettre en place un tel système nécessite une réflexion poussée, dans laquelle trop peu de parlementaires se sont investis jusqu'ici.

La sécurité nationale n'a de sens que si elle sert et protège un ensemble de valeurs démocratiques fondamentales telles que la liberté d'expression, les droits de l'Homme ou l'Etat de droit. Au-delà du cadre législatif en application, nos représentants politiques ont le devoir d'investir plus de temps et de ressources afin de garder un œil vigilant sur le rapport entre démocratie et sécurité nationale.

Multiculturalisme, antiterrorisme, déchéance de la nationalité : ce que fait l’Australie

26 janvier 2016, 21:59 CET

Auteur



1. [Arnaud Mercier](#)

Professeur en Information-Communication à l’Institut Français de presse, Université Paris II Panthéon-Assas

Déclaration d’intérêts

Arnaud Mercier est président de l'association The Conversation France.

Partenaires

[Voir les partenaires](#) de The Conversation France

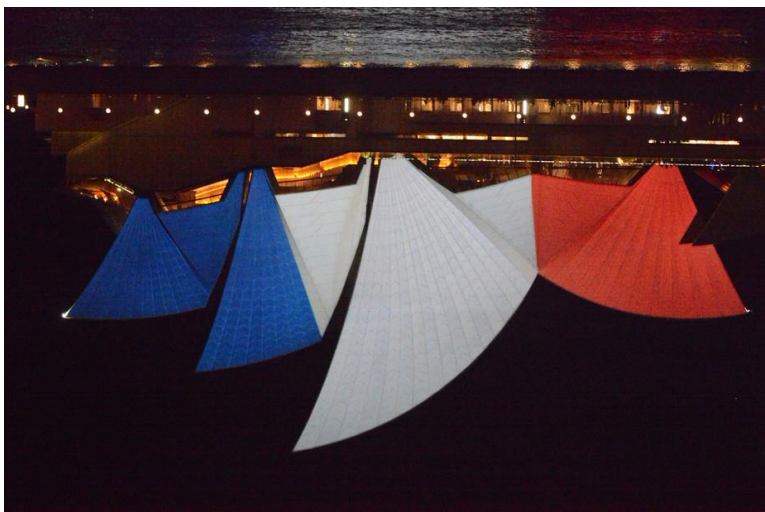
[Republier cet article](#)



Reproduisez nos articles gratuitement, sur papier ou en ligne, en utilisant notre licence Creative Commons.

Traductions

Lisez cet article en [Français](#) et [Anglais](#).



L'Opéra de Sydney illuminé dans les couleurs du drapeau français, le 16 novembre 2015. [Clint Budd/Flickr, CC BY](#)



Stephen Brady, ambassadeur d'Australie à Paris. Ambassade d'Australie à Paris

Entretien entre Stephen Brady, ambassadeur d'Australie en France, et Arnaud Mercier, professeur à l'Institut Français de Presse et Président de The Conversation France.

Arnaud Mercier : Le peuple australien s'est-il senti solidaire du peuple de Paris après les attentats de novembre ?

Stephen Brady : Les attentats du 13 novembre ont très profondément affecté les Australiens : un immense élan d'émotion, le plus fort depuis *Charlie Hebdo*, et avant cela, depuis les attentats du 11 septembre. Dans tout le pays, dans toutes les villes, les principaux bâtiments publics ont été illuminés aux couleurs de la France – l'Opéra de Sydney, le Parlement à Canberra, à Brisbane... La population a ressenti l'urgence d'exprimer sa solidarité avec la France.

L'une des raisons de cet élan, je pense, est que près d'un million d'Australiens se rendent en France chaque année – ce qui est énorme pour un pays de 24 millions d'habitants. L'événement a été vu comme proche. La plupart des Australiens se sont identifiés avec la France car nos valeurs communes ont été menacées ; beaucoup pouvaient également visualiser les arrondissements où les attaques ont eu lieu, le stade aussi. Ils étaient nombreux à être profondément choqués.

Puis, le premier ministre australien, le leader de l'opposition, et deux ministres se sont rendus à Paris, et tous ont été au Bataclan et dans les quartiers environnants. Rien de politicien autour de ces gestes ; j'ai accompagné des hommes politiques depuis des décennies et je n'avais jamais vu une telle tristesse, profonde, un tel désarroi. L'expression de leur solidarité – et celle de l'ensemble du pays – avec la France était totalement sincère.

Comment l'Australie participe-t-elle à la lutte contre Daech ?

Jusqu'à récemment, nous étions le deuxième plus important contributeur à l'effort militaire en Syrie et en Irak ; maintenant nous sommes le troisième, parce que la France nous a dépassés. Les États-Unis, la France, et l'Australie sont les pays les plus engagés. Ce fait n'est pas forcément connu. La contribution de l'Australie est très significative.

L'Australie soutient les opérations aériennes au-dessus de l'Irak et de la Syrie. Notre présence comprend 400 militaires, six F-18 Hornet, un avion de ravitaillement en carburant, et un avion d'alerte précoce et de contrôle. En outre, nous avons environ 300 personnes qui forment les unités régulières de l'armée irakienne dans le cadre de la mission de renforcement des capacités militaires conduite par les États-Unis, ainsi que quelques dizaines de conseillers travaillant avec le service irakien du contre-terrorisme. Proportionnellement à la taille de notre population, la contribution australienne est donc très importante.

Pourquoi est-ce si important pour l'Australie ? Après tout, le Proche-Orient est très loin de chez vous.

C'est important parce Daech est un danger. Ce n'est même pas une idéologie. C'est un groupe qui cherche à imposer sa vision du monde par la violence et l'intimidation. Et un groupe terroriste qui veut établir une tyrannie religieuse. Alors même que la tyrannie est contraire aux préceptes de l'Islam. Le gouvernement australien est totalement déterminé, car une société fondée sur des valeurs, comme en Australie, doit s'engager pour les défendre, se battre, fournir le matériel nécessaire à ce combat.

Quelle coopération entre la France et l'Australie dans ce domaine ?

L'atout militaire le plus tangible reliant l'Australie et la France est un avion KC-30 qui permet aux Rafales françaises de se ravitailler. Mais, ce qui est tout aussi important, nous travaillons très étroitement dans la lutte antiterroriste. Nous avons déjà travaillé ensemble après *Charlie Hebdo*. Notre premier ministre est venu à Paris en avril 2015 et après discussion avec le président Hollande, ils ont convenu d'une intensification de la coopération en matière de renseignement. Depuis le 13 novembre, chacun reconnaît l'importance de la collaboration dans ce domaine ; c'est l'un des aspects les plus importants de notre relation bilatérale.

Vous avez aussi connu le terrorisme en Australie. Quelles mesures ont été prises après la fusillade dans le café à Sydney, par exemple ?

L'attaque de Sydney s'est déroulée le 15 décembre 2014, dans le centre-ville, dans un café – comme à Paris. Après le siège, un certain nombre de mesures ont été mises en œuvre. Elles comprenaient des procédures de maîtrise de l'immigration, des efforts supplémentaires pour lutter contre l'extrémisme violent, et des moyens accrus de surveillance des groupes à risque.

Mais le plus important a été fait au niveau législatif. Il y a quelques semaines a été votée une législation de déchéance de citoyenneté australienne aux binationaux. La nouvelle législation supprime la citoyenneté australienne aux binationaux impliqués dans des actes terroristes à l'étranger ou reconnus coupables de terrorisme en Australie. Et elle prévoit que les terroristes qui ont la double nationalité ne peuvent pas revenir en Australie. C'est très strict. Tous les grands partis ont convenu que ce projet de loi était nécessaire et le Parlement australien envisage d'aller encore plus loin en modifiant la législation nationale en matière de sécurité pour mieux contrôler certaines personnes, et simplifier les procédures de suivi, comme c'est le cas en France.

Nous sommes déterminés à revoir autant que de besoin nos règles dans ce domaine. Nous réexaminons constamment notre législation pour l'adapter aux exigences de cette situation.

En France, le débat est vif autour des principes d'équilibre entre libertés civiles et mesures pour lutter contre le terrorisme. Où en est le débat en Australie sur cet équilibre ?

Dans toute société libre, il va y avoir une tension entre libertés civiles et nécessité de lutter contre le terrorisme. Il est naturel que, dans des démocraties saines, il y ait un débat. Les médias jouent un rôle essentiel à cet égard. L'Australie et la France sont en pointe dans ces débats, et c'est normal. Mais la responsabilité première du gouvernement est de faire en sorte que les citoyens soient en sécurité. Votre gouvernement, et le gouvernement australien, recherchent en permanence des moyens supplémentaires pour protéger leurs citoyens contre de nouvelles attaques. Débattre publiquement de cette question est la meilleure garantie d'obtenir le bon équilibre.

L'état d'urgence en France, à mon avis, a été couronné de succès. Il a donné aux autorités françaises, dans un moment critique, la capacité à agir et nous en voyons le résultat. C'est un bon résultat.

L'objectif des terroristes islamiques est de créer une fracture dans nos sociétés multiculturelles, en particulier entre les musulmans et les autres. Est-ce que ce problème est présent en Australie ?

La meilleure réponse à cette question est de vous rappeler ce que notre premier ministre a dit au premier ministre Manuel Valls quand ils se sont rencontrés ici, il y a plusieurs semaines. Il a dit que les communautés musulmanes en Australie et en France sont notre atout le plus important dans la lutte contre les terroristes. Et pour toutes les nations éprises de liberté, le message est clair : nous voulons préserver les valeurs qui sous-tendent nos sociétés démocratiques, nous devons travailler avec l'autre pour défendre et protéger ces libertés.

Il n'y a rien à gagner et beaucoup à perdre si nous distinguons un groupe particulier. L'Australie se considère comme la société multiculturelle la plus aboutie au monde, et à ce titre nous apprécions les contributions de chaque communauté à notre vie nationale.

Les gouvernements ne peuvent pas gagner seuls, cette bataille. Les dirigeants et les groupes communautaires ont un rôle essentiel dans la dénonciation de l'extrémisme. Ils ont un rôle clé dans l'enseignement de l'unité dans la diversité, c'est ce qui se passe en Australie. Nous devons montrer un respect mutuel au lieu de la haine. Et les dirigeants musulmans, comme tout le monde, ont un rôle clé dans la déradicalisation des extrémistes potentiels. Nous devons être prudents dans la façon dont nous abordons cette discussion. En France, il y a clairement une sensibilité encore plus grande à cause de la taille de votre population musulmane. Il est clair que Daech essaie de créer des dissensions dans nos sociétés, et nous devons éviter de tomber dans ce piège.

Daech a même théorisé cela.

Oui. Toute personne qui stigmatise un groupe particulier, comme la communauté musulmane, fait le jeu de Daech. La tyrannie religieuse voulue par Daech est une notion rejetée par la grande majorité de la communauté musulmane en Australie. La grande majorité se sent australienne et est très attachée à notre mode de vie.

La question de la radicalisation elle-même, notamment chez les jeunes, est très complexe ; nous avons tous du mal à comprendre ce qui pousse un jeune à se radicaliser en quelques semaines. Nous sommes donc engagés aux côtés des communautés qui sont à la pointe de la prévention. Il est absolument essentiel que les communautés musulmanes en France et en Australie continuent de participer activement à la promotion des valeurs fondatrices de la citoyenneté, de ce qu'est un citoyen français et un citoyen australien.

La France en état de choc : changer de regard sur l'islam

22 janvier 2016, 06:57 CET

Auteur



1. [Rachid Benzine](#)

Islamologue, Faculté de théologie protestante de Paris

Déclaration d'intérêts

Rachid Benzine ne travaille pas, ne conseille pas, ne possède pas de parts, ne reçoit pas de fonds d'une organisation qui pourrait tirer profit de cet article, et n'a déclaré aucune autre affiliation que son poste universitaire.

Partenaires

[Voir les partenaires](#) de The Conversation France

[Republier cet article](#)



Reproduisez nos articles gratuitement, sur papier ou en ligne, en utilisant notre licence Creative Commons.



Le 9 janvier dernier, un thé à la mosquée d'Ajaccio, cible d'une attaque quelques jours auparavant. Pascal Pochard-Casabianca / AFP

Dernier volet des travaux de la conférence « La France en état de choc : comment sortir par le haut ? » organisée au Collège des Bernardins, à Paris, le 7 janvier dernier avec des intellectuels et théologiens de différentes confessions religieuses et Pierre Manent.

Les questions que l'islam rencontre et suscite en France, notamment depuis les attentats de janvier et novembre 2015, plaident pour que l'on trouve une nouvelle articulation entre politique et théologique.

Contre une vision réductrice des Français musulmans

Les Français de confession musulmane sont aisément réduits à leur appartenance religieuse. Pourtant, cette appartenance religieuse ne saurait conférer aux musulmans une identité homogène : il n'existe pas, en effet, un unique islam, mais des islam particuliers ; par ailleurs, un vaste mouvement de sécularisation touche cette partie de la population ; enfin, on constate un mouvement de dé-islamisation chez des croyants musulmans qui se convertissent notamment [au protestantisme](#).

Dès lors, comment expliquer la méfiance du [regard porté sur les Français musulmans](#), réduits d'emblée à leur identité religieuse ? Deux grandes raisons expliquent notre rapport à l'islam, qualifié d'« [imaginaire, parfois réel, parfois fantasmagorique, parfois violent, parfois pacifique](#) ».

Premièrement, notre vision imaginaire, parfois réelle de l'islam vient de notre passé colonial. [Ce rapport colonial](#) que nous entretenons à l'égard de l'islam déborde sur les Français musulmans. Pour passer outre, il convient d'analyser et de déconstruire ce rapport colonial.

Deuxièmement, notre défiance à l'égard de l'islam provient de l'actuelle réactivation d'un vieux conflit entre le christianisme et l'islam. Ce conflit n'est pas récent, il remonte aux origines de l'islam, au VII^e siècle, à l'époque où celui-ci se met à proposer une vérité qui vient concurrencer celle du christianisme. Cet inconscient est visible dans les publications en librairie de toute une littérature concernant sur le Moyen-Âge, le prophète de l'Islam, les Sarrasins ; alors que dans le même temps, la population et les élites politiques n'ont jamais été si vides de culture religieuse.

Cesser de « confessionnaliser »

Pour vaincre cette méfiance qui entoure les Français musulmans, que peut faire la France ? Tout d'abord, elle doit penser l'articulation entre le théologique et le politique ; et mesurer l'utilité du religieux – et quel type de religieux – dans la société et l'espace public. La question de la place du religieux dans l'espace social ne doit pas se limiter à l'islam ou au judaïsme, mais à l'ensemble des manifestations religieuses qui peuvent perturber le fonctionnement de la laïcité. Ainsi, il n'est pas question de mettre en place des horaires de piscine adaptés à certains groupes religieux, de la même façon qu'il n'est pas question d'imposer une grille de lecture particulière du monde à toute une société.

Il convient, ensuite, de cesser de « confessionnaliser » les gens et les questions. Le [regard que l'on jette sur les citoyens musulmans](#) n'est pas le même que celui que l'on porte sur les autres citoyens. Il faut revenir à la notion de la « citoyenneté », dans une société où la laïcité offre un cadre juridique qui assure l'égalité.

Mais, la laïcité n'est pas uniquement un cadre juridique, elle est avant tout un état d'esprit devant la connaissance, fruit de la modernité. Il s'agit, pour les croyants cette fois, d'interroger leurs croyances et leurs dogmes et de retrouver les questions qui les ont suscités. Ce que nous croyons n'a pas toujours été cela. Et l'école devrait encourager ce mouvement critique en donnant des outils et des « antivirus » qui prémunissent les élèves contre les propagandes fondamentalistes que l'on trouve sur Internet.

Cet esprit critique devrait résoudre la question du droit au blasphème et des caricatures. Il s'agit, pour les croyants, de distinguer Dieu, qui est au-delà de la représentation et que l'on ne peut connaître en son essence, et ses représentations. Ainsi, ce n'est pas Dieu ni le prophète que les caricatures blessent, mais seulement l'identité des croyants, leur affect. On a réduit la religion à une simple identité affective ; ce n'est plus une foi intelligente.

La question des jeunes Français djihadistes

Comment comprendre que certains jeunes Français se servent de références religieuses pour légitimer le fait de tuer ? La société ne parvient plus à leur offrir une espérance politique. Cette carence relève, certes, d'une question politique et citoyenne, mais la question posée est également religieuse. D'où, à nouveau, l'importance de penser l'articulation entre théologique et politique. Car, alors que Daech est un mouvement théologico-religieux, la France a du mal à prendre au sérieux le religieux dont elle dénie la force et qu'elle réduit à des questions sociales et politiques.

Ce lien entre théologique et politique doit être repensé à l'aune d'une situation mondiale où les religions traditionnelles, dans un contexte de mondialisation et d'immigration, ne se cantonnent plus à leurs territoires géographiques historiques.

La question interroge aussi l'islam. Si la France doit prendre au sérieux la question de la religion – tout en distinguant l'islam, l'islamisme et le fondamentalisme –, il existe un problème interne à l'islam, qui appelle l'esprit critique. Il ne faut pas plus de religieux, mais il faut du religieux dont la qualité serait capable de tisser du lien.

La question est politique et sociale. Il existe un lien entre le terrorisme en France et la situation géopolitique internationale. Il y a une véritable guerre [à l'intérieur du monde de l'islam](#), à laquelle se joint l'action des Occidentaux au Moyen-Orient. Ainsi, ce qui se passe dans le monde musulman, au niveau international, et dans des sociétés en train d'imploser, touche automatiquement la société française. Ainsi, les attentats de novembre n'ont pas visé nos valeurs, mais notre politique internationale. Les valeurs, c'est en janvier qu'elles ont été visées – droit au blasphème, importance de la communauté juive, liberté d'expression. Et lorsque des enfants, qui ont grandi en France, retournent l'arme contre leur pays, tout porte à croire que le terrorisme n'est pas seulement un problème islamique, mais un [problème de société](#).

Enfin, il y a de l'espoir : si des jeunes malheureusement rejoignent Daech, leur démarche indique qu'ils sont en quête d'une cause pour laquelle s'engager. Cet engagement auprès de Daech est dangereux, pour eux et pour la société comme nous venons de le voir. À nous, finalement, de leur proposer une cause et une espérance au service de la vie.

La France en état de choc (2) : trois possibles issues à la crise

19 janvier 2016, 07:09 CET

Auteur



1. [Antoine Arjakovsky](#)

historien, directeur de recherche, Collège des Bernardins

Déclaration d'intérêts

Antoine Arjakovsky est directeur de recherche au Collège des Bernardins

Partenaires



[Collège des Bernardins](#) apporte des fonds en tant que membre fondateur de The Conversation FR.

[Voir les partenaires](#) de The Conversation France

[Republier cet article](#)



Reproduisez nos articles gratuitement, sur papier ou en ligne, en utilisant notre licence Creative Commons.



Messe à Notre-Dame de Paris, le 15 novembre 2015, deux jours après les attentats. [YouTube](#)

Ce texte est issu [des travaux de la conférence](#) « La France en état de choc : comment sortir par le haut ? » organisée au Collège des Bernardins, à Paris, le 7 janvier dernier avec des intellectuels et théologiens de différentes confessions religieuses et Pierre Manent.

La France est en état de choc. Depuis le 7 janvier 2015, les Français prennent conscience qu'ils sont ciblés par le terrorisme djihadiste international. Ils réalisent également que leur modèle de convivialité entre République et religions est remis en cause également de l'intérieur. Le succès de [l'ouvrage de Pierre Manent](#), *Situation de la France*, s'explique en grande partie par ce contexte. On peut résumer ses trois principales thèses de la façon suivante.

Trois propositions audacieuses

Premièrement, pour Pierre Manent, la France est « une société de marque chrétienne ». Il faut revenir à cette vérité historique pour construire une convivialité harmonieuse entre les religions. Le philosophe français est contre l'idée que la société soit religieusement neutre. De plus, on ne peut pas mettre au même niveau toutes les religions, car ce serait nier l'histoire de la nation française. Les chrétiens en particulier ont, selon Pierre Manent, un rôle prééminent dans l'histoire de France. Il ajoute que « la république des valeurs n'est pas assez charnelle ». Il propose en conséquence, comme contrepoids à une rhétorique laïciste universaliste, mais désincarnée, une articulation nouvelle entre le pouvoir politique et les associations religieuses.

Deuxièmement, Pierre Manent considère que, pour construire une société pacifiée sur cette base coopérative, la République doit faire des gestes vis-à-vis de la communauté musulmane (horaires de piscine aménagés pour les femmes, repas diversifiés dans les cantines, etc...) Les musulmans, en contrepartie, doivent s'intégrer plus profondément dans la société française et doivent privilégier la République à l'Oumma. Cela signifie qu'ils doivent accepter la liberté complète d'expression, et refuser clairement à la fois le port du voile intégral et la polygamie. Enfin, troisièmement, Pierre Manent voit dans le rôle historique de la nation juive d'assurer une médiation fondamentale entre Dieu et les hommes. La politique en France doit prendre conscience de ses fondements théologiques.

Ces propositions sont originales et audacieuses. Elles cherchent le débat car son auteur est conscient de trancher par rapport au discours politico-médiatique usuel. Aussi souhaitons-nous suggérer, à partir des trois principales thèses de Pierre Manent, trois issues possibles à la crise.

Pour un statut de droit public aux « cultes »

Tout d'abord, comment définir au juste l'expression « société de marque chrétienne » ? Peut-on, au vu de l'ancienneté de la présence des juifs en France, parler de société marquée par le judéo-christianisme ? N'y aurait-il pas un travail à faire de relecture de l'histoire officielle ? En effet, s'il est bien vrai que des protestants et des catholiques ont participé à ce qu'on a qualifié de l'expression de « guerres

de religion », il serait utile et profitable que les historiens de la République reconnaissent que les États-nations modernes ont surtout instrumentalisé les sentiments religieux à des fins de conquête de souveraineté.

Par ailleurs, Pierre Manent propose de créer des « instruments politiques inédits » permettant un enveloppement réciproque entre l'État et la nation. Qu'a-t-il en vue exactement ? L'Église catholique en France se méfie plus que tout d'être à nouveau utilisée, voire instrumentalisée. Comment garantir aux religions dans leur ensemble d'être pleinement respectées dans leur intégrité ? Pour sortir de l'actuelle division gnostique (nullement respectée) qui voudrait que l'État laïque ne s'occupe pas du salut des âmes tandis que les Églises ne se préoccupent pas des politiques budgétaires permettant le bien commun, il serait bienvenu de donner un statut de droit public aux « cultes », comme c'est le cas ailleurs en Europe.

La liberté d'expression, dogme intangible ?

Ensuite, il faut reconnaître que certains Français de religion musulmane ne demandent pas seulement l'aménagement d'horaires de piscines pour les femmes : ils veulent avant tout qu'on ne se moque pas impunément de la religion au nom d'une définition sécularisée de la liberté. Le président du Conseil français du culte musulman (CFCM) [Anouar Kbibech](#) s'est déclaré blessé par la publication de la nouvelle couverture de *Charlie Hebdo*, offensante à l'égard de tous les croyants – ce qui représente tout de même la très grande majorité des citoyens français.

« La liberté complète d'expression » revendiquée par Pierre Manent est-elle un dogme intangible de la République ? Après tout, il y a encore en France des régions comme l'[Alsace-Moselle](#) qui interdisaient jusqu'il y a peu le blasphème. La réflexion théologico-politique à laquelle appelle Pierre Manent doit nous permettre de nous interroger sur les fondements de la liberté. La liberté proclamée par les Droits de l'homme et du citoyen a originellement été pensée par le droit naturel, c'est-à-dire par une réflexion juridique fondée sur la théologie chrétienne. Or le droit naturel n'a pas su tenir ensemble les deux définitions de la liberté qu'on trouve dans l'évangile, à savoir la liberté comme choix (*antexousion*) et la liberté comme service (*eleutheria*).



Le numéro anniversaire de Charlie, un an après la tragédie. Jacques Demarthon/AFP

L'homme dans la Genèse est créé à l'image et à la ressemblance de Dieu. Il est appelé à actualiser en lui une liberté incréée, faisant de lui, image de Dieu, un microcosmos, un monde en soi. Mais sa liberté créée, reçue au sixième jour de la création, l'attire aussi vers sa ressemblance divine, fait de lui un co-créateur du cosmos, l'oblige à se comprendre comme partie du tout et à se mettre au service du bien commun. Une théologie œcuménique du droit doit être en mesure de définir la personne comme un sujet de droit, mais aussi comme un être en relation cherchant son accomplissement dans le bien commun. La [nécessaire refondation du droit positif de Hans Kelsen](#)

pourrait permettre aux religions d'intervenir dans les décisions judiciaires relatives à la liberté d'expression en vue de garantir la paix civile, tout en donnant aux magistrats de la République le dernier mot.

La science oecuménique, une urgence

Enfin, Pierre Manent reconnaît la défaillance de la matrice politique de la Révolution française qui ne reconnût les juifs qu'à condition qu'ils cessent de faire partie de « la nation juive ». Cette remise en question par Pierre Manent est la bienvenue dans la mesure où elle permet de comprendre la nation non pas comme une machine à broyer les identités relationnelles, mais comme un lieu plus profond d'appartenance commune à une universalité partagée.

C'est précisément cette définition retrouvée de la nation qui nous oblige à admettre le lien entre une communauté et ses liens métanationaux. La République a reconnu que l'Église catholique en France relève d'une instance qui se trouve au Vatican pour la nomination de ses pasteurs – ce qui lui garantit une liberté de service, d'action pastorale (bien que non soutenue financièrement par la République). Elle doit donc être en mesure de reconnaître les liens existant entre toutes les communautés religieuses (juive, musulmane, chrétienne) avec d'autres instances d'universalité se trouvant à l'extérieur d'elle-même.

Bien entendu, ceci suppose la réciprocité. On revient donc à l'impérative question de la mise en forme politique du principe d'amitié entre juifs, chrétiens et musulmans en France. L'urgence, selon nous, est que l'État s'intéresse enfin à la [science oecuménique](#), à savoir la science qui cherche à renouer les liens entre les confessions chrétiennes, qui souhaite penser ensemble les différentes religions du monde, et qui réfléchit enfin sur les convergences existantes entre science et conscience, entre foi et raison. Seule, par exemple, une formation des enseignants à la culture éthique et religieuse qui se ferait, [comme le recommande le Conseil de l'Europe](#) depuis 2008, en association avec des universitaires et des responsables de culte, aurait quelques chances d'être entendue par les élèves aujourd'hui.

La France en état de choc (3) : montrer le corps civique en train de se faire

20 janvier 2016, 07:08 CET

Auteur



1. [Frédéric Louzeau](#)

Directeur du Pôle de Recherche, Collège des Bernardins

Déclaration d'intérêts

Frédéric Louzeau est membre de l'Eglise catholique et prêtre.

Partenaires



COLLÈGE DES
BERNARDINS

[Collège des Bernardins](#) apporte des fonds en tant que membre fondateur de The Conversation FR.

[Voir les partenaires](#) de The Conversation France

[Republier cet article](#)



Reproduisez nos articles gratuitement, sur papier ou en ligne, en utilisant notre licence Creative Commons.



Marche du 11 janvier 2015, à Paris. [Greg Clouzeau / Flickr](#)

Ce texte est issu [des travaux de la conférence](#) « La France en état de choc : comment sortir par le haut ? » organisée au Collège des Bernardins, à Paris, le 7 janvier dernier avec des intellectuels et théologiens de différentes confessions religieuses et Pierre Manent.

Pour Pierre Manent, la question de l'insertion politique de l'Islam en France renvoie *tous* les citoyens français à la manière dont ils se rapportent eux-mêmes à la société politique, dont ils la prennent en charge ou non. C'est à mes yeux très bénéfique de renvoyer chacun à la manière dont il conçoit son rapport à la vie commune.

La proposition de « compromis »

Voici les contours principaux du compromis que Pierre Manent appelle de ses vœux :

Pour les citoyens *musulmans* : d'une part, accepter certains *caractères fondamentaux* de notre régime politique : la liberté totale de pensée et d'expression, l'exclusivité du régime juridique de la monogamie et l'interdiction du voile intégral (car il empêche la rencontre visage à visage essentielle pour une vie en commun) ; d'autre part, accepter la *forme* de la vie politique française qu'est la *nation*, ce qui suppose de prendre leur indépendance vis-à-vis des autres pays musulmans et se donner à la communauté politique française pour se recevoir d'elle.

Pour les citoyens *non musulmans*, d'une part accepter que les citoyens musulmans qui le souhaitent puissent vivre selon les *mœurs* qui leur paraissent obligatoires ou désirables : règles alimentaires, non-mixité de certaines activités ; d'autre part, accepter la *forme* de la vie politique française qu'est la *nation* : renoncer, si nécessaire, à l'idéal d'une vie sans loi dans un monde sans frontières ; se donner à la communauté politique française pour se recevoir d'elle.

Ce qui m'a frappé dans la manière dont procède Pierre Manent, c'est qu'il demande à chacun la même *double opération* : d'abord renoncer à un repliement sur soi, que ce soit sur des droits individuels, sur une manière de vivre particulière, sur des biens ou la recherche de confort personnel ; puis de faire concourir ce que l'on a et ce que l'on est, ses biens et ses droits, à un bien plus étendu et plus idéal. Cette double opération est demandée à tout le monde.

Il y a là un principe d'équité et de justice dans la démarche, même si je pense qu'on pourrait affiner cette double opération, selon l'extraordinaire complexité de ce que sont aujourd'hui les citoyens français et de leurs situations. Mais cette double opération est la condition même de la production d'un bien commun. _ _

La question des ressources morales et spirituelles

Ce qui m'interroge le plus en lisant [ce livre](#), c'est la question des *ressources morales et spirituelles* dont nous disposons pour mener à bien cette double opération. Si je suis attaché, comme Richard Prasquier (l'ancien président du Conseil représentatif des institutions juives de France), à la loi de 1905, « témoin d'un savoir-vivre collectif qui s'est construit depuis cent dix ans », la laïcité ne me semble pas avoir la force de mettre en mouvement les citoyens ni de susciter leur rencontre. C'est plutôt la condition spirituelle des groupes constitutifs de notre pays qui va déterminer leur avenir politique et religieux ainsi que l'avenir du tout.

Je voudrais défendre la thèse suivante : il existe un lien entre l'énergie nécessaire pour vivre ensemble et *ce qui est montré* dans l'espace public. Pour essayer de faire comprendre, je vais partir d'un exemple inverse, que sont les tueries de masse perpétrées par les terroristes de l'État islamique. Ces actions ont une finalité précise : annihiler la volonté collective d'une population afin d'envahir son territoire ou disloquer son unité.

Il y a un lien entre ce qui est montré en public et notre capacité ou non de vouloir vivre en commun. D'où la question que je pose pour terminer : qu'est-ce que nous voulons *donner à voir* ?, et qu'est-ce que nous devons donner à voir dans l'espace public pour susciter ces fameuses conditions spirituelles et morales favorables à une vie commune ? Cette question se pose à tous les acteurs de la vie sociale et politique.

Une amitié civique à reconstruire

Sur ce point les *responsables politiques* sont très défaillants : « sous la sollicitude ostentatoire pour les souhaits de la société et les désirs individuels, il y a une incapacité croissante à proposer des buts de l'action commune. Nos représentants, incapables de donner à voir la nation ne montrent plus qu'eux-mêmes » (Pierre Manent). « La politique devient une mise en scène ».

Au lieu de saturer l'espace visible d'images de terrorisme, les *médias* devraient réfléchir à la manière de montrer où et comment une vie commune dans la cité est de nouveau possible ; et même comment elle est en train de se réaliser, dans beaucoup d'endroits que nous ne connaissons pas. Je pense qu'il y a une urgence à montrer le corps civique en train de se faire.

Les *communautés chrétiennes* elles aussi devraient réfléchir à ce qu'elles donnent à voir, ou non, de l'amitié civique à reconstruire.

La France en état de choc (4) : la « nation de marque chrétienne » et les questions oubliées

21 janvier 2016, 06:56 CET

Auteur



1. [Giulio De Ligio](#)

philosophe, chercheur associé au Centre d'études sociologiques et politiques Raymond Aron , École des Hautes Études en sciences sociales (EHESS) – PSL

Déclaration d'intérêts

Giulio De Ligio ne travaille pas, ne conseille pas, ne possède pas de parts, ne reçoit pas de fonds d'une organisation qui pourrait tirer profit de cet article, et n'a déclaré aucune autre affiliation que son poste universitaire.

Partenaires



[PSL Research University](#), apporte des fonds en tant que membre fondateur de The Conversation FR.



[École des Hautes Études en Sciences Sociales \(EHESS\)](#) apporte un financement en tant que membre adhérent de The Conversation FR.

[Voir les partenaires](#) de The Conversation France

[Republier cet article](#)



Reproduisez nos articles gratuitement, sur papier ou en ligne, en utilisant notre licence Creative Commons.



Détail de Notre-Dame de Paris. La France, une « nation de marque chrétienne » ? [Fernando Mafra/Flickr](#), [CC BY-SA](#)

Ce texte est issu des travaux de la conférence « La France en état de choc : comment sortir par le haut ? » organisée au Collège des Bernardins, à Paris, le 7 janvier dernier avec des intellectuels et théologiens de différentes confessions religieuses et Pierre Manent.

Le [livre de Pierre Manent](#), *Situation de la France*, dit quelque chose de nous qui n'a pas été, jusqu'ici, suffisamment relevé. Il suffit, peut-être, d'explicitier les « questions oubliées » que le livre incite à affronter pour entendre autrement, c'est-à-dire du point de vue pratique, ses propositions principales, comme celle de « la nation de marque chrétienne ». Cette thèse est au cœur du discours de Pierre Manent et semble livrer l'entière signification de ses indications contingentes. Bien comprise, elle nous concerne *tous* et rappelle que nos alternatives ne se posent pas dans des républiques imaginaires.

Un flottement politique et spirituel

Situation de la France explicite les problèmes politiques et spirituels que les événements douloureux de 2015 ont révélés. Pourtant, et il y a là un symptôme qu'il convient de méditer, l'abondante discussion publique que le livre a suscitée semble avoir jusqu'ici escamoté ces questions premières. Pour s'en tenir à deux exemples éminents, on tend à contourner la discussion sur l'Alliance entre Dieu et les hommes évoquée par Pierre Manent comme condition de la confiance en l'action ou sur le désir de nous gouverner qui semble nous manquer.

Ce silence semble confirmer ce que Pierre Manent écrit à propos de l'opinion moyenne qui détermine la logique de notre régime. « *Nous regardons la religion dans les termes fixés par notre régime politique* », des termes définis par les droits individuels et les principes séparateurs. Ainsi, nous ne savons pas appréhender la religion comme une chose sociale et politique qui pourrait entrer en tant que telle dans la discussion civique. Mais la situation présente nous alerte sur le fait que ce regard fixé par le régime politique n'enveloppe pas la réalité tout entière de notre vie commune. Nous nous permettons peut-être un « flottement » politique et spirituel parce que nous ne poussons pas entièrement notre délibération jusqu'à poser la question du *cadre* et des *ressources* de l'action commune.

C'est pourquoi il faut bien entendre l'invitation à la *sincérité* et à l'*impartialité* qui accompagne le propos du livre. Rappel de vertus éthiques et intellectuelles dont nous ne pouvons nous passer, cette invitation révèle surtout un problème pratique et représentatif. Il s'agit de ramener au jour les raisons de nos actions communes que notre régime semble reléguer au « domaine privé ». Notre situation est inédite en ce sens qu'il nous faut retrouver des ressources anciennes, ou affronter des « éléments primordiaux » en des circonstances nouvelles, pour reconstituer l'amitié civique. Des ressources anciennes ou des éléments primordiaux, autrement dit des motifs et des liens religieux. Dès lors, il faut examiner ce qui rattache l'invitation à la sincérité au dispositif théologico-politique que Pierre Manent recouvre sous les vagues de nos désordres.

La recherche d'unité et les faits collectifs

La prise en compte de ce dispositif théologico-politique change l'accent de sa proposition. Il nous faut une « disposition défensive cohérente et stable » pour faire face à notre faiblesse comme aux menaces extérieures, mais cette disposition dépend de notre capacité à retrouver des principes d'unité et des motifs d'action. Même la disposition la plus défensive ne saurait se passer de l'effort architectonique ou associatif : « *L'unité, ou plutôt la recherche d'unité, est principe de vie* ».

Ceux qui estiment que les entorses à la règle de laïcité, évoquées par Pierre Manent, expriment une forme de pessimisme ou de défaitisme, ou ceux qui ne voient dans la résurgence de la parole religieuse qu'un danger, semblent refuser dès le premier pas cet effort sincère, ou cette possibilité noble et risquée : l'urgence à laquelle nous devons faire face n'est pas un argument de plus pour neutraliser nos conceptions du bien, pour mettre un terme à la recherche du bien véritablement commun.

Or, si nous connaissons l'atrophie spirituelle, la faiblesse pratique, la fragmentation politique dont parle Pierre Manent, nous faisons comme si la neutralité ne pouvait pas être à son tour pathogène, comme si elle ne tendait pas à neutraliser nos actions communes. Si nous ne cessons de parler d'unité ou d'intégration, nous faisons comme si l'individu était la seule réalité constatable et indéfiniment plastique, comme si il n'y avait pas de faits collectifs qui nous constituent et « intègrent ». Comment ne pas s'abîmer dans un silence sur tout fait collectif ?

Le christianisme et le tout : deux thèses sur la religion

On comprend, en tout cas, pourquoi la visibilité retrouvée par les religions manifeste le problème de notre régime et pourquoi celles-ci deviennent les facteurs majeurs de la proposition contenue dans *Situation de la France*. Deux thèses de Pierre Manent ne pouvaient qu'entrer en opposition avec la « prise de position » de l'opinion moyenne qui ordonne nos sociétés. La première de ces thèses est au centre du débat : *les religions* sont des faits sociaux et spirituels qui doivent entrer en tant que tels dans la conversation civique. La deuxième a été moins commentée, et critiquée, car au fond sa réfutation est présupposée dans la critique de la première, mais sa marginalité dans le débat est peut-être trompeuse.

Il s'agit des pages que Pierre Manent consacre dans son livre à la responsabilité des chrétiens pour le tout, à la place centrale de l'Église dans notre dispositif théologico-politique, ou à « la nation de marque chrétienne ». Des pages sincères mais peu impartiales, diraient certains, car Manent s'éloigne ainsi de la « généralité » qui est pour nous « condition » de vie commune pour assigner une « centralité » à notre ancienne religion, alors que nos sociétés devraient demeurer des pluralités constitutivement excentriques. Dès lors, des précisions s'imposent si l'on veut comprendre et garantir les possibilités de notre vie commune. En un sens, il s'agit de distinguer dans le terme de « chrétien » deux choses différentes, quoique liées, ou qui nous parlent différemment même si elles concernent l'unité de nos vies.

Un appel ou un encouragement spirituel qui n'a pas résonné depuis longtemps en Europe apparaît bien dans ces pages. Si cet appel ne parle peut-être qu'à des croyants, il faut avoir complètement oublié, malgré les drames que nous portons en nous, la question poignante du compagnon d'Elie Wiesel dans *La Nuit – Où est Dieu ?* – pour ne pas lire avec espoir ou attention ces pages hautes et sincères. En tout cas, et c'est là la distinction qu'il faut garder à l'esprit, il ne faudrait pas méconnaître l'affirmation politique, l'argument pratique, bref la possible vérité commune recelée dans la conclusion du livre : « *L'avenir de la nation de marque chrétienne est un enjeu qui nous rassemble tous.* »

Cette proposition vise un objectif irréductible à nos droits, un but qui motive les forces associatives : « réunir les hommes ». Sa réception est, dit Pierre Manent, la condition de la légitimité d'Israël comme de la vie civique offerte aux musulmans. Elle s'adresse aussi à ceux qui, parmi nous, ont besoin d'une forme de vie commune pour exercer simplement nos vertus cardinales. Il faut donc prêter à chacun de ses mots l'attention que mérite toute proposition qui concerne le tout. Il suffira d'évoquer ici certaines questions que les épreuves qui nous attendent nous empêchent d'oublier.

La fierté du citoyen et la confiance dans la bienveillance de Dieu

La proposition de la « nation de marque chrétienne » comporte une thèse historique – sur la vérité du passé qui a constitué les nations européennes – et une thèse pratique – sur les possibilités de notre avenir. Si la crise de la nation est un fait si *marquant*, si elle nous « indétermine » si profondément, alors qu'on pourrait « naturellement » passer à une autre forme politique, c'est que le système des nations a répondu sur notre continent à la nécessité de trouver une formule permettant aux Européens de se gouverner librement dans un certain rapport à la proposition chrétienne. Ces deux éléments comptent *conjointement*.

En vertu d'un processus d'appropriation qui a « marqué » chaque peuple européen, la nation a porté l'Alliance en rendant possible la conjonction de *la fierté du citoyen* et de *la confiance chrétienne* dans la bienveillance de Dieu. Elle a rendu possible l'expérience féconde

et risquée qui a su tendre et modérer l'arc européen *par le rapport de ses deux dispositions constitutives*. C'est pourquoi Pierre Manent peut écrire, d'un côté, qu'il revient aux chrétiens de redonner sens et crédit aux nations et, de l'autre, que chaque homme peut trouver les conditions d'une action capable du bien à l'intérieur d'une telle forme de vie commune.

La « marque chrétienne » se manifeste dans les cathédrales, les fêtes ou les programmes scolaires, que les Européens ne pourraient effacer sans altérer leur cadre ou leur âme. Pourtant, cette marque semble, en partie, effaçable – on le voit aujourd'hui. C'est qu'elle est suspendue à la responsabilité humaine. C'est que son signalement éminent et précaire demeure dans les paroles et les actions que la vie commune abrite et suscite.

Ce n'est pas par hasard si Pierre Manent ne parle pas de « structuration », de « culture », d'« identité » ou des « racines » chrétiennes de la France. A l'encontre de ceux qui pensent que l'affirmation de la *réalité* des groupes humains est vouée à les « enfermer » dans les mœurs, donc à les « immobiliser », la thèse de la « nation de marque chrétienne » présuppose en effet la proposition la plus active : la participation à la vie *réellement* commune est ce qui révèle ou transforme éminemment les hommes, jusqu'au point où ils s'approprient des vérités qu'ils ne connaissaient pas au départ ou qu'ils avaient oubliées. Il y a une promesse de connaissance dans l'action commune, dans la participation à la vie nationale.

Cette thèse semble même donner un nouveau sens à l'idée, qui nous apparaît comme idolâtre, rétrograde ou dangereuse, de la « nation sacrée ». Manent l'associe à l'État laïc et à la société de mœurs chrétiennes dans une « trinité » qui a livré à ses yeux la vérité formative ou effective de l'ordre moderne. Chacun des termes de la notion de « nation sacrée » peut sembler à beaucoup d'entre nous anachronique ou alarmant. On ne peut cependant éviter de prendre au sérieux une question : dans quel corps politique commun à plusieurs religions peut-on trouver l'autorité spirituelle capable d'attacher leur allégeance, sans devenir idolâtre ? Seule une perspective pratique semble fournir une réponse concrète à cette question : on peut encore faire l'*expérience* qu'il existe un sacré intrinsèque à la bonne action pour le tout, à la bonne action que nous pouvons partager.

Les bonnes questions sur notre situation

Les citoyens fiers ou les sages modernes posent de bonnes questions à Pierre Manent quand ils lui demandent si la confiance dans les seuls biens que nous *tous* voyons autour de nous ne suffit pas pour inspirer une vie commune. Ils lui posent aussi de bonnes questions quand ils lui demandent si les motifs chrétiens qui définissent notre forme politique n'ont été intégrés à une société qui n'a plus besoin de croyants ou de se dire chrétienne. On peut, cependant, leur demander si, pour surmonter notre résignation politique et spirituelle, on peut réellement se passer de ce « surcroît de confiance dans le bien » que la possibilité de la bienveillance divine apporte à l'action. Peut-on s'en passer *après*, et *sans oublier*, les immenses crimes du dernier siècle, qui semblent avoir jeté un doute définitif sur notre capacité d'atteindre le bien commun ?

On peut aussi leur demander si les mœurs et les « mesures d'homme » qui nous sont chères, et où nous reconnaissons volontiers les traces de la « culture » chrétienne, résistent à terme à l'effacement d'un de leurs principes actifs, comme celui qui dépend de la confiance en la bienveillance de Dieu. Ne s'avèrent-elles pas plutôt, en dehors de l'expérience d'une « nation de marque chrétienne », des « valeurs » incapables de motiver une action commune, des principes désincarnés, bref, le parfum d'un vase brisé ?

Ces interrogations suffisent en tout cas à démontrer l'importance de la proposition de Pierre Manent. Celle-ci dit en effet quelque chose de nous, de ce qui nous fait défaut et de ce qui nous est toujours possible. En reliant l'évènement au tout, nos risques à nos biens, nos sombres circonstances à la possibilité de Dieu, sa proposition est à la fois un courageux témoignage de sincérité politique et une illustration concrète de nos espérances les plus hautes.

La France en état de choc : le besoin de fierté

18 janvier 2016, 07:05 CET

Auteur



1. [Pierre Manent](#)

philosophe, ancien directeur d'études, École des Hautes Études en sciences sociales (EHESS) – PSL

Déclaration d'intérêts

Pierre Manent ne travaille pas, ne conseille pas, ne possède pas de parts, ne reçoit pas de fonds d'une organisation qui pourrait tirer profit de cet article, et n'a déclaré aucune autre affiliation que son poste universitaire.

Partenaires



[PSL Research University](#), apporte des fonds en tant que membre fondateur de The Conversation FR.



[École des Hautes Études en Sciences Sociales \(EHESS\)](#) apporte un financement en tant que membre adhérent de The Conversation FR.

[Voir les partenaires](#) de The Conversation France

[Republier cet article](#)



Reproduisez nos articles gratuitement, sur papier ou en ligne, en utilisant notre licence Creative Commons.



Place de la République à Paris, devenu un lieu de pèlerinage depuis les attentats. [Georgios Michalogiorgakis/Flickr, CC BY-SA](#)

Ce texte est issu des travaux de la conférence « La France en état de choc : comment sortir par le haut? » organisée au [Collège des Bernardins](#), à Paris, le 7 janvier dernier avec des intellectuels et théologiens de différentes confessions religieuses et Pierre Manent.

Avant de m'interroger sur ce que nous devrions faire pour affronter utilement et honorablement les épreuves qui nous assaillent, je voudrais revenir sur ce que nous avons fait à la suite des nombreuses attaques que nous avons subies depuis les meurtres de Toulouse (en mars 2012), chaque attaque apparaissant comme un avertissement de l'attaque qui suivrait. Ces dernières années, assurément, ont été éprouvantes pour notre pays, mais nous n'avons pas été laissés sans avertissements. Or qu'a-t-il résulté de ces avertissements répétés ? Qu'avons-nous fait ? Comment avons-nous réagi ? Précisément, nous n'avons fait que réagir. Il semble que notre influx nerveux n'ait circulé que sur l'arc réflexe, celui qui ne passe pas par le cerveau.

Panique et fanfaronnade

Notre réaction a pris deux formes : panique et fanfaronnade. La panique ne se cache pas puisque chaque jour, pour ainsi dire chaque heure voit le gouvernement proposer une mesure nouvelle pour accroître les pouvoirs de la police, diminuer ceux de la justice et, en général, affaiblir cet État de droit dont il opposait naguère les principes et les valeurs aux propositions hâtives et démagogiques de la droite et de l'extrême droite.

Je ne conteste pas l'utilité ou même la nécessité de mesures nouvelles, qu'on dira d'urgence ou d'exception. Il importe, cependant, qu'elles soient le résultat d'une délibération sérieuse et qu'en même temps, étant d'urgence ou d'exception, elles soient susceptibles d'être levées aisément si les circonstances le permettent. Or nous faisons tout le contraire : nous nous précipitons hâtivement vers une transformation si durable de notre régime que le président de la République est résolu à inscrire ces mesures dans la Constitution.

La panique est l'aspect le plus visible de notre réaction, mais non pas le plus significatif. L'autre aspect est plus inquiétant car il consiste à transformer le vice en vertu, la paresse en courage. J'ai parlé de notre fanfaronnade. Si le mot semble trop péjoratif, essayons alors celui de « complaisance ». Les Anglais, à qui la chose non plus n'est pas étrangère, ont un mot excellent : *smugness*. Vous savez de quoi il s'agit. Nous sommes prompts à dire : les barbares ont attaqué notre façon de vivre, notre liberté, nos valeurs, nos plaisirs, nos sorties ... Et puisqu'ils sont si évidemment méchants, nous ne saurions être que fort bons. Et puisqu'ils ont attaqué ce que nous sommes, la meilleure réponse, le vrai courage consiste à faire comme nous faisons quand nous avons été attaqués, à être ce que nous étions quand nous avons été attaqués. Bref, la meilleure réponse, le vrai courage, consiste à ne rien faire et à ne pas nous poser de question.

Cette réaction est fort troublante. Elle fut celle du Président Bush en 2001. Ils haïssent notre liberté, dit-il alors. Quelles moqueries françaises il essaya ! Était-il possible d'être aussi complaisant, aussi irréfléchi, aussi « américain » ? Nous sommes aussi irréfléchis, aussi complaisants que le Président Bush alors même que nous avons l'expérience des conséquences de son irréflexion, de sa complaisance et de son imprudence.

Déni de responsabilité

Essayons alors de considérer sérieusement ce qui s'est passé. Acceptons d'envisager que ces attaques ne fassent pas seulement ressortir nos mérites, mais jettent une lumière crue et cruelle sur nos faiblesses. Une première constatation s'impose : ces attaques répétées et toujours plus meurtrières signalent évidemment que le gouvernement chargé de nous protéger nous protège de moins en moins, qu'il est de moins en moins capable de nous protéger. Quoi qu'aient visé les assassins, les massacres ont fait ressortir une défaillance majeure de notre régime politique et ainsi infligé une blessure profonde à sa légitimité, blessure dont les suites sont encore à venir.

Or la classe politique, responsable dans son tout de cette défaillance, fait bloc dans le déni de responsabilité et dans le refus d'examiner les fautes commises. Quel haut fonctionnaire a été limogé ? Quel ministre a démissionné ? Quel ministre, premier ministre ou président de la République a été mis en cause pour son incompétence dans l'accomplissement de son mandat ? Dans l'émotion des hommages aux victimes, les questions les plus urgentes et les plus légitimes sont refoulées comme des indécentes.

Que s'est-il passé ? Comment en sommes-nous venus là ? Ici, il faut prendre un peu de recul. Dans d'autres régions du monde on a d'autres vues, ou d'autres habitudes, mais les Européens cherchent le bon régime politique dans un équilibre, toujours instable, entre l'autorité et la liberté. La forme la plus accomplie de ce bon régime, c'est le gouvernement représentatif. Est représentatif le gouvernement qui puise sa légitimité et son énergie dans le corps civique.

L'élection est une composante essentielle d'un tel régime, mais elle ne joue son rôle que si s'exprime effectivement par elle l'intériorité du corps politique, non seulement ses intérêts matériels et moraux, mais son sentiment de soi, un rapport à soi raisonnablement confiant. Il peut y avoir des élections très régulières dans un régime qui a cessé d'être vraiment représentatif parce que le corps politique a perdu ce que j'appelle ici son intériorité. C'est la situation que nous voyons s'aggraver en France depuis trente ou quarante ans.

L'abolition de la frontière intérieur-extérieur

Depuis trente ou quarante ans s'aggrave une crise de l'intériorité politique, plus concrètement une incertitude sur la frontière entre l'intérieur et l'extérieur, ou même un refus de poser la question de la frontière entre l'intérieur et l'extérieur. Cette crise a deux versants, le versant européen et le versant migratoire. Ces deux aspects entrent en phase, aujourd'hui, avec la crise migratoire ; mais ils étaient liés dès l'origine dans l'approche des problèmes par la classe politique française.

La classe politique française n'a jamais pris au sérieux la question de l'immigration parce que les immigrés, s'installant en France, s'installaient dans un pays qui lui-même était, si j'ose dire, en train d'émigrer en Europe ou vers l'Europe, sous la direction de cette même classe politique. Les immigrés devenaient plus ou moins français tandis que les Français, immigrés compris bien sûr, devenaient plus ou moins européens. Il n'y avait plus vraiment d'extérieur, il n'y avait plus vraiment d'intérieur. Qui devenait quoi ? Allez savoir.

Cette transivité rassurante ne faisait que prolonger l'équivoque coloniale et post-coloniale, puisque la grande majorité des immigrés provenaient de pays qui, il y a peu encore, étaient des départements ou des protectorats français. En tout cas, le pays perdait progressivement conscience de la nécessité politique, toujours pressante dans un régime démocratique, de produire l'autorité politique à partir d'un principe intérieur.

Nous devons donc retrouver un principe intérieur après une longue période durant laquelle nous avons éprouvé l'indifférence au principe, ou l'abandon du souci du principe, comme une libération. Ce principe intérieur ne saurait être que le principe national, parce que seule la nation est susceptible de fournir le cadre d'une vie civique et d'une communauté d'éducation, et ainsi de donner figure à un bien commun.

Bien sûr il ne suffit pas de dire la nation, la nation ... Le principe national a cette caractéristique heureuse et dangereuse d'être à la fois le plus incluant et le plus excluant. Il est donc d'un usage délicat. Sa réanimation aujourd'hui réclame un mélange d'audace et de modération qu'on ne trouvera pas aisément dans un corps civique démoralisé comme le nôtre. Mais enfin nous avons le devoir d'essayer, et c'est que j'ai fait dans [ce petit livre](#).

Amitié civique et conversion à la France

Comment le résumer ? Permettez-moi d'être tranche-montagne. Dans les termes de Montesquieu, je propose de faire en même temps « deux grandes choses contradictoires ». D'une part, accueillir vraiment nos concitoyens musulmans dans l'amitié civique et pour cela accepter franchement leurs mœurs, sauf bien sûr, condition valant pour tout le monde, dans les cas où elles seraient contraires à la loi. Ce qui signifie accepter que les musulmans constituent vraiment une partie de la France – une partie de la France, c'est-à-dire ni la séquelle importune d'une histoire coloniale que l'on voudrait oublier, ni l'avant-garde d'une humanité réunie dans l'indifférenciation.

D'autre part, rompre notre dépendance commune à l'égard du monde arabo-musulman qui se trouve dans une phase de décomposition politique, sociale et morale particulièrement alarmante, et dont certains pays, mouvements ou acteurs politiques et religieux, poursuivent des objectifs essentiellement hostiles à l'Europe et à l'Occident, je n'ose dire à la chrétienté. Je parle de notre dépendance commune.

Elle concerne au premier chef nos compatriotes musulmans, dont les familles sont le plus souvent originaires du Maghreb. C'est principalement à eux qu'il revient d'organiser cet islam de France dont la première – et presque unique – condition est que les personnes d'autorité qui guident et éduquent religieusement les musulmans aient été elles-mêmes éduquées principalement en France et en français. Sans cette conversion à la France, les musulmans français resteront prisonniers d'une division intérieure démoralisante : ils résideront sans appartenir.

La question de la double nationalité n'est pas d'abord une question juridique. Ce n'est pas non plus une question d'égalité entre les citoyens. Il s'agit des affections sociales, pour ainsi dire de la direction du cœur. Or il y a trop de réticence, trop de méfiance, parfois trop d'inimitié à l'égard de la France dans trop de cœurs de citoyens français. C'est sur cela qu'il nous faut tous travailler.

Il n'y a donc nulle sentimentalité ni indiscretion quand j'emploie le terme religieux de conversion. Mais la prise d'indépendance à l'égard du monde arabo-musulman concerne aussi la classe politique, et en général les élites françaises qui ont dans la dernière période montré une complaisance irresponsable et impardonnable à l'égard de certains des acteurs les plus toxiques du monde arabo-musulman. Les musulmans se plaignent volontiers de l'influence délétère du wahhabisme dans de nombreuses associations musulmanes françaises. Cela confirme que cette prise d'indépendance est conforme à notre intérêt commun, et qu'elle contribuerait puissamment à définir cet intérêt et même ce bien commun. Cette prise d'indépendance serait en quelque sorte rassemblante.

La sanctification de la colère

Je n'ai pas encore parlé de ceux qui nous attaquent. Je n'ai pas encore parlé de nos ennemis. Qui sont-ils ? Quels sont leurs motifs ? Je n'ai pas de thèse à proposer. Je voudrais seulement faire une remarque. Selon les Anciens, les êtres humains obéissent à trois grands motifs, ils recherchent trois objets principaux : l'agréable, l'utile et le noble. Et, bien sûr, cette recherche peut être vertueuse, ou alors le contraire. On peut chercher l'utile en travaillant, ou alors en volant. Se dessine irrésistiblement devant nous la physionomie de ces jeunes hommes qui cherchent l'agréable dans la drogue, l'utile dans des trafics divers et le noble dans le meurtre au nom de l'islam.

C'est ce dernier motif qui bien sûr nous intéresse, et nous trouble le plus. Les uns parlent de fanatisme religieux, ajoutant parfois que l'islam encourage un tel fanatisme. Les autres répondent que les assassins sont, le plus souvent, très ignorants de la religion qu'ils invoquent. Sur l'islam je ferai la remarque suivante qui ne réclame aucune compétence théologique : de quelque façon qu'on le comprenne et le juge, l'islam est dans le monde et parmi nous une religion qui ne doute pas d'elle-même, qui est tranquillement installée dans l'évidence et la fierté de sa vérité. On ne dirait pas la même chose du christianisme aujourd'hui en Europe.

Parmi toutes les propositions religieuses, idéologiques, politiques qui sont disponibles parmi nous, et dont la plupart sont avancées avec hésitation et défendues sans conviction, l'islam offre la référence la plus vigoureuse et la plus plausible pour justifier et, en quelque sorte, sanctifier une colère qui s'échauffe et s'enflamme contre une société dans laquelle, ou sur le seuil de laquelle on a éprouvé vivement le sentiment de son inadéquation. Cela vaut évidemment pour ceux qui sont nés musulmans, mais aussi et en somme plus encore pour les convertis qui vont chercher l'islam pour justifier et alimenter leur inimitié.

Naturaliser l'islam

Si cette analyse simple a quelque vérité, elle emporte les grandes lignes d'une cure politique et morale non seulement pour les violents mais pour l'ensemble du corps civique. Il s'agit de guérir, ou de calmer cette fierté malheureuse que la position singulière de l'islam parmi nous tend à fomenter. Je crois que la démarche générale que j'ai suggérée va dans ce sens. Si l'islam trouve sa place, limitée mais sûre, en France en se naturalisant ou en se nationalisant, il change de statut ; il perd ce caractère extérieur et supérieur, ce caractère étranger si dangereusement captivant pour les âmes errantes. S'il devient une forme de la vie en France, il sera certainement moins disponible pour justifier la guerre contre la France.

J'ajoute seulement ceci. La situation singulière de l'islam dont je parle est soulignée ou exacerbée par la laïcisation extrême de la vie française, qui lui laisse, en somme, le monopole de l'affirmation du Nom divin. Une présence un peu plus affirmée des autres religions, et d'abord de la religion chrétienne, l'expression tranquille d'une certaine fierté catholique, loin de nourrir la guerre des dieux, contribuerait à rééquilibrer le dispositif psychique qui sous-tend la vie commune. Nous avons tous besoin d'une certaine fierté. C'est sur la base de cette proposition simple et rassérénante que je propose que nous travaillions.

Après les attentats, « la honte d’être un homme »

16 décembre 2015, 06:42 CET

Auteur



1. [Romain Huët](#)

Maitre de conférences en sciences de la communication, Université Rennes 2

Déclaration d’intérêts

Romain Huët a reçu des financements de l'Institut de Recherche de Santé Publique pour le financement d'une recherche sur le suicide.

Partenaires

[Voir les partenaires](#) de The Conversation France

[Republier cet article](#)



Reproduisez nos articles gratuitement, sur papier ou en ligne, en utilisant notre licence Creative Commons.



Dimanche 15 novembre 2015, au carrefour des rues Bichat et Alibert à Paris. [Jean-François Gornet / Flickr, CC BY-SA](#)

Face à l’horreur des attentats, il n’y a probablement que très rarement eu autant de prises de paroles par de multiples « experts intellectuels » dans la discussion publique, commentant et analysant une actualité insensée.

Le mutisme comme seul langage

Pourtant, cette actualité est susceptible de produire le mutisme, l'absence de paroles, le retrait dans le silence comme pour affirmer l'état de désolation qui peut être le nôtre. [Tel que le décrit Michaël Foessel](#), le mutisme pourrait bien traduire ce sentiment d'être désemparé face à une situation qui excède nos capacités de comprendre et de dire. C'est comme si renoncer à parler ou détourner son regard était la seule attitude convenable jusqu'à nouvel ordre. La langue est comme desséchée. Cette incapacité de parler « raisonnablement » est l'alliée ultime de l'incapacité concrète à penser le présent. Face aux atrocités maintes fois mises en images ou racontées dans les médias, je pourrais n'avoir en mon esprit que quelques bégaiements, quelques mots balbutiants pour dire ma douleur, ma révolte, ma déception ou mon dégoût. Je pourrais bien éprouver un « sentiment de perte ». Ce qui a été perdu aujourd'hui, c'est peut-être le sentiment d'évidence de la paix. Mon dégoût vient précisément de ce sentiment de perte d'évidence de la paix. Je ne puis me consoler, car cela reviendrait à accepter trop prématurément l'état de non-paix dans lequel les terroristes et les grossières et viriles réactions gouvernementales nous ont plongés.

« La honte d'être un homme »

Dans ces moments de méditation que l'horreur m'impose, peut être que ce qui domine est la « honte d'être un homme » au sens de G. Deleuze. La honte est d'abord celle de devoir mourir « au hasard » de la rue ou de la salle de concert. C'est une mort « au hasard » selon les caprices du tueur, sans raison, ni sens. Comme l'explique si bien Gilles Deleuze, la « honte d'être un homme », c'est aussi plus généralement de constater notre effroyable capacité à « tuer la vie », à « l'emprisonner ».

Résister pour Deleuze, c'est libérer la vie des « prisons que l'homme s'inflige ». Ce que Deleuze nous invite à saisir, c'est que la libération ne réside pas dans le fait de raconter notre propre sentiment de détresse à l'égard de notre actualité ni même de la comprendre. Ce qui libère, c'est de réformer notre existence, de « faire autrement », dans une « autre direction » à travers un « engagement quotidien qui étend la vie ». À la détresse du présent, est opposée une vie qui est « création », « recommencement », et qui répond à la réduction de ma vie voulue par ces terroristes et ces politiciens obsédés par la sécurité et l'ordre.

Il se trouve que ces obsessions sécuritaires et oppressantes pourraient bien faire naître en chacun le désir d'oublier la dureté du réel, de contourner l'absurdité de l'actualité et de tenter de se réconcilier « malgré tout » avec ce monde déçu. C'est alors que certains orientent leur regard vers un ailleurs pour y trouver quelques apaisements. Ils éteignent la télévision, ferment les réseaux sociaux et réinvestissent la rue. Bien que la paranoïa sécuritaire se donne à voir à chaque coin de rue, il s'agit encore du rare espace commun où l'on apprend avec d'autres à répondre à la détresse du présent par la densité de la vie.

La « honte de savoir » mais aussi la « honte d'être », honte de savoir « qu'on est en ce monde ».

À la honte d'être un homme s'ajoute peut-être la nausée au sens où l'a décrit Jean-Paul Sartre. La vue du carnage des attentats pourrait bien produire le sentiment provisoire que tout est fini, qu'il m'est impossible d'expliquer les conduites humaines, que je n'ai plus rien à en dire. C'est comme si le monde avait quelque chose de si absurde et qu'il n'était aucunement fait pour moi et mes légitimes exigences d'expressivité. La vie me paraît alors injustifiée. Et la rage vient qu'en face, « les salauds » – ceux qui veulent m'imposer leur monde si absurde et si fou – pensent précisément que tout a un sens, que tous les actes qu'ils accomplissent sont justifiés. Ils ne manquent d'ailleurs pas une occasion de se justifier et de revendiquer la mort qu'ils infligent à partir de motifs absurdes. À les regarder de près, l'existence est « de trop ». Ni moi, ni rien n'avons de place auprès de leur raison.

À cette détresse circonstancielle, à l'absurdité actuelle du monde, de ses hommes et de ses choses, s'ajoute probablement une immense et incertaine inquiétude. L'inquiétude ne vient pas du fait que d'autres attentats surviendront certainement. Cette possibilité ne se laissera jamais prévoir complètement quels que soient les prétentieux dispositifs sécuritaires mis en place à l'occasion. L'existence ne peut être considérée en fonction de cette possibilité, car cela signifierait de renoncer à la liberté qui est, rappelons, d'étendre la vie.

Comment se saisir de notre actualité ?

L'inquiétude vient de la manière dont nous sommes invités à nous saisir de cette actualité. La France est placée dans les conditions d'une guerre à laquelle elle est pourtant engagée depuis fort longtemps en Afghanistan, en Syrie, au Mali ou en Centre Afrique. C'est légitimer la surveillance généralisée, l'état d'exception, les absurdes assignations à résidence, la présence policière et militaire pour « protéger » la population. C'est accepter d'être précipité dans un « état de vigilance permanent », dans une espèce de banalité sécuritaire. Comme le suggère Michaël Foessel dans [État de vigilance : critique de la banalité sécuritaire](#), c'est en quelque sorte nous faire « désirer les murs, désirer les frontières fermées, nous obliger à contempler notre sécurité comme si c'était là notre première nécessité ». Cette éthique défensive n'est affirmative de rien si ce n'est de notre peur en lieu et place de notre liberté.

La peur isole plus qu'elle ne nous permet d'ouvrir collectivement de nouveaux possibles. Elle prend son lit dans l'angoisse. Angoisse qui pourrait d'ailleurs facilement se transformer en une hystérie raciste et xénophobe. Elle commence déjà dans la tendance à demander absolument à la « communauté musulmane » de s'exprimer par rapport à ces attentats. Il s'agit là d'une isolante et inacceptable demande, car nous ne faisons que constituer un « eux » et un « nous ». Il s'agit d'une énième manière de creuser le fossé socioculturel entre les communautés et de rendre les citoyens objectivement et subjectivement plus dissemblables en enracinant le stigmate désigné habituellement par le terme popularisé « d'islamophobie ». Nous le savons, la sécurité ne fera jamais de liens.

Les voies vers « la guerre »

À l'instar de la médiatisation du 11 septembre 2001 décrite par [Carol Gluck](#), l'atmosphère préparatoire à la guerre est facilitée par la saturation des images et des discours émotionnels dans l'espace public médiatique. Les mêmes images sont repassées en boucles, les mêmes textes sont repartagés des centaines de fois. Ce sont les images brutes des corps déchiquetés et des scènes de panique comme si le traumatisme était vécu en temps réel. C'est aussi tous ces récits émotionnels du peuple (témoins, survivants, endeuillés) qui viennent donner une dimension humaine au traumatisme. Comme l'explique Carol Gluck, en ramenant l'actualité à l'émotion, il se crée un « espace public pathologique d'identification » en lieu et place de distanciation. L'image violente sans cesse banalisée a cette capacité à ébranler l'objectivisme intellectuel et dispose de ce pouvoir d'enveloppement et de transformation.

Pourtant, cette convergence de l'opinion publique masque la question élémentaire de savoir pourquoi ces individus nous haïssent tant et de comprendre ainsi l'origine sociale de cette haine.

Si cette question est difficile à poser, c'est avant tout parce qu'elle risque de priver la France de son statut de victime absolue en introduisant l'idée que la politique intérieure, la politique internationale et l'impérialisme occidental sont en partie responsables de cette haine et de ses conséquences. Une telle mise en crise de notre propre société est incroyablement difficile à conduire.

Quand les conquêtes du possible sont minées

Pourtant, il n'est pas si étonnant que se développe un tel radicalisme religieux. Le discours religieux radical et épuré de toute complexité ou équivocité, est une garantie contre l'errance. Privés d'avenir et de dignité, il n'est pas étonnant que « les épuisés » empruntent la voie de la folie sectaire ; une espèce de contremonde qui met concrètement en échec des décennies d'arrogance de la politique intérieure et extérieure française. Les organisations terroristes ne naissent pas sans contexte. Elles prennent indéniablement leur lit dans les contextes collectifs de désolation. Elles se chargent de réaliser l'absolu obscurantiste. Elles n'auront d'ailleurs de cesse d'attirer les désorientés et les oubliés dans leurs rets en leur promettant un pouvoir d'agir et des raisons de vivre. Jamais l'obscurantisme religieux, dont l'Islam n'a aucunement l'exclusivité, n'est aussi vivant que lorsque la place est laissée vacante pour établir une position transcendante et un ordre spécialisé.

C'est pourquoi l'urgence politique consiste à revitaliser le commun de notre société. Cela commence déjà par prendre au sérieux les plaintes multiples émanant des voix dissonantes, de toutes ces vies qui sont expulsées de la société. Le mépris du pouvoir face aux voix dissonantes n'est qu'une manière d'ouvrir la possibilité des parcours de radicalité. Car rappelons-le, cet autre qui incarne le « mal absolu » (le terroriste), il peut être moi. Je ne suis pas totalement étranger à ces hommes plongés dans la déraison. Bien évidemment que ces hommes ont sombré dans la déraison. Mais cette aptitude à l'inhumanité est une possibilité constante qui s'est manifestée de manière inouïe dans la plupart des pays occidentaux comme le rappelle judicieusement [Patrick Viveret](#) ; « le fait d'avoir été victime ne constitue en rien une garantie de ne pas devenir soi-même bourreau (...) la barbarie n'est pas du côté de la diabolisation de l'altérité mais de l'absolutisation de l'identité ».

Les attentats et le piège des mots

4 décembre 2015, 06:36 CET

Auteur



1. [Gilles Siouffi](#)

Professeur en Langue Française, membre de l'Institut Universitaire de France, Université Paris-Sorbonne – Sorbonne Universités

Déclaration d'intérêts

Gilles Siouffi ne travaille pas, ne conseille pas, ne possède pas de parts, ne reçoit pas de fonds d'une organisation qui pourrait tirer profit de cet article, et n'a déclaré aucune autre affiliation que son poste universitaire.

Partenaires



[Sorbonne Universités](#) apporte des fonds en tant que membre fondateur de The Conversation FR.



[Université Paris-Sorbonne](#) apporte un financement en tant que membre adhérent de The Conversation FR.

[Voir les partenaires](#) de The Conversation France

[Republier cet article](#)



Reproduisez nos articles gratuitement, sur papier ou en ligne, en utilisant notre licence Creative Commons.



Œuvre de Ben, rue de Belleville à Paris. [Jeanne Menj/Flickr](#), [CC BY-NC-SA](#)

Les événements dramatiques ou problématiques ont ce caractère qu'ils nous confrontent avec des mots qui nous paraissent inadéquats. Soit que, trop connus, ils nous semblent usés, banals, faibles, soit qu'ils nous paraissent encombrés de connotations indésirables, trop positives ou trop négatives ; soit enfin que, nouveaux, nous ne nous les soyons pas encore appropriés, et qu'ils nous apparaissent comme les mots de l'autre plutôt que comme nos mots à nous.

C'est là un des éléments de ce que des philosophes du langage comme [Berkeley](#) ou [Locke](#) ont appelé « le piège des mots ». Dans l'actualité récente, l'utilisation des mots *guerre*, *kamikaze*, *djihadisme*, ou les diverses dénominations employées pour désigner « l'État islamique », ont révélé ces problèmes qui n'apparaissent pas, ou moins, dans les circonstances « ordinaires » de la vie. Quelles sont les difficultés que présentent ces mots ? Pourquoi génèrent-ils des réactions, des insatisfactions ? Est-on contraint de les employer ? Y a-t-il moyen de faire autrement ? Les cas sont divers, mais dans tous on retrouve une problématique commune : un difficile rapport à l'autre.

Sommes-nous « en guerre » ?

Le mot *guerre*, qui a été rapidement employé par le Président Hollande, et qui a été ensuite repris par de nombreux médias, est un mot ancien, commun du lexique français. Il a été employé et réemployé dans l'histoire, et, semble-t-il, il n'a pas perdu sa force. Mais précisément, un locuteur francophone sent bien que, dans le contexte présent, il y a comme un abus, un forçage, à l'employer. Ce forçage, pourquoi l'accepte-t-on ? De nombreux commentateurs ont relevé qu'un emploi strict de *guerre* supposerait que celle-ci ait lieu entre des états qui, si possible, se la seraient auparavant « déclarée ». Pour autant le *Petit Robert* indique à « guerre » le sens de « lutte armée entre des groupes sociaux », ajoutant : « spécialement, entre états ». Après tout, ne parle-t-on pas de « guerre des sexes »... Mais, même si l'on accepte ce sens assez large de guerre, sommes-nous bien dans le cas décrit par le *Petit Robert* ?

La problématique n'est pas nouvelle. Au lendemain des attentats du 11 septembre 2001, les médias américains ont volontiers titré : « War », et l'administration Bush a énoncé *War on Terrorism*. L'expression a fonctionné comme une sorte de fusée à propulsion qui a servi à entraîner une énergie soudainement déployée, par laquelle on se sentait porté, protégé, et qui était aussi de bon augure, car une guerre, n'est-ce pas, c'est gagnable, et on va la gagner. Cependant, beaucoup d'Américains se sentaient mal à l'aise avec un mot dont ils sentaient bien qu'il ne fonctionnait que si on acceptait une certaine forme de figure, voire de mensonge, et certains ont vigoureusement

dénoncé ce qui leur paraissait une imposture intellectuelle. Depuis, l'administration Obama y a renoncé, préférant parler de « stratégie » ([Strategy for Counterterrorism](#)).

Le problème se repose pour le président Hollande. Et il n'est pas mince. Le mot pose en effet de nombreuses questions. Si on parle de guerre à propos d'un attentat, aussi grave soit-il, que nous restera-t-il lorsqu'une véritable guerre éclatera ? N'est-on pas en train de brûler nos cartouches verbales, pour ainsi dire ? Et que décrit-on exactement par *guerre*, en l'occurrence ? Contre quoi est-on « en guerre », précisément ? Contre une organisation (en l'occurrence Daech, naguère Al-Qaïda), ou contre le terrorisme lui-même ? Il nous semblait que, lorsque des grandes puissances lançaient unilatéralement des opérations militaires en terrain étranger, elles n'employaient pas si facilement le mot *guerre*. Alors, le mot se justifie-t-il du fait que nous sommes attaqués ? Visiblement, nous cherchons à conjurer quelque chose, par le mot *guerre*, mais quoi ?

Des kamikaze djihadistes ?

Le mot [kamikaze](#) pose des questions différentes. Il est récent en français (vers 1950) et totalement lié au contexte japonais de la Seconde Guerre mondiale. Le problème, ici, qui n'est pas visible de prime abord, réside dans ses connotations. Dans l'esprit de ceux qui l'ont promu (voir le récent livre de Constance Sereni et Pierre Souyri, *Kamikazes*, chez Flammarion), l'esprit « kamikaze » enveloppe l'idée d'un sacrifice pour la communauté. Dans les connotations du mot, il y a donc quelque chose de positif. D'ailleurs, la compagne d'un des terroristes du Bataclan a écrit dans un SMS à sa mère : « Je suis la femme d'un kamikaze », non sans fierté, visiblement. Avait-on bien saisi ce qu'on pouvait investir dans le mot ? Est-il encore utilisable, dans ces conditions ?

Le mot *djiadhisme* comporte lui aussi des connotations, positives, si on se réfère au sens originel de [djidhad](#). Nombre de musulmans, d'ailleurs, contestent l'usage de ce mot, mettant en avant ce qu'il perçoivent comme un détournement scandaleux de valeurs. Mais, à supposer que nous ayons dépouillé le mot *djidhad* de ses connotations, et que nous en ayons fait un épouvantail sémantique, pour ainsi dire, reprendre le mot pour le décliner (en *djiadhisme*, *djidhadiste*, etc.) ne revient-il pas malgré tout à y accorder foi, à gager une partie de ce qu'il véhicule ? Nous avons conscience que ce n'est pas notre mot, et que, si nous en avions eu un autre qui s'était imposé, nous nous serions bien passés de celui-là. *Djiadhisme* fait partie de ce qu'on pourrait appeler les mots « encombrants », des mots qui s'imposent dans notre paysage verbal, auxquels on n'a pas envie de croire, mais avec lesquels il faut bien composer au regard des circonstances.

Des mots qui ne sont pas les nôtres

Dans le même ordre d'idées, faut-il parler d'« État islamique » ? Certaines rédactions ont bien perçu que cela revient à prendre pour argent comptant les prétentions de ce groupe contre lequel luttons, ce qui nous amène, à notre corps défendant, à paraître lutter aussi contre l'idée d'un islam transformé en état, ce qui n'est pas notre propos. L'expression « Groupe Etat islamique », au moins, marque une distance, mais on y prononce malgré tout les mots. Les acronymes sont bien commodes. Entre EI, qui reste interprétable par les francophones, et Daech, qui ne l'est pas, puisque c'est l'acronymisation de l'expression arabe, on s'en sort, pour ainsi dire, à moindres frais. C'est d'ailleurs un grand avantage des acronymes que de « redénommer sans redénommer », pour ainsi dire, de neutraliser, d'anesthésier les pouvoirs toxiques du langage, d'où leur grande utilisation aujourd'hui. En est-on pour autant quittes ?

Dans tous les cas, la gêne majeure provient de ce nous devons faire avec des mots qui ne sont visiblement pas les nôtres. Il y a l'autre, au milieu, l'autre en amont, qui nous envoie ses mots comme autant de petits pièges enrobés, ou l'autre à côté de nous, et la manière dont il va vivre nos mots, et s'en faire quelque chose d'autre. Nous n'avons pas la propriété des mots. Le 23 novembre, le président Hollande a déclaré vouloir « intensifier les frappes ». Bien. Mais aussi de faire « le plus de dégâts possible ». Qui n'a pas entendu là comme un étrange écho d'un discours, possible, des terroristes de Paris ? Les mots nous déportent sans cesse. Ils nous tirent en permanence là où nous ne voulons pas aller. Il faut y prendre garde.

Un an après : Nous sommes la cible

16 novembre 2015, 06:39 CET • Mis à jour le 21 novembre 2016, 11:43 CET

Auteur



1. [Claude Poissenot](#)

Enseignant-chercheur à l'IUT Nancy-Charlemagne et au Centre de REcherches sur les Médiations (CREM), Université de Lorraine

Déclaration d'intérêts

Claude Poissenot ne travaille pas, ne conseille pas, ne possède pas de parts, ne reçoit pas de fonds d'une organisation qui pourrait tirer profit de cet article, et n'a déclaré aucune autre affiliation que son poste universitaire.

Partenaires



[Université de Lorraine](#) apporte des fonds en tant que membre fondateur de The Conversation FR.

[Voir les partenaires](#) de The Conversation France

[Republier cet article](#)



Reproduisez nos articles gratuitement, sur papier ou en ligne, en utilisant notre licence Creative Commons.

Traductions

Lisez cet article en [Anglais](#) et [Français](#).



Rémi Malngrey sur l'anniversaire du 13 novembre. Author provided

Un an après, Rémi Malingrèy a porté un regard graphique et personnel sur cet article. Hélas, les attentats du 13 novembre n'ont pas été les derniers... La violence aveugle a de nouveau frappé des porteurs de cibles. Certains étaient détenteurs de l'autorité légitime : policiers, gardiens de prison ou même un prêtre. Mais le 14 juillet à Nice, des familles, des couples, des ami(e)s qui voulaient passer un bon moment devant un feu d'artifice ont été réduits au statut de cibles avec le terrible bilan que l'on sait. A l'image de la famille dessinée par Rémi Malingrèy, nous devons continuer notre chemin, stressés sans doute mais soudés certainement pour affronter ces épreuves auxquelles on ne doit pas s'habituer car ce serait intérioriser la terreur. Vivre légèrement avec gravité...

Sommes-nous en guerre ? Ce qui est certain depuis ce funeste vendredi 13 novembre 2015, c'est que nous tous sommes des cibles pour ce que nous sommes.

Les terroristes ne s'en prennent pas à nous pour la couleur de notre peau : les victimes ont été réunies par le rouge du sang... Ils ne combattent pas notre religion : s'ils parlent parfois de nous comme des « croisés », certaines victimes étaient de confession musulmane et beaucoup ne sont pas croyants.

Les motifs ne sont pas davantage liés à une idéologie politique : Daech s'accommode très bien avec le marché quand il s'agit du pétrole ou des armes.

Mode de vie

Mais alors qu'est-ce qui fait de chacun de nous la cible de leur aveugle et effroyable lâcheté ? Au nom de quoi nous font-ils la guerre ?

Au-delà de la rétorsion à l'égard des frappes en Irak et en Syrie, c'est notre mode de vie qui nous est reproché. Le choix « minutieux » (comme l'affirme le communiqué de revendication) des cibles révèle la palette de leurs détestations.

Le match France-Allemagne était une belle occasion de frapper les deux pays moteurs de l'Union européenne et qui plus est dans une rencontre amicale. Les terrasses des bars et restaurants incarnent la possibilité même d'espaces publics de rencontre que nous pouvons choisir de fréquenter (ou non). Le concert rock illustre lui aussi ce qui fait de Paris « la capitale des abominations et perversions ».

Par sa capacité à mouvoir le corps et à lui rendre sa liberté, la musique (et encore plus le rock peut-être) apparaît comme une menace sur un ordre social qui serait fortement régulé. On se souvient du film *Timbuktu* dans lequel la musique faisait l'objet d'une sévère répression de la part des islamistes qui s'étaient emparés de la ville.

Liberté

Notre liberté est perçue comme une « abomination », celle d'aller où bon nous semble, celle de se divertir par des amis, du sport ou un spectacle, celle de nous composer notre propre identité par la singularité des choix successifs que nous faisons.

Les plaisirs d'une bière (ou d'un verre de vin), d'un(e) ami(e), d'une danse, d'une soirée, d'un beau but, etc. tout cela nous est reproché. En plus, nous jouissons d'une certaine prospérité économique et de la paix...

La tragédie de Paris marque une occasion pour notre société de prendre conscience de ce qui la constitue et de la chance que nous avons d'y vivre. Nous usons tellement de notre liberté que nous en venons à nous diviser au point d'en oublier qu'elle nous rassemble.

Bien sûr nous pouvons être en désaccord sur des choix économiques, moraux, éducatifs, stratégiques, etc., mais reconnaissons que la liberté nous réunit bien au-delà de ces divergences.

Conscience positive

Il revient au personnel politique de nous offrir un discours sur ce qui nous tient ensemble. Mais chacun de nous doit aussi être porteur d'une conscience positive d'appartenir à une société qui nous offre tant de liberté et de possibilités.

N'oublions pas à quoi ceux qui nous font la guerre voudraient nous réduire et qui conduit des masses de réfugiés à se tourner vers nous. Ces individus fanatisés qui dévoient une religion ne remporteront pas cette guerre car ils ne pourront pas faire renoncer à nous-mêmes.

Puisque nous sommes des cibles, nous sommes des soldats par notre seul mode de vie. Continuer de sortir, de voyager, de vivre pleinement est une réponse pacifique à ces attaques.

Ne tombons pas dans le piège de peur et d'exclusion tendu par Daech

15 novembre 2015, 09:27 CET

Auteur



1. [Aurelien Mondon](#)

Lecturer in French and Comparative Politics, University of Bath

Déclaration d'intérêts

Aurelien Mondon ne travaille pas, ne conseille pas, ne possède pas de parts, ne reçoit pas de fonds d'une organisation qui pourrait tirer profit de cet article, et n'a déclaré aucune autre affiliation que son poste universitaire.

Partenaires



[University of Bath](#) apporte un financement en tant que membre adhérent de The Conversation UK.

[Voir les partenaires](#) de The Conversation France

[Republier cet article](#)



Reproduisez nos articles gratuitement, sur papier ou en ligne, en utilisant notre licence Creative Commons.

Traductions

Lisez cet article en [Français](#) et [Anglais](#).



En patrouille sur le parvis désert de Notre-Dame, samedi 14 novembre. [Gonzalo Fuentes/Reuters](#)

Face à l'horreur provoquée par cette nouvelle série d'attaques terroristes en France, il est urgent de ne pas céder à la peur et de ne pas stigmatiser les populations les plus fragiles.

Les attaques perpétrées ce vendredi 13 novembre sont les plus meurtrières qu'ait connues la France depuis 1945. Selon un dernier bilan, ce sont près de 130 personnes qui ont trouvé la mort à la suite de ces attentats commis simultanément à Paris dans six endroits différents. Les autorités policières ont indiqué que les huit terroristes à l'origine de ces attaques seraient décédés – sept en se faisant exploser.

Ce n'est pas comme si la France n'était pas préparée à l'éventualité d'une telle tragédie. Les mesures antiterroristes ont été renforcées jusqu'à leur plus haut niveau depuis l'attaque, en janvier dernier, de [Charlie Hebdo](#) par les frères Kouachi et de l'Hyper Cacher par Amédée Coulibaly.

Depuis des mois maintenant, les soldats patrouillant en armes dans les rues font partie du quotidien des Parisiens. Mais le plan [Vigipirate](#) mis en place par le gouvernement pour assurer la sécurité des Français n'aura pas suffi à déjouer ce qui apparaît comme l'attaque la mieux organisée qu'ait jamais menée Daech hors de son territoire. Toute la lumière doit encore être faite, mais l'État islamique a déjà revendiqué cette nouvelle vague d'attaques. François Hollande, accusant directement l'organisation terroriste, a affirmé qu'il voyait dans cette série d'attentats « un acte de guerre ». L'état d'urgence a été instauré dans le pays, des mesures radicales comme le rétablissement des contrôles aux frontières ont été prises, écoles et universités ont été fermées.

Au cours des heures qui ont suivi les attaques, c'est une avalanche d'informations non confirmées qui a envahi l'espace médiatique, un phénomène désormais récurrent dans ce genre de situation. Les chaînes d'information en continu ne se sont pas contentées de relayer les faits, mais ont aussi laissé libre cours à la spéculation, ce qui n'a fait que renforcer la peur. Alors même que les attaques étaient toujours en cours, on a pu entendre des commentaires sur ce qui pourrait se produire à l'avenir et à quel type d'attaques nous pourrions, ou plutôt nous devrions, nous attendre. La peur n'a fait que s'intensifier à mesure de la diffusion de vidéos amateurs sur les réseaux sociaux.



Après les attentats, la Place de la République sous haute surveillance. [Reuters/Pascal Rossignol](#)

Des mesures d'urgence qui doivent le rester

Il est plus que jamais nécessaire, crucial, d'expliquer et d'analyser avec la plus grande prudence ces événements et leurs possibles conséquences. Car entretenir un climat de peur et de paranoïa ne pourra avoir que des effets très néfastes. Si les mesures d'urgence sont aujourd'hui nécessaires, il faut qu'elles le restent. Si elles venaient à se pérenniser, elles placeraient la France dans une position dangereuse.

La politique française affiche de nos jours un profond cynisme et les électeurs ont [perdu confiance](#) en leurs représentants. De nombreux politiques ne manqueront pas de vouloir tirer profit de la situation et Nicolas Sarkozy a d'ailleurs déjà fait savoir qu'il souhaitait que des mesures sécuritaires encore plus dures soient adoptées. D'autres prétendront que la solution passe par le verrouillage des frontières : ils en appelleront au retour de cette bonne vieille France paisible qui n'est qu'un mythe, réécrivant à l'occasion l'histoire d'un pays qui témoigne au contraire de tensions continues entre réaction et révolution.

Pour éviter ces raisonnements aux effets délétères, il est essentiel de bannir les conclusions faciles, comme ce fut le cas pour le [11-Septembre](#), dont on a d'ailleurs souvent reparlé ces dernières heures. Ceci ferait en effet le jeu des terroristes. Daech et d'autres mouvements similaires entretiennent le fantasme de la guerre des civilisations : ils cherchent par tous les moyens à alimenter l'opposition entre un « nous » imaginaire, en Occident, faisant office de définition approximative pour la démocratie, et un « eux », censé représenter une force unifiée dans une région du monde déchirée par des années de guerre.

Rallier cette version des faits permettrait à Daech de propager cette fausse image d'unité. Ce serait aussi une façon simpliste de définir qui nous sommes en rejetant tous ceux qui pensent et agissent différemment de « nous ». Cela affecterait nos sociétés, érigerait des murs invisibles entre tous ceux qui partagent le même espace, qu'il s'agisse d'une ville ou d'un pays. Il est crucial de ne pas adopter, comme ce fut parfois le cas en janvier dernier, des positions faussement rassurantes, et à terme dangereuses, comme la politique du bouc émissaire.

Il est très probable que nombre de personnes feront le rapprochement entre ces groupes terroristes et certaines communautés établies en France qui font l'objet ces dernières années d'attaques xénophobes.

L'exclusion n'est pas une solution

En janvier dernier, beaucoup réclamèrent que les membres de la communauté musulmane française condamnent clairement les attaques. Si ces appels venaient en général de personnes bien intentionnées, ils montrèrent à quel point les attitudes discriminatoires étaient ancrées en France, où un groupe pouvait être stigmatisé et associé à ses membres les plus extrêmes. Il est fortement possible que de tels soupçons apparaissent à nouveau. Certains autres ne manqueront pas de pointer du doigt les réfugiés, oubliant que la plupart d'entre eux ne cherchent qu'à fuir Daech.

Dans les jours et les mois qui viennent, il faudra tout faire pour ne pas se laisser engoutir par la peur. Si cela arrivait, nous ne ferions que souffrir encore davantage de la paranoïa. Cela ne manquerait pas d'entraîner un durcissement sécuritaire et une réduction de nos libertés. Cela ne ferait qu'infliger davantage de souffrances à ceux qui sont déjà victimes d'exclusion. Au final, cela ne ferait que gonfler les rangs des groupes extrémistes.

Il faut le répéter encore et encore : ce ne sont ni les musulmans, ni les réfugiés qui sont responsables de ces attaques, mais bien quelques poignées de fanatiques qui veulent nous voir emprunter le chemin de la défiance, de l'exclusion et du renoncement à nos libertés les plus fondamentales.

Attentats de Paris : comprendre l'innommable

14 novembre 2015, 13:46 CET

Auteurs



1. [Didier Pourquery](#)

Directeur de la rédaction TC France, The Conversation



2. [Fabrice Rousselot](#)

Global Editor, The Conversation

Partenaires

[Voir les partenaires](#) de The Conversation France

[Republier cet article](#)



Reproduisez nos articles gratuitement, sur papier ou en ligne, en utilisant notre licence Creative Commons.



Dans une rue près du Bataclan la nuit du 13 au 14 novembre 2015. Dominique Faget/AFP

Le choc, bien sûr, devant l'horreur. L'effroi devant une tragédie qui nous sidère. Et puis le deuil pour nos compatriotes et leurs familles. Ce qui s'est passé le vendredi 13 novembre à Paris a glacé la planète et nous a frappé au cœur, dans une ville qui a connu son lot d'attaques de tous bords depuis plusieurs années, mais qui n'avait jamais fait face à un tel carnage.

La tentation serait aujourd'hui de laisser nos émotions remplir le vide qui nous étreint. Mais après le traumatisme, il faut tout faire pour comprendre, tout faire pour analyser comment, après l'infamie de *Charlie Hebdo*, on a pu en arriver là. À une telle idéologie dont la barbarie semble être le seul moteur. Dans les semaines et les mois qui viennent, *The Conversation* va mobiliser son réseau d'experts nationaux et internationaux pour tenter de décrypter l'innommable. Parce que tous les chemins qui mènent à un tel carnage méritent d'être remontés, afin que d'autres ne puissent être tentés de les emprunter. Parce que la guerre qui fait rage aujourd'hui – et dans laquelle la France est impliquée – cette guerre-là est inédite, à la fois mondialisée, numérique, archaïque et d'une grande complexité.

Plus que jamais, il faut tenter de comprendre aussi pour mieux prévenir. Comprendre, et prendre le recul de l'analyse, pour ne pas céder aux dérives politiciennes extrémistes qui ne vont pas tarder à se faire jour. Comprendre pour mieux s'unir à l'avenir. Comprendre pour essayer d'apaiser notre douleur. Même si la tâche semble aujourd'hui insurmontable.

Les armées face au risque d'effondrement

3 novembre 2015, 06:38 CET

Auteur



1. [Vincent Desportes](#)

Professeur associé , Sciences Po – USPC

Déclaration d'intérêts

Vincent Desportes ne travaille pas, ne conseille pas, ne possède pas de parts, ne reçoit pas de fonds d'une organisation qui pourrait tirer profit de cet article, et n'a déclaré aucune autre affiliation que son poste universitaire.

Partenaires



[Université Sorbonne Paris Cité](#) apporte des fonds en tant que membre fondateur de The Conversation FR.



[Sciences Po](#) apporte un financement en tant que membre adhérent de The Conversation FR.

[Voir les partenaires](#) de The Conversation France

[Republier cet article](#)



Reproduisez nos articles gratuitement, sur papier ou en ligne, en utilisant notre licence Creative Commons.



L'opération Sentinelle a considérablement alourdi la charge des armées. [Gwenael Piaser/Flickr](#), [CC BY-NC-SA](#)

Mandat après mandat, on assure que le budget de la Défense est sanctuarisé. Il l'est à ce point qu'il n'en finit pas de diminuer dans les faits et qu'on lui affecte des ressources qui ne le sont pas, voire des revenus aléatoires. L'État joue ainsi avec la sécurité des Français, tout en leur affirmant froidement le contraire.

Cette tendance – qui vaut de 2008 à 2015 – a été, il est vrai, au moins momentanément démentie par la décision présidentielle, [en avril dernier](#), de faire cesser le pari dangereux des ressources exceptionnelles et de transformer celles qui étaient prévues par la Loi de Programmation militaire (LPM) en vraies ressources budgétaires. Actée par [la loi de finance rectificative](#) il y a quelques jours, elle permettra aussi de ralentir la diminution des budgets et des effectifs. La chute est temporairement stoppée, et ce dans un contexte budgétaire très difficile. Dont acte.

Hélas, ce sursaut ne mettra pas un coup d'arrêt à l'inlassable manœuvre des détrousseurs de Bercy consistant, par tous les moyens légaux, à rogner encore sur les ressources militaires. Et ce frémissement, pour positif qu'il soit, est très insuffisant, et loin d'être inscrit dans le marbre. Contrairement à ce que l'on cherche à faire croire, il ne s'agit que d'un ralentissement de la diminution du budget des armées, et surtout d'une manœuvre de communication.

Ce geste symbolique est en effet loin de rétablir l'outil militaire à la hauteur des menaces et ambitions de la France. S'il est vrai que l'on va recruter en 2016 et que le budget sera renforcé de 600 millions pour passer de 31,4 milliards d'euros à 32 milliards, la déflation des effectifs reste programmée et reprendra. Les hausses sérieuses de budget ne sont prévues qu'après 2017 ! Autant dire que le gouvernement fait des promesses pour un avenir que personne ne connaît.

Plus globalement, ces premières mesures ne peuvent remédier à un quart de siècle d'affaissement des moyens militaires de la France. Elles doivent être consolidées et fermement complétées, année après année, par un effort national à la mesure des périls de ce siècle. Le cap du redressement doit être maintenu dans la durée, courageusement, par un État assumant ses responsabilités devant la nation.

Un rythme sans précédent d'interventions

En quelques mois, la menace a pris une autre dimension. Le monde s'est enflammé autour de la péninsule Europe, et le cercle de feu se resserre. À l'Est avec l'Ukraine et au Sud-Est avec l'incendie qui ravage le Moyen-Orient. Mais aussi au Sud : en Libye, au Nigeria, puis au Sahel – de la Mauritanie au Tchad – en passant par le Mali et le Niger, zone dans laquelle les armées françaises sont [engagées pour longtemps](#) face à une menace islamiste qui déstabilise le Maghreb autant que l'Afrique subsaharienne.

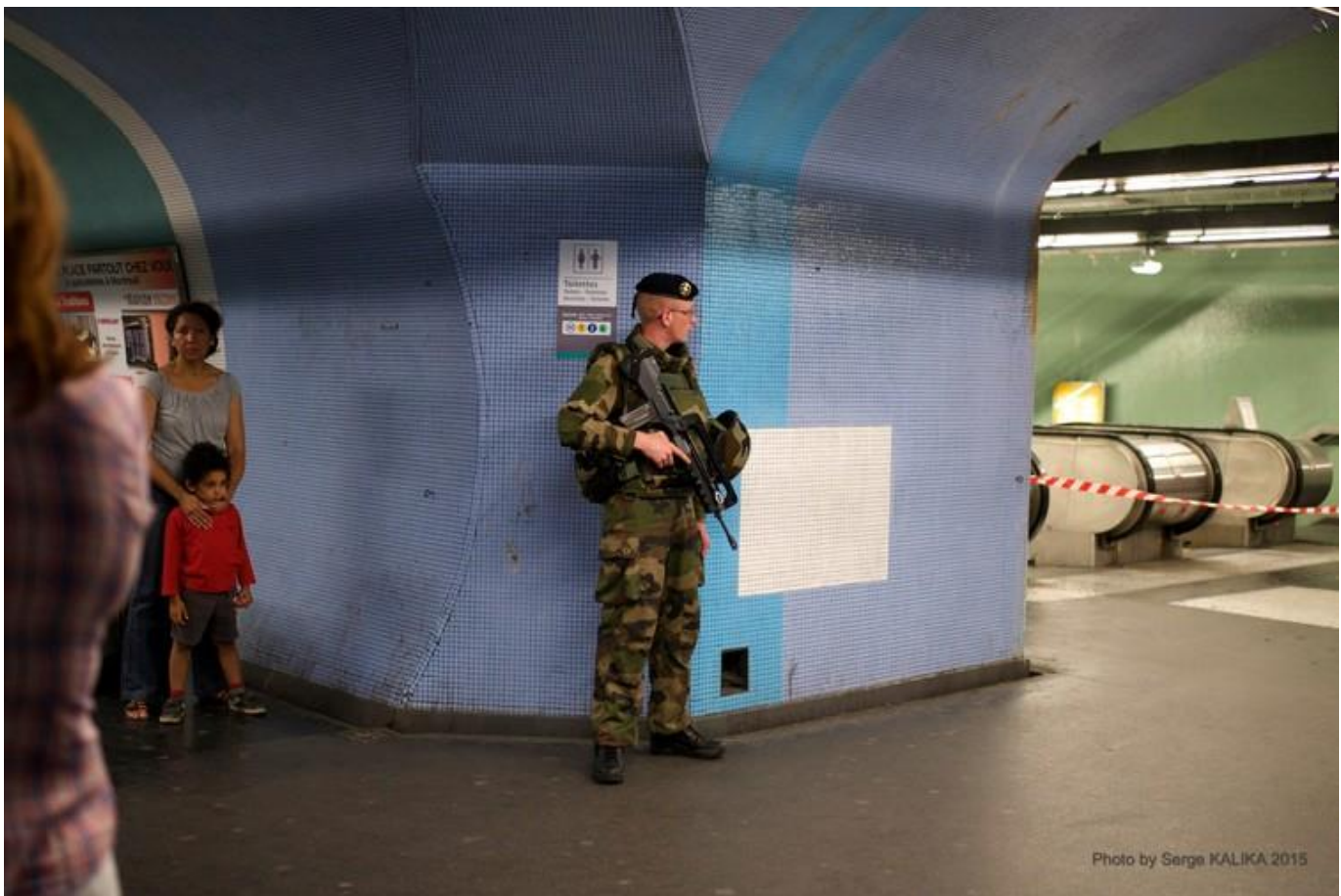
Dans ce contexte, et contre toute logique, l'effondrement de la défense se poursuit malgré le frémissement évoqué précédemment : plus la sécurité des Français est menacée, plus la France rencontre des difficultés à défendre ses intérêts dans le monde et à y exercer ses responsabilités, et plus se concrétise l'affaïssement de ses capacités militaires. Or, aussi surprenant que cela puisse paraître, à la dégradation rapide et brutale de la sécurité nationale et internationale a correspondu un rythme sans précédent d'interventions militaires de la France.

Quelle que soit l'armée considérée (Terre, Air, Marine), nous sommes engagés au-dessus des situations opérationnelles de référence. Autrement dit : chaque armée est en train d'user son capital sans avoir le temps de le régénérer. Nous avons des forces de plus en plus insuffisantes en volume. Pour compenser, tant au niveau tactique qu'au niveau stratégique, nous les faisons tourner sur un tempo trop élevé qui les use. Clairement, la France n'a plus les moyens de ce qui doit être son ambition essentielle : la sécurité des Français et la protection du territoire national en étant capable de conduire, autant que de besoin, les opérations militaires indispensables pour aller détruire à leur source, sur les théâtres extérieurs, les menaces qui l'entourent.

Le contre-exemple britannique

Aujourd'hui, un constat s'impose. Avant même l'opération Sentinelle, [les contrats opérationnels du Livre blanc](#) – définis à partir des contraintes financières et selon une logique de ressources – étaient sous-dimensionnés par rapport à la menace. Ils se sont révélés immédiatement caducs face à la réalité du monde, et d'emblée dépassés. En revanche, ces mêmes contrats sont surdimensionnés par rapport aux moyens réels dont disposent les armées. En aval, ces mêmes armées sont donc « sur-engagées » par rapport aux contrats et aux moyens. Et alors qu'elles étaient déjà en train de se détruire de l'intérieur, l'opération Sentinelle est venue rajouter une charge très lourde aux armées.

Ainsi, largement sur-employée par rapport à ses capacités, l'armée française ne peut plus se reconstituer (formation, entraînement, remise en condition...) entre deux engagements. Et risque de se retrouver dans la même situation que l'armée britannique qui, malgré un budget supérieur au nôtre (plus de 40 milliards d'euros), est aujourd'hui incapable d'aller opérer au sol sur les théâtres extérieurs.



Des militaires transformés en employés de société de gardiennage ? [Serge klk/Flickr](#), [CC BY-NC-ND](#)

L'armée britannique a en effet été sur-engagée par rapport à sa capacité. Presque simultanément, elle a déployé jusqu'à 40.000 soldats à Bassora en Irak et jusqu'à 10.000 dans le Helmand en Afghanistan, un effort très au-delà de ses possibilités et qui l'a profondément

usée. Résultat, si elle bombarde encore ici et là, il n'y a plus désormais aucun contingent britannique significatif engagé dans des opérations extérieures. [L'armée britannique s'est détruite](#) par sur-emploi et mettra a minima quatre ou cinq ans à se reconstruire.

La Tour Eiffel ou le Sahel ?

Pour tenir dans la durée, les armées américaines considèrent qu'on ne peut déployer qu'un soldat sur 7 sans épuiser le capital. En France, on applique théoriquement un ratio de 1 sur 6, aujourd'hui bien dépassé. Au rythme actuel, l'armée française s'épuise. C'est particulièrement le cas des forces terrestres. Certes, nous sommes toujours capables de réussir des opérations coup de poing comme l'opération Serval, lancée en janvier 2013 au Mali pour arrêter la percée djihadiste. Mais on ne sait plus s'engager efficacement dans la durée alors que tous les conflits auxquels nous prenons part sont des conflits longs.

Il y a des choix à faire : de la présence sous la Tour Eiffel ou de l'efficacité opérationnelle en Syrie et au Sahel ? Les 7 000 soldats français déployés dans le cadre de l'opération Sentinelle n'ont qu'une plus-value très limitée au regard des inconvénients majeurs d'un déploiement avant tout politique. Employer un soldat, dont la formation est très onéreuse, dans le rôle d'un employé de société de gardiennage est un véritable gâchis, au plan opérationnel comme au plan budgétaire. Sentinelle est en train de casser un outil qu'on regrettera très vite. Il est certes tout à fait légitime d'utiliser les soldats français pour la protection du territoire national, mais à condition de tirer le meilleur parti de leurs compétences spécifiques.

En mal de stratégie

La question des moyens qui a été ici largement évoquée est importante, pourtant elle n'est pas essentielle. Sinon, les Américains gagneraient leurs guerres et c'est l'inverse qui se passe depuis un demi-siècle. L'essentiel, c'est d'abord l'existence d'une vraie stratégie – tant il est vrai que l'empilement d'opérations est le contraire d'une stratégie – et des « manières de guerres » capables de produire des résultats tactiques (en l'espèce, l'armée américaine est excellente), mais aussi des résultats stratégiques et politiques. Et dans ce domaine nous sommes tous, nous Occidentaux, à la peine.

Aujourd'hui, en additionnant tous nos moyens engagés sur le terrain, nous sommes au niveau de « l'engagement majeur » prévu par le Livre blanc de 2013. Cela demanderait une stratégie d'ensemble, claire, convergence des multiples efforts. Or, elle est inexistante. Quant à nos manières de guerre, tant dans nos méthodes que dans nos instruments, nous avons beaucoup trop tendance à suivre le modèle américain : une gabegie de milliards de dollars pour des résultats stratégiques au mieux négligeables, généralement contre-productifs.

Vincent Desportes vient de publier « La Dernière bataille de la France » (Gallimard)

« Yavaitqua » et « yaqua », les jumeaux terribles du discours sur la Syrie

29 septembre 2015, 06:33 CEST

Auteur



1. [Pierre Grosser](#)

Professeur de relations internationales, Sciences Po – USPC

Déclaration d'intérêts

Pierre Grosser ne travaille pas, ne conseille pas, ne possède pas de parts, ne reçoit pas de fonds d'une organisation qui pourrait tirer profit de cet article, et n'a déclaré aucune autre affiliation que son poste universitaire.

Partenaires

USPC

Université Sorbonne
Paris Cité

[Université Sorbonne Paris Cité](#) apporte des fonds en tant que membre fondateur de The Conversation FR.

SciencesPo

[Sciences Po](#) apporte un financement en tant que membre adhérent de The Conversation FR.

[Voir les partenaires](#) de The Conversation France

[Republier cet article](#)



Reproduisez nos articles gratuitement, sur papier ou en ligne, en utilisant notre licence Creative Commons.



Bachar al-Assad, à l'ombre de son père. Louai Beshara / AFP

Pour chaque crise, aujourd'hui comme hier, nous sommes bombardés d'affirmations : il aurait fallu faire autrement, il faudrait faire autrement. Sans cesse, il est question d'occasions manquées, mais aussi d'occasions à saisir, pour sortir de l'impuissance et « régler » enfin la question syrienne.

Il y a ceux qui considèrent que la révolution syrienne était, au départ, pacifique et menée par des gens « raisonnables ». Pour eux, le régime des Assad est ce qu'il y a de pire, parce qu'il a nourri l'extrémisme par des décennies de tyrannie et fait libérer des djihadistes de prison sans vraiment combattre Daech. Ceux-là pointent dans la lenteur occidentale l'occasion manquée de reconnaître [le Conseil national syrien en 2011-2012](#).

Si vous croyez en la magie de la médiation, vous regretterez l'échec de la tentative menée par Kofi Annan et Jean-Marie Guéhenno au printemps 2012. Mais si vous pensez qu'il n'y a pas de solution politique hors du régime, et que Bachar al-Assad vaut mieux que Daech, vous dénoncerez une autre occasion manquée par Paris dans la rhétorique du « Bachar must go » qui fut martelée trop vite et trop durablement. Peut-être pour se racheter des abandons tardifs de Ben Ali en Tunisie et Moubarak en Égypte.

Si vous aviez espéré que la découverte de [l'utilisation d'armes chimiques](#), en 2013, par le régime justifie – au minimum – une « punition », et jugez qu'Obama n'a pas eu les « tripes » pour l'administrer, vous estimerez qu'il s'agit du vrai tournant de cette crise puisqu'à ce moment-là Daech n'existait pas.

Le point de bifurcation

Cette « histoire avec des si », appelée de manière plus académique « histoire contrefactuelle », pose un certain nombre de problèmes. D'abord, il faut que le point de bifurcation soit crédible. On peut toujours imaginer qu'avec Churchill au pouvoir à Londres, les Britanniques auraient tenu ferme face à l'Allemagne nazie dès 1938. Or il n'y avait aucune chance qu'à cette période il soit premier ministre. De surcroît, il n'a jamais voté contre le gouvernement, il a sous-estimé les Japonais et flirté avec l'Italie fasciste. Et Churchill détestait davantage Gandhi que Hitler.

Pouvait-on vraiment trouver une autorité alternative en Syrie, en 2011, et mener à bien une mission de « bons offices » quand personne ne la souhaitait vraiment – ni sur place, ni parmi les commanditaires américains et arabes – et parler à Bachar en 2012 ?

Ensuite, la bifurcation est toujours envisagée pour conduire en ligne directe à un avenir en rose, et trouver une issue à des événements dramatiques. Ainsi, à propos de la crise de l'été 1914 qui va mener à la boucherie de la Première Guerre mondiale, certains estiment que

si les Britanniques avaient affiché une forte détermination à entrer en guerre aux côtés de la France, l'Allemagne aurait pu être dissuadée d'aller plus loin. Ou bien qu'un effort résolu de Londres pour trouver une solution diplomatique aurait permis, comme lors des crises précédentes, d'éviter une guerre généralisée.

Autrement dit : si Londres avait bien joué l'une de ces cartes, les Guerres mondiales, les totalitarismes rouge et brun et l'Holocauste auraient pu être évités... De même, si Bachar avait été « puni » en 2013, il n'y aurait pas eu Daech, et donc pas de [crise des réfugiés](#). Et si demain Bachar était écarté du pouvoir, la Syrie pourrait devenir démocratique et ferait cohabiter en bonne intelligence communautés et groupes sociaux.

Droit international “bushiste”

Ce type d'affirmation fait l'impasse sur toutes les bifurcations ultérieures possibles. Peut-être que si Paris et Londres avaient fait alliance avec Staline en 1939, il n'y aurait pas eu de Seconde Guerre mondiale... Mais peut-on imaginer qu'Hitler serait tranquillement retourné à Vienne pour peindre et qu'il aurait renoncé à tous ses projets, tandis que l'Union soviétique serait devenue un sympathique allié sans ambition et sans inquiétude pour sa sécurité ?

Qui peut dire ce que Bachar aurait fait si on l'avait puni, et comment ses alliés réagiraient s'il était éliminé ? [L'accord sur les armes chimiques](#), en septembre 2013, a permis d'en priver le régime, et il semble bien que les Israéliens, qui en voyaient l'avantage, n'ont pas été étrangers à l'accord. Mais si le futur est incertain aujourd'hui, il l'était également avant-hier et hier, et il n'existe pas de logiciel ou de matrice permettant de modéliser les scénarios probables et d'anticiper les choix de milliers d'individus.



Louai Beshara/AFP

L'« Y'a qu'à » révèle les mêmes ambiguïtés. Premièrement, il faut que le « game changer » (terme très à la mode outre-Atlantique) soit réellement crédible. Faut-il espérer l'arrivée de la « cavalerie américaine » pour sauver les victimes en éliminant les « méchants » ? Mais Obama va-t-il seulement vouloir entamer une guerre au moment de terminer son second mandat, et jeter ses militaires dans un nouveau bourbier alors qu'ils regardent du côté de la Russie et de la Chine ?

La France, elle, ne va pas envoyer seule des troupes au sol quand elle est engagée dans un tiers de l'Afrique et en Irak. Des frappes aériennes punitives ou dissuasives sur Daech, [en invoquant l'auto-défense](#) (l'article 51 de la Charte de l'ONU, mentionné par Manuel Valls), risquent de la faire plus encore glisser vers le droit « bushiste » de la guerre préventive, sans limites d'espace ni de temps.

Le « ni-ni » et le « et-et »

Une grande coalition arabe anti-Daech n'enthousiasmerait certainement pas les pays du Golfe, et encore moins l'Iran et la Turquie. Miser sur la haine d'Ankara à l'égard de Bachar ne mènera pas à la « libération » de Damas par les Turcs sans provoquer de réaction côté arabe et kurde. Miser sur la Russie et l'Iran pour qu'ils abandonnent Damas ? Mais que penseraient les Ukrainiens, les Saoudiens et les Israéliens de cette nouvelle alliance ? Quoi qu'il en soit, la grande conférence diplomatique entre puissances contrôlant parfaitement les acteurs locaux relève désormais de l'illusion.

Jouer les « modérés » face au régime et aux jihadistes ? Cela relève de la pure incantation. Il ne faudrait pas rêver, comme Hitler en 1945, qu'une arme miracle permette de sauver la situation (les drones ou les robots aujourd'hui), que Roosevelt meurt (Bachar al-Assad aujourd'hui) ou que la coalition adverse se brise (le soutien de la Russie et de l'Iran au régime syrien).

Deuxièmement, l'application sur le téléphone qui permet en un clic d'obtenir ce qu'on veut est certes de pratique courante désormais. Mais dans les relations internationales, ses effets ne sont pas toujours heureux. On peut considérer que continuer à ne pas combattre Bachar al-Assad nourrira les rangs des jihadistes furieux de la lâcheté, voire du « deux poids, deux mesures » de l'Occident. Pourtant, si nous intervenons, nous serons assimilés à des impérialistes, comme en Irak, et cela gonflera d'autant les rangs des jihadistes.



Négociier

ou renverser Bachar al-Assad... Zein al-Rifai/AMC/AFP

Et comment prouver que le « ni-ni » (ni solution de force, ni discussion avec Bachar), ou à l'inverse le « et-et », est meilleur ou pire pour la Syrie ? Attendons de voir quand quelqu'un proposera d'attendre que la Syrie soit vidée de sa population pour bombarder les deux diables, Assad et Daech... Troisièmement, faire un choix en fonction d'un objectif et de moyens n'implique pas que ses effets n'amèneront pas à le réajuster. La conjoncture de 2015 n'est pas celle de 2012.

Il est de bon ton, aujourd'hui, de critiquer les gouvernements et en même temps d'en attendre beaucoup et vite, tout en stigmatisant les impôts qui lui permettent d'agir. Sans les exonérer, rappelons simplement le danger des idées simples, et pas seulement à propos de l'« Orient compliqué ». Ils font sans doute des erreurs, mais comment prouver que ce sont des erreurs, sinon en fonction de nos propres préférences (pour la force, la diplomatie, le repli sur soi...), et d'issues que nous connaissons après coup ?

Il semble que l'on s'achemine aujourd'hui, après les postures morales et guerrières, vers du « un peu de tout ». On parlera sans doute un peu à Bachar, on négociera avec Moscou et Téhéran (avec des concessions à la clé), on utilisera un peu plus la force et on réunira des conférences internationales avec pléthore d'États et d'organisations internationales. Mais, comme dans un shaker, tout sera question de dosage, de mélange et de température ambiante. Mais l'on entendra encore bien des voix critiquant Obama de ne pas avoir une stratégie claire et transparente pour défaire Daech.

Contrôler la « guerre » : les exigences de la logique stratégique

16 novembre 2015, 18:19 CET

Auteur



1. [Olivier Zajec](#)

Maître de conférences en science politique, Université Jean-Moulin Lyon 3

Déclaration d'intérêts

Olivier Zajec ne travaille pas, ne conseille pas, ne possède pas de parts, ne reçoit pas de fonds d'une organisation qui pourrait tirer profit de cet article, et n'a déclaré aucune autre affiliation que son poste universitaire.

Partenaires

[Voir les partenaires](#) de The Conversation France

[Republier cet article](#)



Reproduisez nos articles gratuitement, sur papier ou en ligne, en utilisant notre licence Creative Commons.



Les patrouilles militaires ont été renforcées depuis le 13 novembre, comme ici à l'aéroport Charles-de-Gaulle. Eric Feferberg/AFP

Le président de la République, François Hollande, vient de déclarer que les attentats du vendredi 13 novembre 2015 constituaient un « acte de guerre ». L'emploi de ce terme risque de dissimuler l'enjeu véritable de la lutte en cours, à moins qu'il ne soit précisé. Si nous qualifions en effet ce qui advient aujourd'hui au cœur de nos villes et de notre société de « guerre », alors nous ne pouvons esquiver une réflexion sur la notion de stratégie. La vérité oblige à dire que cela ne se fera pas sans conséquences intellectuelles et morales désagréables. Y sommes-nous prêts ?

Le rapport à soi

De quoi est constituée la stratégie, qui introduit l'action de l'intelligence dans la guerre ? Principalement de quatre rapports complémentaires : un rapport à l'objectif ; un rapport à l'espace et au temps ; un rapport à l'autre ; un rapport à soi. Notre problème principal est que les dirigeants français et européens n'ont plus aucune définition valable du quatrième point : le rapport à soi. Cette incomplétude leur interdit d'analyser lucidement le troisième point (le rapport à l'autre) – ce qui a fini par obscurcir leur appréhension des deux premiers points (l'espace-temps de l'action d'une part, l'objectif des opérations d'autre part).

Deux exemples récents de confusionnisme l'illustrent à l'envi. Le premier est la décision française de ne pas bombarder l'Organisation État islamique (OEI) pendant plus d'un an, pour se concentrer sur le « tyran » Bachar al-Assad. Or, qui menaçait *réellement* le plus la France sur le plan stratégique ? Ici, la posture a surdéterminé les intérêts.

Le deuxième exemple est celui, particulièrement sensible, de la crise des migrants : la décision d'Angela Merkel, en ouvrant un appel d'air dérégulé sur un continent cumulant déjà problèmes économiques, identitaires et sociaux, était *politiquement* irresponsable parce que *contextuellement* irraisonné. Tout le monde a instinctivement senti que la chancelière se montrait en l'espèce plus solitaire que solidaire. Le jour même, les experts s'emportaient *mezzo voce* contre l'égoïsme allemand, en annonçant – avec quelque raison – la mise en danger des équilibres délicats de l'Union européenne. Pourtant, cette faute politique allemande a été médiatiquement saluée par les mêmes experts comme un progrès dans l'ensemble, que ce soit sur le plan moral – les Européens faisaient leur devoir – comme sur le plan de l'utilité économique.

L'utilitarisme et la morale ne font malheureusement pas une politique, ni une stratégie. L'exhortation de M. Hollande le 17 janvier 2015, après les attentats contre Charlie Hebdo (« *La vie continue et il convient là aussi de reprendre ses activités, de consommer (...) c'est le temps des soldes c'est aussi le temps des achats et rien ne doit changer* ») n'est sans doute plus adaptée aux enjeux de l'heure. Ce sont

les nations, et non la consommation ou la morale, qui redonneront forme et sens au monde, parce qu'elles seules constituent un intermédiaire à taille humaine entre échelons local et global, entre l'enfermement mortifère et les vertiges de la dissolution.

Identité stable

Sur le plan stratégique, on peut inférer de ce qui précède que notre époque se trompe sans doute en accordant crédit à l'une des dernières paroles d'[André Glucksmann](#), selon lequel le mal correspondrait aux frontières et aux « identités fixées ». C'est au contraire lorsque l'on reconnaît la nécessité des identités qu'on les empêche de verser dans l'hystérie essentialiste. Sur ce point, nous ferions mieux de relire la Simone Weil de *L'Enracinement* (1949) : « *Le déracinement est de loin la plus dangereuse maladie des sociétés humaines, car il se multiplie lui-même. Des êtres vraiment déracinés n'ont guère que deux comportements possibles : ou ils tombent dans une inertie de l'âme presque équivalente à la mort, comme la plupart des esclaves au temps de l'Empire romain, ou ils se jettent dans une activité tendant toujours à déraciner, souvent par les méthodes les plus violentes, ceux qui ne le sont pas encore ou qui ne le sont qu'en partie. (...) Qui est déraciné déracine. Qui est enraciné ne déracine pas.* »

Les frontières, de ce point de vue humaniste lucide, ne sont pas un vestige du passé, mais tout au contraire la garantie d'un avenir ouvert et coopératif entre cultures égales en dignité. C'est la conviction sereine d'une identité stable qui permet le dialogue entre le Même et l'Autre.

Déracinement légal

Ceci nous renvoie à la guerre en cours. Au Moyen-Orient, le chaos tient principalement à un problème national et politique, celui de l'autonomie de destin des sunnites de l'espace syro-irakien. Cette problématique de non-représentation politique, qui est en soit une forme de déracinement légal, a finalement engendré l'État islamique qui crucifie, massacre et terrorise, en hystérisant l'une des ambiguïtés les plus explosives de l'islam : celle de la confusion entre le spirituel et le temporel, sous la forme du califat transnational.

Il est trop tard pour regretter l'intervention américaine de 2003, à l'origine de ce gâchis. Le mieux aurait été de laisser la responsabilité du traitement de ce phénomène aux puissances régionales, mais celles-ci ont montré dans cette crise une irresponsabilité gravissime, en particulier l'Arabie saoudite et la Turquie – cette dernière, obsédée par les Kurdes, étant l'alliée objective de l'EI et le cachant à peine.

La situation, à présent, ne ressemble plus à l'équation afghane, mais à l'équation malienne. Une opération militaire en coalition serait désormais justifiée avec les Russes, les Iraniens, y compris peut-être au sol. Cet engagement militaire temporellement limité n'aurait de sens qu'en visant, non pas une « démocratisation » coercitive externe (contrairement à ce qui a été fait et a échoué en Afghanistan après 2004, en Irak en 2003, en Libye en 2011), mais plus modestement un déverrouillage politique, qui ouvrirait sur [un remodelage des frontières du Moyen-Orient](#), une fois levée l'hypothèque militaire de l'État islamique.



Un soldat de l'armée de Bachar al-Assad, le 14 novembre. Youssef Karwashan /AFP

Cette transgression du tabou frontalier apporterait une réponse politique au problème sunnite mésopotamien, qui investirait d'autres formes de représentation que l'EI. L'occasion pourrait être saisie de faire droit aux minorités religieuses : la constitution éventuelle de « réduits » territoriaux leur permettrait d'espérer un avenir autonome sans être obligées de choisir entre l'émigration et le massacre. Cette politique, pour avoir un sens, gagnerait à être accompagnée d'un avertissement très clair aux Turcs, qui jouent double jeu, et aux pays du Golfe, qui propagent un islam bloqué sur le VII^e siècle, finançant les imams les plus haineux de l'Europe à l'Afrique, en passant par le Moyen-Orient.

Aucune option n'apparaît *in fine* idéale. Toutes comportent des risques. Mais si rien n'est tenté pour mettre en accord nos intérêts, nos opérations militaires, nos alliances et notre diplomatie, les répercussions démographiques, religieuses et politiques du déséquilibre structurel moyen-oriental sur son voisinage européen risquent de nous entraîner nous-mêmes dans une régression xénophobe et obsidionale génératrice de violence interne, que *personne* n'arrêtera.

Résurgence frontalière

Cette repolitisation du conflit en cours, préalable à un règlement réaliste du chaos moyen-oriental, n'aura de sens que si elle s'applique également à nous-mêmes. Refuser de penser les frontières et les limites pour soi, au titre d'une postmodernité hors-sol, ne relève pas seulement d'une négation de la stratégie. C'est également une négation de la sociologie, comme le suggère [l'analyse de Georg Simmel](#) (*Soziologie*, 1907) : « (...) *le fait qu'une société ait son espace existentiel borné par des lignes clairement conscientes la caractérise comme société qui a aussi une cohésion interne, et vice versa : l'unité des actions réciproques, le rapport fonctionnel de chaque élément à tous les autres trouve son expression spatiale dans la frontière qui impose un cadre.* »

Plus nous proclamerons que nous sommes en « guerre », plus nous serons conduits à définir nos intérêts et donc, mécaniquement, à réassumer notre identité pour garantir notre « cohésion interne ». Moralement, nous pouvons trouver un substitut à ce questionnement. Stratégiquement, nous ne le pouvons pas. Penser que la référence à « l'Europe » nous préservera de cette rencontre avec nous-mêmes est une illusion, du moins tant que nous persisterons à nier les non-dits structurants du projet européen. Car les transferts de souveraineté qu'il impliquait ont toujours dissimulé un *Wehr-geld*, en d'autres termes un prix de compensation stratégique. Pour que la disparition de nos frontières intérieures soit *tenable*, nous avons en effet besoin que nos frontières extérieures soient *tenues*.

Or, ce n'est plus le cas : les peuples européens ont en tout cas cessé de le croire. Le cadre extérieur de la zone de basse pression politique qu'est l'Europe étant en train de céder, nos frontières intérieures vont inéluctablement se reconstituer. Cette résurgence frontalière, compliquée de nouvelles indépendances prévisibles (Écosse, Catalogne), risque de se produire d'autant plus rapidement que le constituant culturel commun européen, qui avait permis l'estompement frontalier interne, a été nié au-delà du raisonnable.

Intervient ici le deuxième non-dit du projet européen, celui qui nous pose le plus de problèmes intellectuels : « l'Union » est « européenne », elle sous-entend une homogénéité culturelle minimale, celle du triple héritage grec, romain et chrétien. Reconnaître sereinement la réalité de cette matrice ne suppose pas de l'imposer indistinctement à tous les citoyens, mais l'inculture des décideurs n'est plus capable de faire la distinction fondamentale entre ce qui structure et ce qui exclut. Au final, le vide engendré par la déconstruction postmoderne, alliée à la religion du taux de croissance, a mené à une négation des limites et à l'impossibilité de penser la notion sociologique de cohésion interne. Cette *hubris* trouve sa punition dans ce que nous aurions précisément dû – et pu – éviter : le retour du cloisonnement, de la radicalisation identitaire et de la barricade.

« L'âme française »

Ceux qui considèrent que la question des identités et des cultures est dangereuse et « glissante » car elle mènerait au pire, ont bien entendu des arguments à faire valoir. Leur mise en garde contre le danger essentialiste que comporte toute délibération sur l'identité des acteurs politiques nationaux doit légitimement être entendue. Reste que toute dialectique a ceci de gênant qu'il faut être deux pour qu'elle s'institue. Nous y revenons donc : on ne peut prétendre conduire une « guerre », et donc suivre une dialectique stratégique, sans se définir soi-même.



Le Premier ministre Manuel Valls visite le dispositif de sécurité en gare du Nord. Eroc Feferberg /AFP

Certains répondront que cette définition existe déjà : la France est la patrie de la liberté et des droits de l'Homme, nous défendons un « mode de vie », et cela devrait nous suffire. Est-ce à quoi songeait Manuel Valls lorsqu'il a évoqué, le 14 novembre, en des termes curieusement barrésiens, la nécessité de défendre « *l'âme française* » ? Malheureusement, en dehors même du fait que cette expression est ambivalente, notre surinvestissement dans le surmoi universaliste ne suffit pas, ou plus. C'est Hubert Védrine qui l'a exprimé le plus brillamment, dans *Continuer l'Histoire* (2007), en analysant les raisons de l'inanité stratégique qu'a été la guerre d'Irak de 2003, matrice directe de l'apparition de l'État islamique : « *C'est tout cet universalisme occidental à la fois bien-pensant, bien intentionné, hégémonique, paternaliste et sûr de lui, bouffi d'irréalisme et embrumé d' « irrealpolitik » qui s'est heurté aux réalités* ».

Son raisonnement recoupe ce que nous venons d'analyser concernant le rapport entre stratégie et identité : « *La tentative de définir un intérêt national présuppose un accord sur la nature du pays dont les intérêts doivent être définis. Il nous faut d'abord savoir qui nous sommes pour savoir ce que sont nos intérêts* ». Ce qui le menait à la mise en forme d'une conclusion qui mériterait d'être affichée à l'ENA : « *Le monde à venir s'annonce rude. Pouvons-nous l'affronter avec une politique étrangère vague et un ministère des Affaires étrangères constamment affaibli ? Non. La première remise en ordre consisterait à cesser de prétendre que nous ne défendons pas des intérêts, que nous parlons pour « l'Europe », pour « le monde », pour la « communauté des nations », pour la « paix », « l'universel », etc. Cela, pour plusieurs raisons : 1) C'est faux. Nous avons des intérêts précis : ceux de soixante millions de Français qui ne sont pas des êtres virtuels ; 2) Personne à l'extérieur ne nous croit. Cela suscite sourires ou énervement ; 3) Cela désoriente l'opinion française. Défendre clairement nos intérêts ne nous empêche pas de promouvoir en même temps nos idées pour l'Europe, pour l'ONU, de faire rayonner la France que le monde aime* ».

Contrôler la guerre

En conclusion, le tragique de la situation est là : nous parlons de « guerre » par défaut, sans prendre garde au poids de ce mot, en espérant que les verbes « exterminer », « détruire », « riposter » nous empêcheront de répondre à la question de notre identité stratégique, qui nous terrifie par ce qu'elle implique. Nous montrons ainsi que nous ne savons plus ce que sont, non seulement la guerre (en tant que phénomène de lutte violente entre acteurs *politiques*), mais également la stratégie (qui donne un sens *dialectique* à ce phénomène de lutte). Le « management » et la « gouvernance » nous ont rendus sourds et aveugles au monde qui nous entoure.

Le choix se réduit désormais à une alternative : soit nous acceptons de *dire qui nous sommes*, et nous contrôlerons la guerre en lui donnant les limites définies et raisonnées de nos intérêts *propres*. Soit nous acceptons que ce soit la « guerre » qui nous définisse. Dans ce cas, elle finira par nous contrôler. Alors, les logiques de fragmentation l'emporteront sur les logiques de cohésion, et ce ne sont pas les soldes qui sauveront notre paix civile.

Les cellules « psy » : prescription politico-médiatique du traumatisme

16 novembre 2015, 06:39 CET

Auteur



1. [Hélène Romano](#)

Docteur en psychopathologie, Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm)

Déclaration d'intérêts

Hélène Romano est auteure, avec Boris Cyrulnik, de « Je suis victime, l'incroyable exploitation du traumatisme » Ed. Ph Duval, 2015

Partenaires

[Voir les partenaires](#) de The Conversation France

[Republier cet article](#)



Reproduisez nos articles gratuitement, sur papier ou en ligne, en utilisant notre licence Creative Commons.



Une Cellule d'Urgence Médico-Psychologique et des bénévoles de la Croix-Rouge jouent avec des enfants après le tremblement de terre en Haïti, 2010. [Croix-Rouge des Coteaux/Flickr](#), CC BY-NC-SA

Créées il y a dix ans suite aux attentats parisiens de 1995, les [Cellules d'Urgences Médico-Psychologiques](#) sont rattachées au SAMU (Service d'aide médicale urgente) et déclenchées suite à des événements traumatiques de nature collective. Elles sont composées d'un mi-temps psychiatre, d'un mi-temps psychologue ou infirmier spécialisé en psychiatrie et d'une équipe de volontaires. Ces interventions d'urgence médico-psychologiques ont été initialement conçues pour des situations potentiellement traumatogènes c'est-à-dire des événements soudains, violents, imprévisibles impliquant la confrontation à la mort pour la personne impliquée (sa propre mort ou celle de proches).

La confrontation au réel de la mort entraîne une annihilation des mécanismes de défense habituels et une incapacité à pouvoir élaborer ce qui est en train d'être subi. Cela peut avoir des conséquences post-traumatiques multiples et difficiles à prévoir, d'où la mise en place, pour les prévenir, de soins psychiques précoces pour les personnes impliquées au même titre que les soins somatiques.

De multiples dérives

Mais si leurs objectifs étaient d'apporter une prise en charge médico-psychologique précoce au plus près d'un événement traumatique pour prévenir des troubles post-traumatiques, le constat actuel est celui de multiples dérives : psychiatrisation de réactions pourtant adaptées à des événements critiques ; prises en charge préformatées et standardisées ; contrainte à la verbalisation ; illusion qu'une unique intervention suffira à endiguer tous les risques de troubles post-traumatiques ; déclenchements motivés par des impératifs politiques et des pressions médiatiques bien plus que pour des raisons médico-psychologiques ; intervention de volontaires sans formation spécifique à la [psychotraumatologie](#), voire sans aucune formation psychologique.



Les unes de la presse, après les attentats. [CC BY](#)

L'influence des médias dans la gouvernance a également fait émerger une nouvelle subjectivité dans le traitement de la réalité qui met en lumière de façon presque exclusive un certain type d'événements (les faits traumatiques) tout en passant sous silence d'autres souffrances. Désormais le traumatisme n'est plus laissé aux seuls professionnels de la santé mentale mais s'inscrit dans une exigence sociale de prise en charge, pour apaiser moins la souffrance individuelle des sujets que celle des institutions et d'une société insécure.

L'instrumentalisation du traumatisme psychique

Nous sommes, en France, confrontés à une réalité paradoxale : il existe désormais une plus grande reconnaissance de la réalité des blessures psychiques et des conséquences potentiellement causées par un événement traumatique et de l'autre, cette prise en compte systématique conduit à une revendication identitaire collective du fait traumatique et du statut de victime. La reconnaissance sociale et politique du traumatisme psychique a pour pendant le risque de son instrumentalisation politico-médiatique qui conduit inévitablement à maintenir les sujets impliqués dans un état de dépendance, de vulnérabilité et d'assistanat psychique, celui de victime.

Intervenir en urgence auprès de blessés psychiques, c'est être un passeur de sens, et non un objecteur de sens et de conscience. Savoir être « transitionnel », c'est savoir « s'ajuster », rester très humble face à ceux qui ont vécu l'horreur, car leur histoire leur appartient et leur humanité blessée nécessite, pour être pansée, cette capacité d'écoute spécifique et une posture tout aussi contenante qui ne s'impose pas à l'autre, mais qui se met à disposition de cet autre.

Toute personne exposée à un événement traumatique est en droit d'attendre que l'intervenant l'aide et ne la fixe pas dans sa souffrance, voire qu'il crée le traumatisme par le sens que lui, donne à l'événement ou par l'injonction au témoignage. Être « suffisamment là », ni trop éloigné (indifférent, dubitatif, voire rejetant), ni trop présent (intrusif, fasciné, indiscret) est infiniment délicat ; c'est un art, celui d'être attentif à la souffrance de l'autre et disponible sans être contaminé par l'impact psychotraumatique de celle-ci ; autrement dit, avoir une attitude où l'humanité, cette conscience de l'altérité et de toute sa vulnérabilité, sera le référentiel principal : l'art de « l'humanité ».

Complexité humaine

C'est le relais d'un adulte transitionnel qui leur permettra de ne pas se perdre et de redonner du sens à leur histoire ; de les soutenir dans leur restauration psychique ; de les encourager dans leur reprise de confiance et de leur permettre de croire qu'un devenir est encore possible. Pour cela, il ne faut pas les réduire au statut objectifiant de « victime ». Il nous faut donc revenir aux fondements de la complexité humaine et supporter de faire face à la souffrance et à la vulnérabilité du traumatisé pour leur permettre de s'en dégager ; ce qui engage la question du colloque singulier entre celui qui, trop blessé psychiquement, ne pense plus et celui qui va devenir sa matrice psychique, son décrypteur de sens, son tuteur transitionnel.

C'est l'importance donnée à cette altérité, c'est-à-dire à ce lien à l'autre qui reconnaît cet autre dans sa valeur et dans la singularité des épreuves endurées, qui permettra de réinscrire à sa juste place tout impliqué dans une humanité. La réinscription de la souffrance psychique prioritairement dans le champ de la santé mentale et non plus sur la scène sociale est une urgence majeure que l'actualité dramatique de ce 13 novembre vient nous rappeler.

Terrorisme : quelle place pour l'explication sociologique ?

6 janvier 2016, 06:38 CET

Auteur

1. [Monique Hirschhorn](#)

Professeur émérite de sociologie, Université Paris Descartes – USPC

Partenaires

USPC

Université Sorbonne
Paris Cité

[Université Sorbonne Paris Cité](#) apporte des fonds en tant que membre fondateur de The Conversation FR.

[Voir les partenaires](#) de The Conversation France

[Republier cet article](#)



Reproduisez nos articles gratuitement, sur papier ou en ligne, en utilisant notre licence Creative Commons.



« Suburban

Spelunking ». [Steve Jurvetson/Flickr, CC BY](#)

En ce début d'année 2016 où le souvenir de l'attentat contre les journalistes de *Charlie Hebdo* ravive celui de ceux qui l'ont précédé et qui l'ont suivi, sauf à céder à la tentation de déshumaniser les terroristes alors qu'à l'évidence, ce sont des individus « normaux », au pire des petits délinquants, se pose toujours avec acuité la question des causes de ce qu'il est convenu d'appeler la radicalisation, le choix de la violence porté par l'adhésion à une idéologie extrémiste remettant en cause l'ordre existant, en l'occurrence l'islamisme radical.

L'explication sociologique contre le sociologisme

Et à ce propos, quelle place faire à l'explication sociologique ? Identifiée à un sociologisme qui fait des comportements individuels et collectifs le produit des déterminismes sociaux, elle ne serait capable que d'invoquer des causes sociales comme la pauvreté, le chômage, lesquelles s'appliquant à une population très faible et socialement hétérogène, ne peuvent avoir aucune valeur explicative. En revanche, la jeunesse de la population qui se radicalise plaide assez bien en faveur d'une révolte générationnelle, d'une crise d'identité, liée à une adolescence prolongée parfois bien au-delà de la majorité, et trouvant comme forme d'expression la haine idéologique que propose l'islamisme radical.

Il ne s'agit pas ici de revenir sur cette analyse partagée par beaucoup de spécialistes (islamologues, politologues, psychologues, psychanalystes) et même d'hommes politiques, mais de rappeler que le sociologisme est plus présent dans l'esprit des non-sociologues que dans celui sociologues. Preuve en est qu'aucun des sociologues qui sont intervenus jusqu'à présent sur la radicalisation et le terrorisme n'ont tenu le discours globalisant qui leur est attribué. Loin d'avoir une vision déterministe des comportements, ils cherchent à l'inverse de retrouver le sens que les individus donnent à ce qu'ils vivent et à ce qu'ils font, lequel passe par la connaissance du contexte social qui est le leur.

Étudier les voies vers le fanatisme

De ce fait, les sociologues ont beaucoup à dire, et même probablement plus que les psychologues. D'abord en s'interrogeant, comme [Gérald Bronner](#), dans une perspective de sociologie cognitive, de façon plus générale sur ce qui peut conduire des hommes 'ordinaires' à devenir des fanatiques. Les études empiriques montrent que ceux qui adhèrent à des formes de pensée extrême ont des caractéristiques sociales et psychologiques très diverses, qu'ils ne sont ni fous, ni irrationnels, ni stupides, ni immoraux et que, si les contextes sociaux peuvent être plus ou moins favorables, rien ne les prédisposait particulièrement à faire ce choix.

En revanche, il est possible d'identifier des voies d'accès au fanatisme : une adhésion qui se fait par petites étapes, l'enfermement dans un groupe de croyants fanatisés, une expérience sociale marquée par la frustration ainsi que l'humiliation et un besoin de reconnaissance et d'affirmation de soi, une révélation qui donne sens à leur vie. Cette analyse n'épuise pas la complexité du phénomène qui conserve encore des aspects mystérieux. Mais elle permet de chercher par quels moyens il est possible, si ce n'est de déradicaliser des individus, au moins d'empêcher qu'ils se radicalisent.

Enquêter sur la radicalisation

Ensuite, et c'est complémentaire, en procédant, comme [Farhad Khosrokhavar](#), à des enquêtes sur les jeunes qui se radicalisent. Cela permet de mettre en évidence les profils ainsi que les parcours des djihadistes et de distinguer deux groupes.

D'un côté celui de la deuxième génération d'immigrés, jeunes vivant dans des cités de banlieues ou des centres-ville paupérisés, qui se sentent discriminés et exclus, même lorsque quelques perspectives s'ouvrent à eux, et qui se radicalisent progressivement à travers la fréquentation des sites Internet, la rencontre de mentors en prison ou ailleurs, le départ pour un pays où combattre.

De l'autre des convertis venus des classes moyennes, en rupture avec leurs familles et en recherche d'identité, qui trouvent dans la mise en cause de l'ordre établi, dans la compassion avec ceux qui souffrent, dans la dénonciation des inégalités et des discriminations, la possibilité d'exister par eux-mêmes.

Comprendre l'attraction de l'islamisme radical

Reste à comprendre et, c'est un dernier élément sur lequel la sociologie a aussi quelque chose à apporter, la force de conviction de l'islamisme radical fort bien mise en évidence par [Gilles Kepel](#). Elle ne tient pas seulement à une utilisation efficace des possibilités qu'offre Internet, mais de façon plus décisive à celle des failles des sociétés contemporaines.

Si les sociétés démocratiques ne sont pas plus inégalitaires et, parfois même moins, que les sociétés qui les ont précédées, elles sont en revanche habitées par la passion de l'égalité avec pour effet d'une part l'affaiblissement des liens sociaux qui laissent les individus livrés à eux-mêmes, de l'autre la contradiction entre les principes affichés et la réalité. D'où le développement d'un sentiment d'injustice vécue ou perçue que, dans un contexte de remise en cause de l'État-providence sur fond de mondialisation, rien ne vient vraiment contrecarrer : ni un quelconque « opium du peuple », ni un projet politique mobilisateur.

On ne s'étonnera donc pas qu'un discours qui dénonce les injustices, qui divise le monde en bons et méchants, qui offre une possibilité de rédemption ou de réalisation de soi à travers le combat contre ceux qui disent défendre le bien et font le mal, puisse revêtir une certaine légitimité même aux yeux de ceux qui n'emprunteront jamais une des voies d'accès à la radicalisation.

Donner à penser aux politiques

Plutôt que de rejeter au nom du sociologisme toute explication sociologique et de soupçonner les sociologues de fournir des justifications à l'injustifiable, nos politiques feraient bien de réfléchir à la portée de leurs choix et la manière d'affaiblir ce discours. Alors qu'il nous faut de toute urgence chercher à rapprocher nos principes de nos actes, proposer un projet de société dans lequel se retrouve l'ensemble de nos concitoyens, trouver des formes de laïcité non discriminantes, mais qui ne favorisent pas la rupture avec le monde environnant, la mesure à portée essentiellement symbolique qu'est la déchéance de la nationalité contredit une fois plus le principe de l'égalité et vient renforcer la légitimité du discours qu'il faut discréditer.